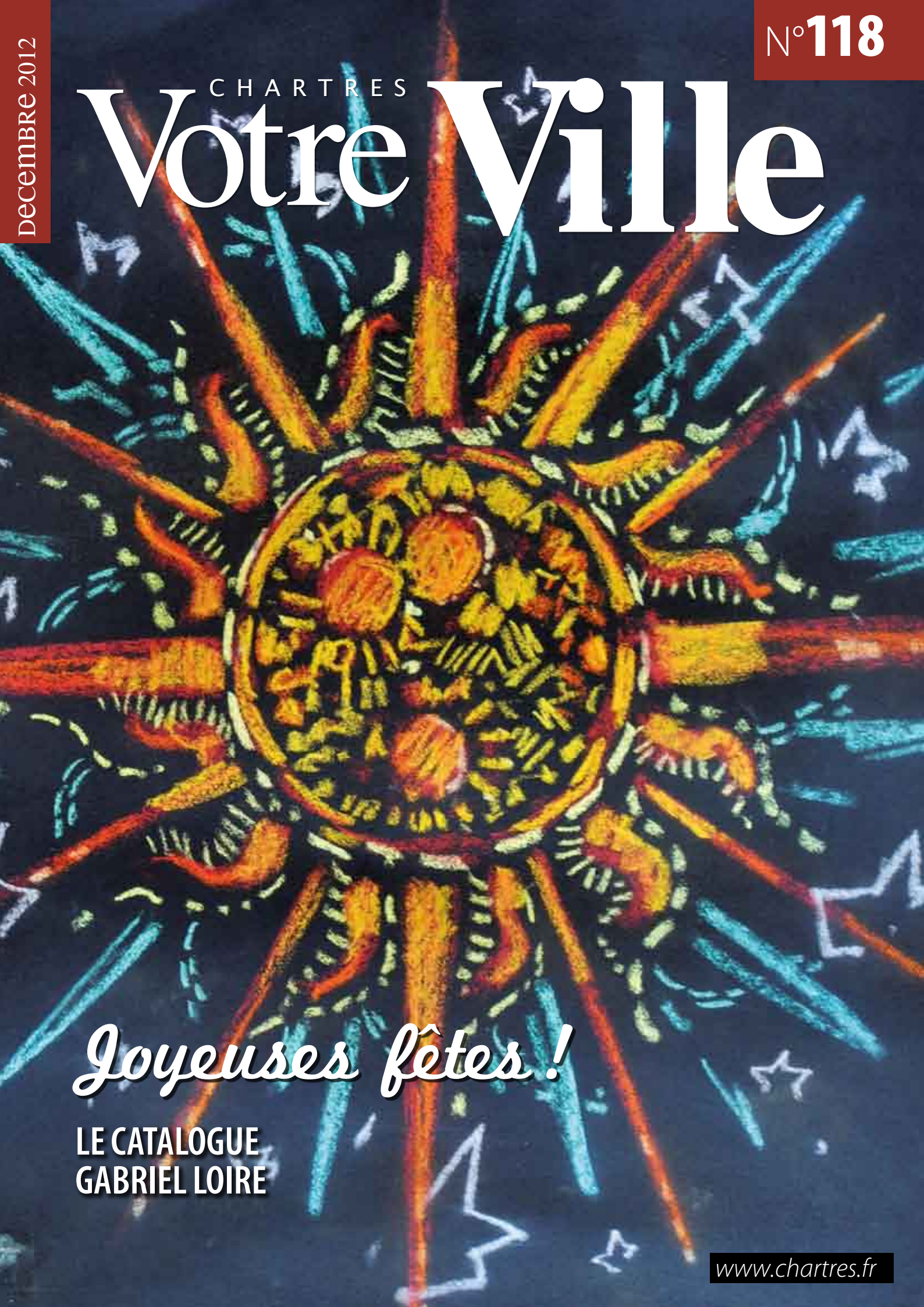


DECEMBRE 2012

N°118

CHARTRES

Votre Ville



Joyeuses fêtes!

LE CATALOGUE
GABRIEL LOIRE

www.chartres.fr

Concours photo

Coup de cœur



En 2012, vous avez pris une photo pour immortaliser un coup de cœur chartrain : un événement, une émotion, une découverte...

Postez-la sans plus attendre sur la page facebook de la Ville de Chartres www.facebook.com/chartres.fr jusqu'au 20 janvier 2013.

La plus belle proposition sera publiée dans le magazine Votre Ville de janvier.

À vos profils



Devenez Fan sur Facebook



Voici venu le temps des fêtes de fin d'année

A toutes et à tous, je voudrais les souhaiter les meilleures possibles.

Au moment où chacun pressent que 2013 s'annonce difficile, je ne doute pas que les Chartrains et leurs familles prendront un plaisir particulier à se retrouver pendant cette trêve des confiseurs et des inquiétudes. J'adresse une pensée spéciale à ceux qui seront seuls, même si la municipalité et les associations de la ville organisent rendez-vous et rencontres pour atténuer cette solitude.

Décembre, c'est aussi le mois où le Conseil Municipal vote le budget de l'année suivante. Vous lirez plus loin que, malgré les circonstances, nous honorerons les engagements que nous avons pris auprès de vous en 2008. Ainsi, l'an prochain et pour la douzième année consécutive, les taux de vos impôts locaux baisseront.

En même temps, et plus que jamais, nous devons continuer d'investir pour créer les conditions de la confiance et de l'activité, et donc de l'emploi. La crise accroît nos contraintes, et elle nous oblige donc à être davantage créatifs, à mettre de l'intelligence dans nos actes et dans nos dépenses.

Le futur Pôle administratif illustrera cette révolution citoyenne.

Investir, c'est aussi améliorer au quotidien votre cadre de vie. C'est pourquoi nous continuons de prendre les mesures nécessaires pour protéger le merveilleux patrimoine de Chartres, et vous inciter par exemple à préférer autant que possible la pratique du vélo à

l'usage de la voiture. Nous n'oublions pas vos enfants : ceux de l'école Jules Ferry déjeuner désormais dans une cantine toute neuve.

Décembre, c'est aussi le mois des cadeaux, petits ou grands, que chacun adresse aux siens et à ceux qu'il aime.

La famille Loire a offert aux Chartrains l'œuvre de Gabriel, artiste exceptionnel et amoureux de sa ville. Nous éditons un catalogue à la mémoire de ce grand Chartreux. Il est magnifique. Ce magazine vous donnera, je l'espère, l'envie de le découvrir et le goût de l'offrir.

Autour de nous, des gens créatifs écrivent, peignent, sculptent, animent la cité. La culture est affaire personnelle, mais il nous revient d'en favoriser la diversité et l'expression. La culture n'est jamais loin de la fête, et les traditionnelles animations de Noël prendront cette année un visage multiple, varié.

En vous renouvelant mes souhaits de bonnes fêtes, je vous invite à regarder l'avenir de votre ville et de votre agglomération avec un optimisme lucide. La tradition bien comprise est mouvement, et Chartres continue de bouger, d'avancer. Elle a des projets et se donne les moyens de les réaliser. Pour le bien de tous et dans l'intérêt général.

Joyeux Noël et bonnes fêtes à tous.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

Finances

7

- **Débat d'orientations budgétaires 2013 : priorité aux investissements**



Urbanisme

10

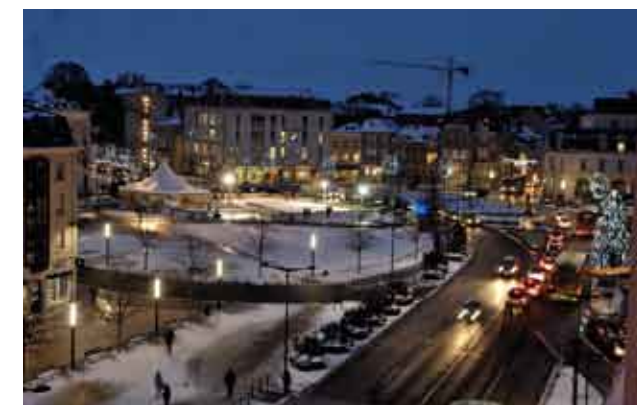
- **Des aménagements pour votre cadre de vie**



Animations de Noël

34

- **Chartres en fêtes**



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :
GABRIEL LOIRE : SOLEIL, ÉTUDE POUR LA COUPOLE VITRAIL
DU CARMEL D'AVRANCHES, VERS 1952, CRAIE SUR PAPIER

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 118
DÉCEMBRE 2012
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
MAXIME GUILLON

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON
DANIEL STIVES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

L'œuvre de Gabriel Loire

40

- **Le catalogue**



Où trouver Votre Ville ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

Permanences d'enquête publique

L'enquête publique lancée dans le cadre de la 5^e modification du PLU se clôt le 20 décembre. Des permanences sont encore assurées par le commissaire enquêteur, monsieur Gondouin, à l'Hôtel de Ville, les :

- samedi 8 décembre de 9h à 12h
- jeudi 20 décembre de 14h à 17h

Réunion publique

Dans le cadre de l'aménagement du Plateau Nord-Est, une réunion publique se tiendra le 16 janvier à 19h, salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Culture

46

- **Expos, spectacles, théâtres...**



Le 2 janvier 2013, le tonnage des camions sera limité dans le secteur piétonnier.

Dix tonnes maximum

A partir du 2 janvier 2013, la circulation des camions, notamment de livraison, sera limitée aux véhicules inférieurs à dix tonnes. Les explications d'Elisabeth Barrault, adjointe au Maire chargée de l'Aménagement et des Travaux.



Votre Ville : Pourquoi cette décision de limiter le tonnage des camions dans le secteur piétonnier ?

Elisabeth Barrault : Ce nouvel arrêté municipal s'inscrit dans la droite ligne de celui que nous venons de prendre, à compter du 12 novembre dernier, qui maintient levées les bornes d'accès au secteur piétonnier. Là encore, il s'agit de protéger ce centre-ville contre les dégradations consécutives au passage et au stationnement des poids lourds. Chacun peut constater, par exemple place du Cygne et place Marceau, que les dalles de leur revêtement sont cassées, enfoncées, abîmées, alors que la pose de ces dalles remonte seulement aux années 80. Des pavés ont même sauté... Au moment où la Ville de Chartres investit des sommes considérables pour aménager les rues piétonnes du centre-ville, il est nécessaire de prendre ces mesures de protection.



[Retrouvez l'interview vidéo d'Elisabeth Barrault sur Chartres.fr](#)

VV : Alors quelle sera la nouvelle limite ?

EB : Après étude et discussion avec des commerçants, nous avons décidé de limiter le tonnage à dix tonnes. Nous ferons évidemment exception pour les véhicules de pompiers, les camions de déménagement, pour certaines livraisons spécifiques comme le fioul et quelques autres, cas par cas. Car ce ne sont pas seulement les chaussées qui sont dégradées, mais aussi les bordures, voire les enseignes et les devantures, qui parfois sont arrachées par des véhicules trop volumineux.

Je crois que les non-spécialistes ne se rendent pas compte de l'effet destructeur des poids lourds, surtout sur des chaussées qui ne sont pas faites pour les accueillir et sous lesquelles se trouvent des tuyaux et des réseaux en tous genres.

Je vais vous raconter une anecdote que je tiens du Maire : il y a quelques années, Jean-Pierre Gorges était invité à l'inauguration d'un nouveau kilomètre de route à quatre voies entre Dreux et Chartres. L'ingénieur en chef présentait son travail et il a donné cette information : quand elle passe sur une route, une voiture use la route. Un camion l'use aussi, et davantage que la voiture de monsieur tout le monde. Mais savez-vous combien de fois plus ? Chacun a lancé son estimation : dix fois, cent fois, mille fois... Et l'ingénieur, en souriant, a révélé : **le passage d'un camion de trente-cinq tonnes use une route un million de fois plus qu'une voiture ordinaire.** À méditer.

VV : Pourquoi attendre le 2 janvier 2013 ?

EB : Il est nécessaire de laisser aux commerçants le temps de s'organiser avec leurs fournisseurs. Le but, c'est de préserver ce centre-ville piétonnier et son patrimoine, et non pas de gêner le commerce chartrain.

Je veux insister sur la cohérence et la continuité de notre action, qui nécessite de changer certaines habitudes. Je comprends que cela gêne certains, mais je crois que chacun peut comprendre qu'il y va de l'intérêt général.



Dalles brisées, trous bitumés...

En 2013, les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation baisseront

Pour la douzième année consécutive !

Le traditionnel Débat d'Orientations Budgétaires a eu lieu le mercredi 21 novembre devant le Conseil Municipal de Chartres. Ce débat précède le vote du budget 2013 qui aura lieu avant Noël. Les explications de Franck Masselus, adjoint au Maire en charge des finances et du plan.



Votre Ville : A quoi sert le Débat d'Orientations Budgétaires, puisqu'il n'est pas suivi d'un vote ?

Franck Masselus : Ce débat dépasse la seule échéance du budget 2013. Il porte sur les perspectives financières de la Ville pendant les trois années à venir. Nos engagements pris en 2001 et renouvelés en 2008 demeurent : la baisse des taux des impôts locaux chartains, la priorité donnée à l'investissement, la maîtrise de la dette vérifiée par notre capacité à la rembourser dans un délai raisonnable, entre six et huit ans, selon les critères de gestion reconnus partout.

Il est donc important de programmer très précisément nos investissements pour les trois années à venir, à travers un plan pluriannuel qui est présenté au Conseil et débattu. La Ville prévoit d'investir plus de 87 millions d'euros en 2013, 2014 et 2015, soit une moyenne annuelle de 29 millions d'euros, un effort considérable, encore davantage en temps de crise. Là encore, nous tiendrons nos engagements, qui étaient d'investir 150 millions d'euros entre 2008 et 2014. Nous devrions même les dépasser largement.

VV : Qu'est ce que le citoyen et contribuable chartain doit lire derrière ces chiffres ?

FM : Il peut vérifier que nous continuons d'augmenter le nombre et la qualité de nos équipements et des services aux Chartains. De plus, il faut conjuguer ces sommes avec les investissements programmés par la communauté d'agglomération Chartres Métropole et par l'office Chartres Habitat. Enfin, il faut y ajouter les investissements encore plus considérables engagés par la société d'économie mixte Chartres Développements Immobiliers qui développe des programmes immobiliers et la société publique locale Chartres Aménagements chargée de l'aménagement urbain, dont les actionnaires sont la Ville de Chartres et Chartres Métropole.

VV : Qu'en est-il de l'attractivité fiscale de Chartres, quand on sait qu'en 2001 la fiscalité locale des Chartains dépassait de 80 % la moyenne nationale ?

FM : Pour la taxe d'habitation, nous sommes revenus dans la moyenne nationale, sachant que nous avons baissé nos taux pendant que toutes les autres collectivités augmentaient les leurs ces onze dernières années.

Pour la taxe foncière, son taux était de plus de 36 % en 2001, et nous passerons en 2013 sous la barre des 30 %. Il reste encore du chemin, mais nous approchons de l'objectif.

Une remarque : quand des entreprises et des emplois s'installent,

les chefs d'entreprise comparent non seulement les impôts économiques, mais aussi les impôts personnels pour eux et leurs employés. Et surtout ils jugent cette attractivité sur la durée, dans la continuité qui est le premier moteur de la confiance.

VV : Comment financerez-vous ces investissements ? Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de vendre la ville de Chartres aux Chinois ?

FM : Nous avons besoin de financements à long terme, entre vingt et trente ans. En ces temps de crise financière, les banques françaises spécialisées n'ont plus les disponibilités suffisantes, surtout dans le cadre de ces emprunts longs.

Nous envisageons donc normalement d'emprunter une partie des euros dont nous avons besoin sur le marché international. Parmi les banques que nous avons rencontrées, il y a une banque chinoise, laquelle vient d'ailleurs de lancer un Fonds d'investissement commun avec la très française et très publique Caisse des Dépôts et Consignations. Je renvoie donc nos opposants à leur polémique.

Vous savez, à la différence de l'Etat, les collectivités locales et territoriales sont obligées par la Loi de présenter des comptes en équilibre. Alors, tant que les taux des impôts locaux des Chartains baisseront, ils n'ont pas d'inquiétudes à avoir. Et nous les baisserons en 2013 pour la douzième année consécutive.

En 2013, cent mille euros pour les classes de découverte

Quand les petits Chartrains partent à la découverte



Votre Ville : 100 000 euros, c'est une somme très importante. A quoi va-t-elle servir ?

Karine Dorange : La Ville de Chartres prend totalement ou partiellement en charge les dépenses de ces classes de découverte, qui font maintenant partie du paysage habituel d'une année scolaire. 2668 élèves chartrains et 106 projets sont concernés. Partiellement, lorsqu'il s'agit de classes de mer ou de neige, qui occasionnent des déplacements avec des coûts d'hébergement importants pour les enfants et pour leurs familles. Pour une classe de mer, la Ville accorde 17 euros par jour et par élève chartrain. Pour une classe de neige, l'aide monte jusqu'à 20 euros.

Totalement, s'il s'agit de classes plus habituelles, comme les excursions ou les visites au Rigeard, à la Ferme pédagogique d'Archevilliers, au Centre International du Vitrail ou encore dans des musées et monuments, comme par exemple le château de Maintenon ou celui de Versailles.

VV : Comment sélectionnez-vous les projets ?

KD : La commission des Affaires scolaires se réunit et propose tel ou tel projet au Conseil Municipal. Sachant que chaque projet est présenté dans le détail, avec son budget prévisionnel particulier. Les directeurs d'école connaissent parfaitement nos critères d'attribution, et il est rare que

nous soyons obligés de refuser un projet.

VV : N'est-il pas paradoxal de voter des crédits 2013 en 2012, avant même le vote du budget 2013 par le Conseil Municipal ?

KD : C'est une exception, mais chacun peut comprendre que l'année scolaire ne se confond pas avec l'année civile et que, dès le mois de septembre, les directeurs d'école et les enseignants ont besoin de réponses rapides pour pouvoir organiser ces visites et ces séjours le plus tôt possible. Il en est de même pour les familles, qui ont à leur charge une partie de la dépense et qui doivent également pouvoir s'organiser en amont. J'ajouterais pour conclure que cet-

te somme de 100 000 euros doit être comparée au budget scolaire global de la Ville de Chartres, qui tourne autour de 2,5 millions d'euros chaque année. Rappelons que la Ville n'est pas responsable de l'enseignement, c'est le rôle de l'Etat et de l'Inspecteur d'Académie, mais qu'elle finance la restau-

ration scolaire, les travaux dans les écoles publiques, les fournitures (livres, cahiers, crayons, etc.) nécessaires à l'apprentissage des élèves, sans oublier le soutien financier aux écoles privées, exigé par la Loi, et qui ne concerne évidemment que leurs élèves chartrains.

MATERNELLES		Avis du Conseil Municipal	
Catégories			28 316.00 €
Rigeard	26 620,00 €		
Neige	0,00 €		
Mer	765,00 €		
Culturelles/Autres	931,00 €		
Patinoire	0,00 €		
ELEMENTAIRES		Avis du Conseil Municipal	
Catégories			69 816.24 €
Rigeard	26 112,00 €		
Neige	8 100,00 €		
Mer	11 356,00 €		
Culturelles/Autres	14 545,89 €		
Patinoire	9 702,35 €		
TOTAL		Avis du Conseil Municipal	
Catégories			98 132.24 €
Rigeard	52 732,00 €		
Neige	8 100,00 €	Max 20 € par jour et par élève	
Mer	12 121,00 €	Max 17 € par jour et par élève	
Culturelles/Autres	15 476,89 €		
Patinoire	9 702,35 €		



Réfection de la rue Charles-Isidore Douin

L'ancienne départementale devient une vraie rue



A proximité du CFA, un premier tronçon de la rue Charles-Isidore Douin vient d'être réaménagé. Une réelle mutation s'opère, grâce à ces travaux, pour cette ancienne route départementale qui gagne ainsi un nouveau visage.

Jusque là, la rue Charles-Isidore Douin ne comportait qu'une chaussée vieillissante et des accotements non aménagés, sans éclairage public. De plus en plus fréquentée notamment par les usagers du CFA et les résidents des logements nouvellement construits au Coudray, elle était vouée à évoluer. Depuis le 18 octobre, un premier tronçon, compris entre la rue des Chaises et la rue Vincent-Chevard, donne un aperçu de ce qu'elle sera dans toute sa longueur.

La chaussée, refaite, est désormais encadrée de trottoirs et de cheminements dédiés aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite. Des plateaux surélevés permettent de traverser la rue en toute sécurité, dans une zone limitée à 30km/h. Enfin, un éclairage urbain a été installé, qui sera sans nul doute apprécié cet hiver.

Un aménagement paysager est également en cours, comprenant des bancs, le plant d'arbres, de plantes basses et un engazonnement.

Le chantier, initié et piloté par la Ville de Chartres, a été réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec le Conseil général et la Ville du Coudray, et avec une convention

de financement avec la Chambre des Métiers et la CFA pour les abords de l'entrée du CFA.

La suite des travaux, courant 2013, prévoit l'aménagement à l'identique sur le tronçon compris entre la rue des Chaises et la rue de Voves. La Ville de Chartres entreprendra seule, enfin, le réaménagement de la rue des Chaises.



Schéma de cohérence cyclable

Petit à petit, le vélo fait son nid



Les aménagements liés au schéma de cohérence cyclable, mis en œuvre depuis 2010, se poursuivent pour compléter le maillage dans l'agglomération et la ville de Chartres.

Outre les voies cyclables dessinées dans le cadre de l'aménagement de la rue Charles-Isidore Douin, de nouvelles pistes viennent d'être aménagées avenue Maunoury. Elles ont été délimitées sur les larges trottoirs par un marquage au sol. Les cyclistes

circuleront ainsi entre les espaces de stationnement et les arbres d'un côté, et une emprise piétonnière de l'autre côté. Organisées en sens uniques de part et d'autre de l'avenue et en cohérence avec les sens de circulation automobiles, ces pistes sont également matérialisées aux intersections, dans le respect de la réglementation

nationale. Un retour d'expérience sera effectué pour en vérifier la pérennité. Cet axe important de circulation entre Luisant et le cœur de ville chartrain sera finalisé courant 2013.

La configuration de la rue du Docteur Maunoury ne permettant pas des aménagements similaires, des solutions sont en cours d'élaboration pour donner satisfaction à la forte demande enregistrée.

Autres lieux, autres pistes

En parallèle, un double sens cyclable est mis en place dans le rue des Rouliers (au niveau de son sens unique) pour permettre de rejoindre le cheminement mixte de l'avenue Jean Mermoz.

L'aménagement de deux bandes cyclables avenue Alsace Lorraine est également à l'étude pour établir une liaison entre la piste de la rue de Rechèvres et la butte des Charbonniers, avec un test prévu en fin d'année. Enfin, la création d'un cheminement cyclable entre le rond-point de l'avenue Victor-Hugo et le jardin d'entreprise est prévu en 2013, en collaboration avec Chartres Métropole.



Des savoir-faire au service de la Ville

Réalisation et pose de deux grilles

La Direction du Centre technique municipal (DCTM) regorge de savoir-faire techniques et artisanaux. Outre que l'intégration de ces métiers permet à la Ville de substantielles économies en faisant réaliser beaucoup de travaux en régie au lieu de les sous-traiter, les services jouent également un rôle de transmission de savoir-faire : les professionnels plus chevronnés dispensent un enseignement aux stagiaires en apprentissage ou aux jeunes recrues. La réalisation et la pose de deux grilles en fer forgé, l'une aux abbayes Saint-Brice, l'autre à l'église Saint-Pierre, en est un exemple.



Grille St Brice

la même façon, et les barreaux y sont soudés et rivetés à chaud. Pour finir, le portail est peint par l'atelier Peinture de la DCTM. Comme l'église est un monument historique classé, l'ensemble de ce travail s'est fait en collaboration avec l'Architecte en chef des Monuments Historiques, consulté pour le dessin de l'ouvrage, le choix des matériaux et des finitions.

Réparation d'un portail en fer forgé aux abbayes Saint-Brice

Les mêmes équipes sont également intervenues pour la réparation d'un portail aux abbayes Saint-Brice, endommagé à la suite d'un accident. Avec les mêmes techniques de ferronnerie que pour le portail de l'église Saint-Pierre, la DCTM a pu restaurer cet ouvrage après l'avoir entièrement démonté. Il a été remis en place le 8 novembre.



Grille St Pierre

Création d'un portail en fer forgé à l'église Saint-Pierre.

La régie Bâtiment de la DCTM s'est vu confier la réalisation et la pose d'un portail en fer forgé pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite à l'église Saint-Pierre. Conçu et fabriqué par l'atelier Serrurerie, ce portail a connu un processus entièrement artisanal. Le travail commence par le traçage d'une épure à l'échelle 1 sur du contre-plaqué, dans le respect des proportions des grilles d'époque. Des barres de fer sélectionnées sont façonnées dans la masse à la forge du CTM : chauffées, martelées à une température fer rouge de 1000°C environ, elles s'ornent peu à peu de pointes en forme de flamme. Les traverses d'assemblages sont ensuite confectionnées de

En coulisses tout au long de l'année

Ces deux réalisations ne sont pas anecdotiques. Toute l'année, les services de la DCTM interviennent, en coulisses, sur toutes sortes de travaux, du fleurissement jusqu'à des aménagements de gros œuvre. Actuellement, ils sont notamment sollicités pour la conception, la fabrication et la mise en place de solutions d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Nécessaires sur de nombreux lieux publics, ces solutions sont conçues et réalisées au cas par cas, pour s'adapter parfaitement et durablement à toutes sortes de bâtiments ou terrains. L'actualité la plus proche concerne à présent le terre Saint-Nicolas pour lequel des rampes en acier forgé de grande longueur sont en cours d'élaboration.

Les marchés pendant les fêtes

Les infos du placier

Au moment des fêtes de fin d'année, les marchés de Chartres connaissent parfois de légères modifications. Pour éviter toute incertitude, le placier nous en fait un point global.

Marché alimentaire place des Halles : maintenu les samedis 22 et 29 décembre, il sera en revanche annulé les mercredis 26 décembre et 2 janvier et déplacé aux lundis 24 et 31 décembre.

Marché aux fleurs de la place du Cygne : aucune modification pour ce marché, qui se tiendra normalement **les samedis 22 et 29 décembre, et les lundis 24 et 31 décembre.**

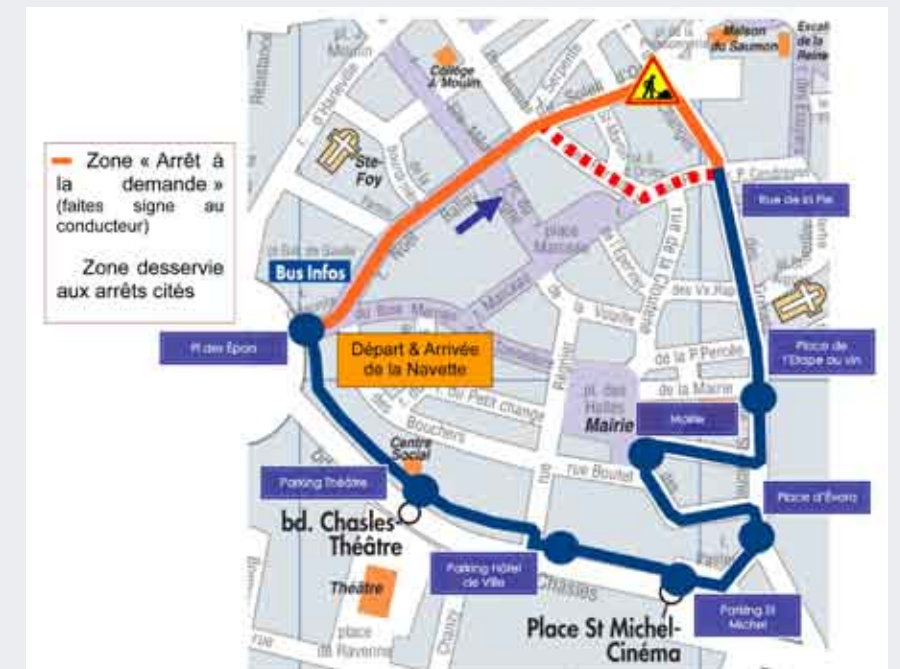
Marché de Beaulieu : pas de modification non plus : il reste fidèle à son calendrier en accueillant ses visiteurs **les dimanches 23 et 30 décembre, et les mercredis 24 et 31 décembre.**

Attention, le stationnement sera interdit rue au Lin les 24 et 31 décembre, de 2h du matin à 14h.



Modification du parcours de la navette gratuite

Chartres Métropole modifie le trajet de la navette gratuite chartreuse. Les nouveautés : un parcours qui s'étend désormais jusqu'à la contre-allée du boulevard Chasles, des passages toutes les 15 minutes, et des arrêts à la demande pour monter ou descendre, de la place des Épars à la rue des Changes. Service disponible du lundi au samedi (hors jours fériés) de 10h30 à 12h et de 14h à 18h. Dispositions valables dès le 15 décembre.



Campagne de salubrité

Le chat, « animal libre », mais...



La Ville lancera en 2013 une campagne en faveur des populations félines en ville : information sur l'obligation d'identification des chats et promotion de la stérilisation. Des idées reçues aux textes de loi, une sensibilisation s'avère indispensable, plus directement liée aux comportements humains qu'à l'éducation des animaux eux-mêmes.

Les statistiques nationales sont formelles : les Français sont fans de chats (plus de 61 millions en France, championne d'Europe). Pour autant, la présence des félins sur un territoire communal se doit d'être encadrée : leur population peut être source de nuisances. Pour les prévenir, les citoyens, propriétaires ou non de chats, se doivent d'adopter des comportements responsables.

Le chat, un animal avant tout
Avec un mode de reproduction rapide, un couple de chats peut théoriquement générer une population d'environ 20000 congénères en seulement 4 ans. Non stérilisé, le chat garde des instincts d'animal de territoire : marquage urinaire, marquages visuels par griffure sur des arbres, bagarres, miaulements... La stérilisation

(dès 6-7 mois pour les mâles et 5-6 mois pour les femelles) neutralise l'essentiel de ces comportements.

Le statut d' « animal libre »

La loi accorde au chat errant (chat livré à lui-même sur la voie publique), lorsqu'il est identifié et stérilisé par une association de protection animale ou une municipalité, un statut particulier d' « animal libre ». Relâché là où il a été capturé, il se sédentarise. Libéré de ses pulsions hormonales, il conserve son rôle de prédation des rongeurs, et des petits oiseaux.

Chat mal acquis ne profite jamais : être responsable d'un chat
L'identification du chat est obligatoire : elle comprend le tatouage ou le puçage (pose d'une puce électronique d'identification), dès



La prolifération théorique des chats

La loi

- Nourrir les chats errants ou en divagation sur le domaine public n'est pas autorisé. La loi prévoit une amende de 450 €. Des associations, dans le cadre d'un mandat municipal, peuvent les nourrir de façon ponctuelle pour les trapper.

- Trapper, maltraiter, blesser ou tuer des chats n'est pas autorisé, sous peine de suites pénales (2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende). Même si les chats sont non identifiés, et même chez soi.

- Poser des affichettes (de petit format) sur le domaine public lorsque vous avez perdu votre chat est autorisé par la police municipale après avoir informé ces services de votre démarche. La pose de tracts sur le mobilier urbain, panneaux de signalisation routière... est assimilée à une pollution selon le code de l'environnement. Les tracts noirs sur blanc sont interdits (réservé à l'administration). Tout affichage sur votre propriété est libre en l'absence d'arrêté municipal l'interdisant.

l'âge de 7 mois. Le collier, avec ou sans médaille, n'est qu'une option et ne répond pas à l'obligation d'identification de l'animal. Pour prévenir les problèmes de santé féline, les vaccinations sont plus que souhaitables, surtout si votre chat vadrouille. Elles préviennent les risques de maladies qui sont propres au chat : la leucose, la fiv, le coryza, (forme virale de la grippe du chat, fatale si elle n'est pas soignée).

Le propriétaire d'un chat est responsable de son animal en permanence, même pendant les vacances : il est interdit de le laisser livré à lui-même, pour quelque durée que ce soit. Adopter un chat, c'est s'engager pour 15-20 ans, avec des frais inévitables (compter à l'adoption au minimum 200 € pour la stérilisation, l'identification, les vaccins, puis, au fil des ans, la nourriture et les soins).

Responsabilité civile et pénale

Le propriétaire d'un chat est responsable de son animal devant la loi. Les atteintes à la propriété privée (dégradations de biens) et les blessures causées par l'animal peuvent être sanctionnées civilement ou pénalement après un dépôt de plainte par une personne physique (un particulier) ou morale (une institution, une association...).

2013 : début d'une campagne municipale pluriannuelle

Outre la sensibilisation du public à ces sujets, la Ville souhaite établir un partenariat avec la Société protectrice des Animaux pour une action de terrain. Dans un premier temps, la SPA recevrait mandat pour trapper les chats non identifiés, les faire identifier et stériliser.

La SPA / la fourrière



La fourrière et le refuge SPA se trouvent au même endroit mais ne sont pas les mêmes structures. Service du Conseil général, la fourrière répond à des missions de salubrité et de sécurité publiques dictées par la loi. La fourrière est habilitée à trapper les animaux errants. Les droits de garde sont payants : 85€ jusqu'à une semaine, ensuite 10€ par jour. Elle est habilitée à mandater des vétérinaires pour l'euthanasie des animaux non réclamés.

SPA : il pleut des chatons à la fin de l'hiver/début du printemps, et au milieu de l'été. Le refuge SPA d'Amilly s'est vu confier jusqu'à 200 chatons en une même période, ce qui engendre des problèmes de surpopulation et des coûts auxquels il lui est extrêmement difficile de répondre.

La SPA confie à l'adoption des chatons sevrés et en bonne santé, contre une participation aux frais vétérinaires. La stérilisation reste

à la charge de leurs nouveaux maîtres.

Contacts, appel aux dons : toutes les infos sur refuge-spa28.com et par tél. au 02 37 21 60 01
Refuge les Acacias, Amilly

Idées (fausses) reçues :

- Le chat domestique ne subvient pas seul à ses besoins.
- Un collier avec ou sans médaille ne répond pas à l'obligation de faire identifier son animal.
- La visite chez un vétérinaire pour identifier un chat recueilli n'est pas payante.
- La stérilisation ne concerne pas que les femelles. Les mâles doivent l'être aussi.

Où chercher son chat ?

Si vous avez perdu votre chat, ayez les bons réflexes :

- Apposez des affichettes dans le quartier (l'animal est généralement sédentaire d'un territoire défini).
- Rendez-vous à la fourrière à plusieurs reprises (l'animal peut être retrouvé des semaines ou des mois après sa disparition).
- Déposez une annonce sur un site gratuit (tel que chat-perdu.org) et ne négligez pas de faire mettre à jour vos coordonnées auprès de la centrale féline, quand vous déménagez !

Si vous trouvez un chat :

- rendez-vous chez un vétérinaire pour voir s'il est identifié et permettre de retrouver ses propriétaires (service gratuit),
- prenez le temps de déposer une annonce sur chat-perdu.org, voire d'apposer des affichettes dans votre quartier.

Attention : garder un chat qui s'avère identifié peut être assimilé à de la séquestration !



Les lauréats diplômés «mention exceptionnelle», du concours des maisons et balcons fleuris.

Bravo aux récipiendaires !

Les lauréats du concours des maisons et balcons fleuris étaient conviés au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville le 12 novembre dernier pour recevoir leur prix.

Isabelle Mesnard, adjointe au Maire chargée du Cadre de vie, entourée du jury du concours des maisons et balcons fleuris, dont plusieurs conseillers municipaux, a félicité les participants à cette rencontre annuelle, avant de décerner prix et diplômes. Sur l'estrade, trônait un énorme chrysanthème «le n° 10», couleur chaudron, qui portera le nom de «Ville de Chartres».

Désigné par un jury composé du public et de professionnels lors de l'exposition «*Champignons, fleurs et fruits d'automne*» à la Collégiale Saint-André, Jean-Louis Morineau, président de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, l'a qualifié de «*très florifère, robuste et vigoureux*». Sur fond de diapositives, Daniel Stives, responsable du service Espaces verts à la direction du Centre technique municipal,

a présenté une série de plantes pouvant élire domicile sur un balcon, une terrasse ou dans un jardin, comme l'abelia, l'avatere arbustive, le sedum, la croix de Jérusalem, l'agapanthe, l'hémérocalle à petites fleurs : «*chacun peut faire un fleurissement qui dure longtemps avec des plantes accessibles à tous*».



Le chrysanthème « Ville de Chartres »

Liste des récipiendaires

ARONDEAU Catherine: **bien**, AUBERT Claudine: **bien**, AUBIN Jean: **exceptionnelle**, AUBRY Thérèse: **exceptionnelle**, ALAMICHEL Solange: **bien**, ANDRIEU Corinne: **passable**, ARVISET Marie-Françoise: **bien**, BACLE Janine: **très bien**, BALZAC Jean-Claude: **bien**, BARRIER Francis: **bien**, BEBIN Andrée: **assez bien**, BELAISE Marguerite: **bien**, BENOIST Jeanne: **très bien**, BESNIER Gilberte: **non classé**, BEZARD Anne-Marie: **assez bien**, BIGOT-CORBIERE Chantal: **très bien**, BINET Gérard: **exceptionnelle**, BROCHARD Isabelle: **bien**, BLANCHARD André: **bien**, BLOCHET Joël: **bien**, BONSERGENT Gilberte: **bien**, BONSERGENT Guy: **très bien**, BONTEMPS Marie-Paule: **très bien**, BOURSERY Albert: **bien**, BUSSON Germaine: **exceptionnelle**, CALU Jocelyne: **bien**, CHABOCHE Martine: **bien**, CHAPISEAU Josette: **très bien**, CHAUSSIER Jean-Luc: **très bien**, CHEDE Alice: **très bien**, CHESNAIS Bernard: **bien**, COËSSIN DE LA FOSSE Jocelyne: **très bien**, COLAS Guy: **bien**, CORBY Patricia: **très bien**, CORNILLEAU Françoise: **bien**, CORNUCHE Simone: **bien**, COUTURIER Gilbert: **très bien**, DAUVERGNE Béatrice: **bien**, DAUVERGNE Josette: **bien**, DAVID Gérard: **très bien**, DELAIR Geneviève: **assez bien**, DELAIR Marie-Christine: **bien**, DELALANDE Catherine: **passable**, DESDOIGTS Jacqueline: **exceptionnelle**, DENIS Jeannine: **bien**, DESCHAMPS Denise: **assez bien**, DORSEMAINE Denise: **bien**, DULEU Christophe: **assez bien**, DUPONCHEEL Patricia: **assez bien**, DUPONT Solange: **assez bien**, DURAND Michel: **non classé**, DURET Roberte: **bien**, DUVAL Colette: **assez bien**, EL KHOUAKHI Cristelle: **passable**, ERDMANN Julien: **assez bien**, ESNAULT Marie: **bien**, ESNAULT Michel: **bien**, EVRARD Wladislama: **assez bien**, FAYNOT Janine: **bien**, FERREIRA Antonio: **très bien**, FERREIRA Maria Odete: **bien**, FILLETTE Christian: **très bien**, FISCHBACH Richard: **assez bien**, FLEURU Yolande: **passable**, FLEURY Maximilienne: **très bien**, FONTAINE Laetitia: **assez bien**, FORGEAT Renée: **très bien**, FOUASSIER Jeannine: **très bien**, FOUBERT Pierre: **passable**, FOUCHER Nadine: **assez bien**, FOUCHER Yvette: **bien**, FOUJU Jules: **bien**, FRICHE Jannette: **passable**, GALAS Georgette: **bien**, GARNIER Colette: **bien**, GAUDICHAU Wilawan: **assez bien**, GILARDI Catherine: **assez bien**, GIRARD Jean-Claude: **bien**, GONCALVES Nadia: **très bien**, GOUBET Simone: **bien**, GOUGIS Jeanne: **très bien**, GRANDPIERRE Janine: **très bien**,

GRIGNON Michel: **très bien**, GUERNET Patrick: **passable**, GUERREIRO Manuel: **bien**, HACHE Ginette: **très bien**, HATTRY Jean-Louis: **très bien**, HAY Françoise: **non classé**, HERMELINE Evelyne: **très bien**, HERMELINE Marcel: **très bien**, HILAIRE André: **passable**, ISENEGGER Hélène: **bien**, ITINERAIRE GOURMAND: **non classé**, JOUIN Christiane: **bien**, KERLAU Louissette: **bien**, KNOSP Josette: **PRIX «VILLE DE CHARTRES»**, LANTRAN Abel: **très bien**, LECLUSE Michelle: **très bien**, LECOIN Marcel: **assez bien**, LECOMTE Raymonde: **très bien**, LEDOUX Valérie: **passable**, LE GALL Fernand: **très bien**, LEJEUNE Simone: **bien**, LEMOINE Jean-Luc: **assez bien**, LEMOIGNO Jean-Louis: **bien**, LEQUINT Lucette: **non classé**, LEROUX Carmen: **bien**, LEROY Michel: **bien**, LHEMERY Alain: **bien**, LIA Ginette: **assez bien**, LOCRET Marie-Rose: **assez bien**, LONGAT Sylvie: **non classé**, LUBIENSKI Philippe: **très bien**, LUBIN Madeleine: **bien**, MAGDO Ginette: **bien**, MARCHAND Nora: **bien**, MARCHIONI Marie: **passable**, MASMOUDI Annie: **bien**, METIVIER Lionnel: **assez bien**, MICHAU Jeannine: **assez bien**, MILLOCHAU-SANIER Martine: **très bien**, MOLLEY Guy: **non classé**, MOLLIER Jocelyne: **très bien**, MOREAU Mylène: **exceptionnelle**, MORVANY Angélique: **non classé**, MOTYKA Marie-Eldine: **exceptionnelle**, MAZIN Martine: **bien**, MENI Mireille: **non classé**, NOURRY Bernard: **bien**, PAIS Maria: **très bien**, PAPIN Françoise: **très bien**, PATAUX Yvette: **très bien**, PAZDIOR Marie-Thérèse: **passable**, PETIT-TRUBERT Anne-Marie: **bien**, PETIT Alain: **non classé**, PICHARD Micheline: **très bien**, PLAGELET Odette: **très bien**, PIERRE Rémi: **non classé**, PIGEARD Jeannine: **assez bien**, POIRIER Yvette: **bien**, POULIZAC Serge: **très bien**, PROUST Jeanine: **bien**, RADIER Guy: **bien**, RAMELLA Janine: **bien**, RAMELLA Georges: **bien**, RIANI William: **assez bien**, RICHER Marie-Odile: **très bien**, RINCLA Amour: **non classé**, ROBERT Odette: **assez bien**, ROBERT Patrick: **passable**, ROYER Lyliane: **bien**, RUELLO Marie-Louise: **passable**, SERIVE Gérard: **assez bien**, SIBILLE Jeannine: **bien**, SOREAU Claudine: **assez bien**, STEIMETZ Marie-Louise: **très bien**, TESSON Andrée: **assez bien**, THIBAUT Marie-France: **très bien**, TOUPANCE Jeannine: **bien**, VEDIE Danièle: **très bien**, VILLEFAYOT André: **bien**, VIOLETTE Raymond: **assez bien**.

	PRIX «VILLE DE CHARTRES»		TRÈS BIEN		ASSEZ BIEN		NON CLASSÉ
	EXCEPTIONNELLE		BIEN		PASSABLE		

Ecole maternelle Jules Ferry

Les bambins ont pris possession de leur nouveau restaurant



Jean-Pierre Gorges, député-maire, entouré de nombreux adjoints et conseillers municipaux, et Michel Reymondon, inspecteur académique, ont inauguré, le 29 novembre dernier, un nouveau restaurant scolaire permettant d'accueillir 80 enfants en deux services, à l'école maternelle Jules Ferry, rue de Varize.

11h30 : 6 tables rondes de 8 places attendent 48 bambins âgés de 3 à 6 ans pour déjeuner dans la nouvelle salle de restauration qui leur est dévolue en rez-de-chaussée, à l'école maternelle Jules Ferry, rue de Varize, dirigée par Jocelyne Pellet. Les premiers convives ont pris possession des lieux à la rentrée scolaire 2012-2013.

Le local comprenant aussi une pièce pour réchauffer les plats, une laverie et des WC, a été aménagé de mai à août 2013. A l'étage, un local pour les agents de service.

La libération de bureaux mitoyens à l'école maternelle, au 65 rue de Varize, a permis à la Ville de procéder à leur location-vente. La municipalité a consacré 117 750 euros TTC aux travaux de transformation et d'aménagement de cet espace.

« Je salue très chaleureusement tout le travail, tous les choix que fait la Ville de Chartres pour ses écoles, tant au niveau des aménagements, de la restauration que des nouvel-

les technologies », a mentionné Michel Reymondon, inspecteur académique. « Merci, Monsieur le député-maire, pour les priorités que vous accordez à l'école. L'éducation appartient aux parents, aux communes, à la collectivité, à la société ; on est tous responsables ».

« L'école, c'est ultra prioritaire, pour une ville attractive. Il faut investir » a enchaîné Jean-Pierre Gorges, député-maire. « L'éducation nationale est le premier budget de l'Etat avec la santé. Dès le premier mandat, on a mis cela en priorité. Je défends l'égalité des chances pour les nouvelles technologies, pour que l'enfant ait un métier plus tard. La restauration aussi est importante pour sa réussite. Il faut que dans la Ville, toutes les écoles avancent en même temps. Nous entretenons, avec l'éducation nationale, un échange parfait. Les bambins qui ont cinq ans aujourd'hui seront dans 15 à 20 ans ingénieurs, enseignants... La compétition est très rude. Nous devons tout mettre en œuvre pour leur réussite ».

Informatique

Le coût d'investissement et de fonctionnement en matériel informatique à l'école élémentaire Jules Ferry, rue de Villaines, s'élève à 44 000 euros TTC, auxquels s'ajoutent 17 500 euros de câblage.



Opération Mécénat Chirurgie cardiaque

Un nouveau cœur pour Noël



Karine Dorange, adjointe aux Sports et à la Jeunesse, Pierre Mayinda, conseiller municipal, Adja et sa mère d'accueil en France.

A l'occasion du Tour de France, la Ville de Chartres et les jeunes des quartiers de la Madeleine et de Beaulieu s'étaient engagés aux côtés des représentants de l'association Mécénat Chirurgie cardiaque. Un engagement qui a contribué à sauver la vie de la petite Aminata.

Patricia, Charlotte et Pierre, Hélène, Axel, Gloire et Grâce, Marius, Abdelali, Yanis, Ousmana et Calista n'ont pas ménagé leurs efforts quand ils ont participé à l'opération Mécénat Chirurgie Cardiaque aux côtés de personnalités françaises. Leur rallye-raid pour déposer des urnes et récolter des dons, leur contre-la-montre entre Bonneval et Chartres et la contribution financière de la Ville de Chartres, auront permis à l'association de recueillir **les fonds nécessaires à la prise en charge de 12 enfants.**

L'association finance en effet la prise en charge d'opérations de chirurgie sur des enfants souffrant de malformations cardiaques. La mairie a eu le grand plaisir d'accueillir, en octobre dernier, la petite Aminata Adja Soumare, Séné-

galaise de 1 an, qui a ainsi pu être opérée d'une tétralogie de Fallot. À présent hors de danger, Aminata a retrouvé la famille d'accueil qui l'hébergeait en France, avant de rejoindre les siens à Dabo.

Pour découvrir cette action caritative :
<http://www.mecenas-cardiaque.org>



L'équipe chartreuse de Mécénat chirurgie cardiaque lors du Tour de France, en présence de Francine Leca, fondatrice de l'association et Karine Dorange.

7^e édition du prix littéraire Handi-livres

Le Chartrain Roger Judenne récompensé

Roger Judenne s'est vu remettre le prix Handi-livres 2012 par un jury composé de professionnels du handicap, de journalistes et d'écrivains.

La cérémonie s'est déroulée le 1^{er} octobre dernier à la Bibliothèque nationale de France à Paris.



Crédit photos : Handi-Livres.

Dans la catégorie Roman, *Le Silence des Rives* (éditions De Borée) de Roger Judenne a été récompensé par Laure Adler, journaliste, écrivaine et présidente du jury Handi-livres.

Ancien enseignant, conseiller pédagogique, directeur de l'école de la Brèche à Chartres durant 24 ans, Roger Judenne s'adonne à l'écriture alternant romans du terroir et romans pour la jeunesse. «*J'ai écrit 88 livres. Le Silence des Rives est sorti il y a un an et demi. C'était mon 84^e roman. Je suis très ému. Cela a été un vrai moment de plaisir de recevoir ce prix, une reconnaissance de mon travail*».

Le Prix Handi-livres est organisé par le Fonds Handicap et Société, Intégrance, et la Bibliothèque nationale de France.

Le Silence des Rives - synopsis



1940... l'exode.

L'histoire de Toinette, 14 ans, originaire de Voves, enfant trisomique. En 1940, Toinette part en exode avec sa famille. Après un bombardement, elle se retrouve seule. Elle suit le flot des réfugiés et se retrouve dans un asile d'aliénés à Bonneval...

En vente en librairies

A l'école de la Brèche

Le musée de l'École rouvre ses portes

En franchissant le seuil de deux classes de l'école de la Brèche qui abritent désormais le musée de l'École, meubles authentiques, pièces rares et autres accessoires pédagogiques d'époque étonneront les plus jeunes et raviveront chez les plus âgés la nostalgie de l'école de jadis.



Jean-Pascal Baron, directeur de l'école de la Brèche et Marie-Françoise Soulier, présidente de l'association du musée de l'École, lors du film «*Retour vers le passé*», écrit et réalisé en avril 2009 par les CM1 de l'école de la Brèche.

de l'École, soutenu par la mairie de Chartres, le Conseil général 28 et la Région Centre, a été inauguré le 29 novembre dernier.

Au programme

- Exposition temporaire : «*La maîtresse d'école*» d'après l'ouvrage de Massin : décembre 2012.
- Atelier à thème : «*Le timbre et l'école*» animé Jean-François Ressort : vacances de février 2013.

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et un week-end par mois. Ateliers pendant les petites vacances scolaires.

Visites scolaires :

Animations (à partir du CP) sur réservation 15 jours à l'avance et à partir de 15 personnes.

Tarifs :

- enfants : 3,50 €,
- adultes : 4,50 €

Visites libres :

- adultes : 3 €
- enfants 6 à 12 ans : 2 € (gratuit moins de 6 ans).
- adhésion à l'association : 1 €.

Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, 12 place Drouaise à Chartres
tél. : 02 37 32 62 13
Mail : musee-de-lecolechartres28@orange.fr
<http://musee-de-l-ecole-chartres.over-blog.com>

Prix Fulbert de Chartres 2012

Henri Loevenbruck et Sigrig Renaud lauréats

Le 7^e prix Fulbert a été décerné à deux auteurs à la médiathèque l'Apostrophe le 10 novembre dernier.

Créé en 2006 à l'occasion du millénaire de l'évêque de Chartres, le prix Fulbert récompense deux œuvres de parution récente consacrées au Moyen Âge, l'une destinée au jeune public et l'autre aux adultes.

Le jury, composé entre autres de Bernard Sarry, président des Amis de la médiathèque de

Chartres, Patrick Gérard, adjoint au maire et président fondateur du prix, et François Habert, président du comité de lecture, a voté à l'unanimité dans la catégorie adulte pour *L'Apothicaire* (Flammarion), l'épopée ésotérique d'Henri Loevenbruck. Dans la catégorie jeunesse, *Le Journal intime de Guillaume, fils de chef viking* (Gallimard) de Sigrig Renaud est arrivé en tête. Les lauréats, après avoir participé à une conférence-débat, ont dédicacé leur livre.



Sigrig Renaud, Patrick Gérard et Henri Loevenbruck

Bouliers, lanternes à pétrole, livres de morale, uniformes, encruteurs, cartables, meuble-épargne, «salle d'asile» ancêtre de l'école maternelle... Un retour à l'école du début du siècle !

Le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, créé en 1975 par André Thoby, Roger Joly et Yvette Chatel, collecte, conserve et met en valeur le patrimoine scolaire. Les premiers objets proviennent de l'école des Ressuintes près de la Ferté Vidame. Installé rue du 14 juillet, le musée fut fermé au public en 2005. Marie-Françoise Soulier, présidente de l'association des Amis du musée de l'École témoigne : «*entre 2005 et 2012, la «traversée du désert» fut active et constructive avec, entre autres, un musée itinérant proposant aux élèves une «école 1900»,*

une valise pédagogique «écrire au porte-plume», cela grâce au bénévolat d'une équipe de douze membres très motivés».

Intérêt culturel et touristique

Le musée de l'École a rouvert ses portes dans deux salles de l'école de la Brèche «*mises à disposition par le maire de Chartres, convaincu de l'intérêt culturel et touristique de ce musée. Ce relogement transitoire nous redonne visibilité et crédibilité auprès des collectivités, associations et donateurs qui soutiennent notre action*». Une salle accueille des expositions d'objets scolaires anciens, l'autre, reconstituée en une classe 1900, des animations. «*Nous espérons un local plus grand avec une salle d'exposition, une salle d'animation et des lieux de conservation pour ce riche patrimoine scolaire unique en France*». Le musée

Au musée des Beaux-arts de Chartres
Le samedi 15 décembre à 20h30

Concert Bach, Mozart

Pierre Ivanovitch au violon, Ikuko Ivanovitch au piano

Le Musée des Beaux-arts de Chartres résonnera, le 15 décembre, aux accents d'une divine musique de chambre que l'on aurait déjà pu entendre au temps du siècle des Lumières quand ce lieu était résidence de l'évêque.

Avec leur talent et leur sensibilité bien connus, Pierre Ivanovitch au violon, Ikuko Ivanovitch au piano, nous feront découvrir toute la force émotionnelle d'une partita et de trois sonates qui célèbrent Bach et Mozart.

En 1^{re} partie, Jean-Sébastien Bach, maître du contrepoint, avec la partita pour violon solo, n°II, en ré mineur (BWV 1004). Avec la sonate pour violon et piano en mi majeur (BWV 1016), un vrai dialogue s'établit entre le violon et la main droite du clavier.



En 2^e Partie, le divin Mozart avec la sonate pour violon et piano en fa majeur K 376.

Point d'orgue de la soirée : la sonate pour violon et piano en la majeur K 526 qui partage la même célébrité que «la petite musique de nuit».

Réservations : 02 37 90 75 22
ou 02 37 27 19 02.
Participation aux frais : 12 euros.
Tarif réduit : 8 euros.

Orchestre d'Harmonie de Chartres Concert d'hiver

D'est en ouest : un trait d'union entre les plaines du Montana et la Caucase, un voyage d'un univers à un autre, dans des ambiances où le classique flirte avec le jazz. L'Orchestre d'Harmonie de Chartres vous convie à une rencontre avec six grands compositeurs russes et américains : Moussorgsky, Tchaïkovsky et Prokofiev, Miller Bernstein et Gershwin.

Samedi 15 décembre, 20h30, au Théâtre de Chartres. Entrée et placement libres dans la limite des places disponibles.

Réservation conseillée au Théâtre : du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi de



10h à 13h, tél. : 02 37 23 42 79, ou par courriel : contact@theatrede-chartres.fr

Concert d'hiver de l'Orchestre symphonique de Chartres Petites et grandes symphonies



C'est à un concert riche et varié que vous invite l'Orchestre symphonique de Chartres pour son traditionnel concert d'hiver au Théâtre.

En première partie, vents et cordes feront partitions à part dans deux œuvres leur donnant la vedette. La *Petite symphonie* de Gounod, tout d'abord, écrite pour le pupitre des bois plus deux cors, représente un modèle d'élégance, de finesse et de simplicité. Le *Double concerto* de Jean-Sébastien Bach ensuite, donnera le relais aux cordes de l'orchestre pour accompagner Patrice Legrand et Pierre-Emmanuel Dupret, deux éminents solistes du département.

La deuxième partie de ce rendez-vous jouera la réconciliation de ces deux phalanges, à travers la très populaire *Symphonie du Nouveau monde* de Dvorak. Monument de la musique, cette œuvre a été travaillée tout au long de cette année pour être interprétée lors de ce concert, dans son intégralité. Le public, sera sans doute nombreux pour encourager les musiciens chartains lors de cette représentation.

Samedi 8 décembre à 20h30, au Théâtre de Chartres
Tarif unique 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Conférence le vendredi 7 décembre, salon Marceau à 20 h 30

La France des Bonnes Nouvelles



Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre de l'Académie des Technologies, économiste et débatteur percutant, bien connu des plateaux de télévision, Michel Godet vient de faire paraître *La France des bonnes nouvelles*. Après une préface de Michel Rocard, il décrit dix-huit aventures réussies dans une France en crise. Le chapitre trois est consacré à Chartres.

Michel Godet qui a été salué en 2011 par l'Institut de France avec le Prix Edouard Bonnefous pour son optimisme invétéré se présente comme un libéral parce que social, ni à droite ni à gauche mais ailleurs et autrement. Il milite pour que la compétence l'emporte sur l'appartenance.

Votre Ville : Comment avez-vous eu l'idée de consacrer un chapitre de votre livre à l'expérience chartreuse ?

Michel Godet : J'ai découvert Chartres lorsque j'ai animé les premiers Entretiens de Chartres il y a quelques années. J'ai vu que la Ville et l'Agglomération étaient très innovantes dans l'organisation du travail en commun et des échanges de savoir-faire entre les entreprises locales. J'ai voulu en savoir davantage : dans un contexte de réduction nécessaire des dépenses publiques, mais d'explosion des budgets des collectivités, la Ville de Chartres baissait ses impôts et réussissait. Un cas unique en France.

Alors j'ai organisé en 2011 la visite d'une délégation, où l'on trouvait des responsables des Compagnons du Devoir, et aussi Alain Lebaube, l'ancien du directeur du Monde-Initiatives, Jean-Claude Bouly, directeur de Centre national de l'Entrepreneuriat, etc...

Et j'ai sélectionné Chartres parmi les belles histoires que je rassemblais pour la suite de mon précédent ouvrage : *Bonnes nouvelles des conspirateurs du futur* paru en 2011. J'ai donc appelé ce nouvel ouvrage, écrit avec Alain Lebaube et Philippe Ratte : *La France des bonnes nouvelles* toujours chez Odile Jacob. Car si la France d'en haut va mal,

celle d'en bas qui entreprend et qui innove, va bien. Et notre pays irait mieux si nos dirigeants étaient moins jacobins et s'attachaient à organiser la contagion des bonnes pratiques.

La Mayenne, l'Ain, le Choletais vendéen ont ainsi un taux de chômage deux fois plus faible que la moyenne nationale. A Dijon, Pierre Choux et son groupe «Idées» démontrent qu'il est possible d'insérer des chômeurs considérés comme inemployables par Pôle Emploi, dans le secteur marchand à un coût deux fois moindre que pour les emplois d'avenir. Et qui au bout d'un an rapporte deux fois plus à la collectivité en impôts et charges.

A Chartres, l'élu et ses équipes ont développé une vision stratégique à long terme de l'Agglomération : un savant mélange de confiance dans l'économie de marché musclée par une forte volonté interventionniste en matière de logement, de mixité sociale et d'aménagement. Ce mélange est indispensable pour un développement harmonieux car le marché est forcément aveugle au long terme.

Les « bonnes nouvelles » viennent de tous les horizons de la société française, de gauche, de droite ou d'ailleurs. La caractéristique commune de leurs responsables : ils ont acquis une vraie compétence professionnelle dans la société civile et la mettent au service de l'intérêt général.

VV : Comment regardez-vous le débat sur la compétitivité ?

MG : Il y a des réalités simples. Les dépenses publiques de la France

sont de dix points supérieures à celles de l'Allemagne, 56 % du PIB contre 46 %.

En 1980, les dépenses publique allemandes représentaient 42 %, celles de la France 40 % du PIB. La cause du fossé de dépenses, de charges et de compétitivité qui s'est creusé? Nous avons aujourd'hui 1.5 millions de fonctionnaires et d'agents publics de plus qu'en 1980, notamment dans les collectivités territoriales. Les 35 heures et le clientélisme des élus avec des recrutements et des subventions inutiles n'ont pas aidé...

Du côté des salariés, face aux difficultés de compétitivité, ceux de Continental à Sarreguemines, y compris les syndicalistes CGT, ont accepté, pour maintenir l'emploi et la compétitivité, de travailler 39 heures en étant payés 35.

Je crois que toute la France devrait revenir aux 39 heures payées 35. Ce serait un vrai choc de compétitivité, et c'est d'ailleurs ce que Renault propose pour maintenir l'emploi automobile en France. **On ne peut en effet continuer de vivre sous la morphine de la dette en distribuant des revenus sans création de richesses,** c'est-à-dire en prenant dans la poche de nos enfants. Mais qui va dire cette vérité aux Français : demain il faudra travailler plus pour espérer ne pas gagner moins ! Il le faudra bien si nous voulons garder notre rang et ne pas finir comme la Grèce.

La France des bonnes nouvelles de Michel Godet
aux éditions Odile Jacob.
www.lapropective.fr

Les Amis de la cathédrale de Chartres

Les tapis du chœur de la cathédrale



Photo: Rencontre de la Cathédrale de Chartres

A l'occasion du huitième centenaire de la cathédrale en 1994, l'artiste Hervé Lelong, peintre cartonnier, avait proposé de créer un tapis pour la croisée du transept autour du nouvel autel de marbre et d'argent créé par l'orfèvre géorgien Goudji. Quelques temps plus tard, il avait offert les cartons de quatre tapis à exécuter dans la tradition de la tapisserie d'Aubusson.

Pendant six années, deux cents bénévoles de la France entière et d'autres pays d'Europe se sont mises au service de ce projet, pour broder les 75m² de cet ensemble.

Depuis l'an 2000, ce tapis sur fond bleu et rouge, en écho aux couleurs des vitraux, orne le chœur de la cathédrale lors des grandes cérémonies. Un décor d'épis de blé, de vigne et de feuillage ponctués les bordures, tandis que de grands motifs symboliques occupent le centre.

Les Amis de la cathédrale de Chartres organisent une conférence « *Les tapis du chœur de la cathédrale, aventure humaine et genèse d'une œuvre* », présentée et animée par Hervé Lelong, au cours de laquelle sera projeté un film retraçant cette entreprise.

Jeudi 6 décembre à 18h, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.
Entrée libre



Chloé G. Fresson

Premières rencontres « Vin et littératures »

Les vignerons mettent le vin en littérature



Amateurs de mots et de vins, cette manifestation est pour vous !

Le Rotary club de Chartres organise la première édition des rencontres « *Vin et littératures* ». Rassemblant au même endroit du vin et des livres, elle sera l'occasion d'un voyage à travers les grandes régions viticoles de France, grâce à des ventes et dégustations de vins de toute la France (Bourgogne, Bergerac, Languedoc, Monbazillac, Saint-Émilion, Lalande de Pomerol, Anjou, Champagne, Côtes de Bordeaux ou vins du Sud). Voyage à travers le temps également, puisque L'Esperluète, partenaire du projet, proposera une sélection de bons ouvrages « *viniphiles* », de Rabelais à nos jours. Les esprits pratiques sauront sans doute étancher leur soif de conseils, grâce aux guides viticoles qui y seront présentés. Les bénéfices des ventes seront versés aux œuvres sociales du SDIS, le Service départemental d'Incendie et de Secours.

Samedi 8 décembre de 10 h à 20 h et dimanche 9 décembre de 9 h à 13 h, salons de la Cosmetic Valley, « *Maisons des Chanoines* », 1, place de la Cathédrale à Chartres. Entrée 5 €, comprenant un verre pour les dégustations.

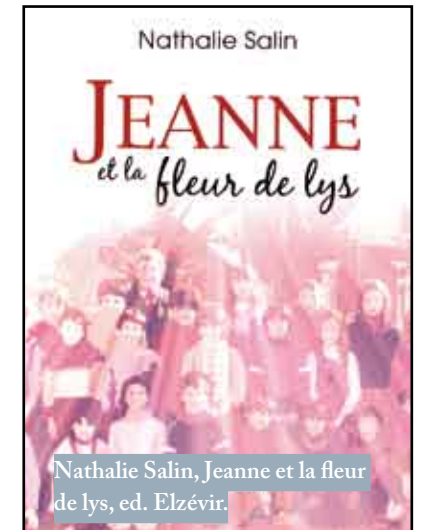
Jeanne et la fleur de lys, premier roman

Joyeux Noël, monsieur Beauget !

André Beauget, chartrain et bientôt centenaire, est l'heureux grand-père d'une jeune romancière. Nathalie Salin, sa petite-fille, vient de publier son premier roman, *Jeanne et la fleur de Lys*.



La romancière et son grand-père, André Beauget, à Chartres, centenaire en janvier 2013 !

Nathalie Salin, *Jeanne et la fleur de lys*, ed. Elzévir.

Nathalie Salin semble encore étonnée d'être auteure. Cadre informaticienne, rien ne semblait la destiner à écrire ces quelques – excusez du peu – 700 pages. « *Il y avait une histoire qui me trottait dans la tête depuis quelques temps. Des bribes d'intrigue, des personnages qui allaient s'étoffant, des tableaux, des situations... Je notais ces idées sur des petits papiers, j'en avais plein mon sac. Un jour, je me suis assise à mon ordinateur, et j'ai commencé à écrire. Ça m'a pris cinq ans, cinq années pendant lesquelles je n'en ai parlé à personne. Pas même à mon mari. Je profitais de moments de tranquillité et, selon le temps disponible, consignais des notes ou écrivais un chapitre entier. Je pouvais aussi bien travailler une demi-heure que trois heures d'affilée. Je tissais ma trame, je donnais vie à mes personnages, je nourrissais mon récit, et est arrivé un moment*

où j'ai posé un point final. J'ai pris le temps de me relire et c'est alors que j'ai réalisé combien j'avais écrit. Mon histoire me plaisait bien, mais il me restait un pas à franchir. C'est ce que j'ai fait en envoyant mon manuscrit à plusieurs maisons d'édition. Avec la réponse positive des éditions Elzévir, j'ai réalisé que quelque chose s'était accompli. C'est étrange et très agréable d'être publiée: je participe à des salons, je vais à des dédicaces... mais ma place est à présent du côté de ceux qui signent. C'est aussi le côté qui reçoit les critiques. Pour l'instant, j'ai eu surtout des commentaires très positifs. Ces réactions de lecteurs qui me disent avoir passé de bons moments de lecture sont pour moi plus concrètes et plus valorisantes que les statistiques de ventes. Que mon roman puisse donner autant de plaisir que j'en ai eu à l'élaborer, c'est ce qui m'importe. »

Ce dont il s'agit

Jeanne a bientôt dix ans, elle fait partie d'une famille parisienne plutôt bourgeoise. Elle ne le sait pas encore, mais elle appartient à une lignée très particulière. Elle ne tardera pas à découvrir le secret lié à sa naissance. Ouvrage que son auteure qualifie de « *très temporisé* », *Jeanne et la fleur de lys* dessine l'histoire de quatre générations d'une même famille, de 1994 à 2028. Essentiellement réaliste, il contient une graine de fantastique qui croît au fil des pages. De ce fantastique qui inspire Nathalie Salin et que l'on retrouve chez HG Wells ou Diana Gabaldon... deux auteurs dont les œuvres « *lui parlent* ».

Pékin-Paris-Londres à vélo

Le vélo, vu sur 14542 km



Le rassemblement avant le départ dans les montagnes chinoises.

René Doussineau profite de sa toute récente retraite pour « redécouvrir » le vélo en s'inscrivant à la Fédération française de Cyclo-tourisme. Quatre ans après, il fait partie des 80 adeptes qui relèvent le défi du Pékin-Paris-Londres. De 116° ouest de longitude au méridien Greenwich, il pose aujourd'hui un regard contrasté sur cette aventure.

D'emblée, René Doussineau prend des baguettes : ce périple est un challenge, certes, mais pas un exploit. Ce parcours, qui paraît à première vue impensable, est en fait tout à fait réalisable grâce à l'organisation et à l'encadrement proposés. D'ailleurs, les 80 participants (dont 60 Français) comptaient des septuagénaires. Le défi, d'après ce Chartrain, réside plus dans une rupture de cinq mois en compagnie d'inconnus, que dans l'engagement physique. A l'entendre, passer de 70m sous le niveau de la mer à 4000m d'altitude n'est pas un problème en soi. Une fois qu'on y est, tout est affaire de rythme : levers à 5h30 le matin, départs à 7h, des étapes

de 40 à 180 km selon la qualité du terrain à parcourir, pour 6 à 7h de vélo (voire jusqu'à 10 heures, exceptionnellement), et un jour de repos tous les 8 jours. Au final, c'est une épreuve très solitaire : *« quand on pédale, on est facilement plus seul qu'en groupe. Chacun va à son rythme, ce qui nécessite de se regrouper avant l'arrivée de l'étape, pour rassembler la tête et la queue de peloton, parfois à 2h d'écart ! ».*

La Chine, un vaste chantier

L'expérience chinoise, c'est un grand seau d'eau en pleine figure ! Le pays tout entier est un vaste chantier, 24h sur 24 et sept jours sur sept et, au cœur des forêts de grues qui y poussent, le vélo subsiste dans un mince interstice entre piétons et voiture-

res. Auparavant petite reine des grandes villes, la bicyclette est aujourd'hui enfouie dans les flots automobiles qui se sont déversés presque d'un coup. Malgré tout, une place lui reste réservée : la structure des artères intègre systématiquement une double-voie cyclable. Un temps considéré comme une espèce menacée, le cycliste semble redevenir un objet de considération de la part des pouvoirs publics, à qui se pose à présent la question de l'endiguement des circulations. Et déjà le géant prend un pas d'avance : si le vélo se fait rare, c'est aussi parce que le VAE (vélo à assistance électrique) le supplante déjà ! A l'extérieur des villes, le cycliste circule comme il peut : aucun aménagement ne lui est réservé.



Le départ de Pékin, devant le stade olympique.



La montée du col à 3792,75 m d'altitude.

Le long des routes il doit faire son chemin entre les cargaisons perdues par des 70-tonnes trop chargés et les voitures qui circulent selon la loi du plus fort. Dès la sortie des villes, la seule limite à la circulation est celle du possible : les essieux cassés et les pneus éventrés sur les bords de routes en témoignent.

Eurasie, terre de contrastes

Un grand axe est en cours d'aménagement pour relier l'Orient chinois à l'Asie centrale, par l'ancienne route de la soie. Un train à grande vitesse est appelé à traverser toute la moitié nord de la Chine. On y goûte aussi bien les grandes étendues du désert de Taklamakan, que les hautes altitudes des chaînes de montagne qui permettent de passer de la Chine au Kirghizistan. Si faire du vélo dans des paysages changeants s'avère agréable, enchaîner des centaines de kilomètres de lignes droites semble éprouvant. *« On y gagne en détachement. Je me suis surpris à avoir les mêmes pensées que dans le Perche où, après quatre ou cinq montées et descentes, on ne pense plus qu'à la montée et à la descente suivantes. On se focalise sur l'hébergement du soir, sur la nourriture qu'on nous y offrira, sur le paysage qui viendra ensuite. »* Évidemment, là, pas de pistes cyclables et les routes sont parfois en si mauvais état que les conducteurs choisissent parfois de rouler dans le steppe. *« Alors qu'un camion y est resté, tous les vélos ont tenu le coup. Je n'ai même pas*

crevé de tout le voyage ! » Les villes de l'ex-bloc soviétique réservent une surprise : le vélo s'y intègre très bien, y compris le long de grandes artères, ce qu'il doit sans doute à la politique d'un pays où la voiture était réellement un bien réservé à des privilégiés. Un atout incontestable pour des villes qui souhaitent tirer profit de leurs attraits touristiques : Astrakan, Krasnodar, Odessa...

Europe : les voies multiples

Après un tel dépaysement, René Doussineau porte un regard neuf sur la place du vélo dans « nos » pays d'Europe occidentale. Autriche et Allemagne, par exemple, ont une vraie longueur d'avance, avec une pratique du vélo qui fait partie de l'éducation familiale et une multiplicité des pistes cyclables, indépendamment aménagées des rues et routes. En Fran-

ce, les aménagements gagnent du terrain et sont généralement assez bien faits. Ils gagneraient en sécurité en s'émancipant matériellement des espaces carrossables... notamment dans les entrées des grandes villes, comme à Paris. De retour à Chartres, René Doussineau n'a pas laissé tomber le vélo. Il a retrouvé le milieu qui lui a fait apprécier ce loisir, celui de Chartres et de son agglomération dont les politiques cyclables progressent bien, celui des plaines de Beauce d'où les vues sur la cathédrales sont incomparables, celui aussi du milieu associatif qui est si actif : arrivé le 1^{er} septembre, il s'est rendu directement sur le stand de Madeleine Sport et Détente, lors du Salon des associations.



« De retour à Chartres, aussitôt au salon des associations sur le stand Madeleine Sport détente »

Challenge national de Sarbacane 2012

Un rendez-vous attendu



Samedi 13 octobre, 115 participants se sont déplacés pour participer à la 4^e Coupe nationale de Sarbacane adultes au gymnase de la Halle Jean-Cochet. Au-delà des succès sportifs, on assiste aussi au succès d'une discipline qui monte.

Le tir à la sarbacane, pratiqué à l'origine chez les valides, a été choisi pour les qualités et les compétences qu'il développe chez un public très lourdement handicapé. Cette activité nécessite une grande rigueur et une maîtrise technique : adresse, précision, endurance.

Les grands handicapés ayant peu

de représentation dans bon nombre d'organisations sportives, le département Jeunes de la Fédération Française Handisport a instauré et mis en place le Challenge national de Sarbacane, compétition de référence qui leur est exclusivement réservée. Au niveau sportif, les catégories distinguent les participants en fauteuil électrique (FE), en fauteuil manuel

difficile et irrégulier (F1) et aux participants très mal marchant de la catégorie debout (D1).

L'association Chartres Handisport et Loisirs, sous l'égide de la Fédération, a organisé cette compétition avec une catégorie potence et une catégorie sans potence. Pour cette 4^e édition, une phase de qualification a préparé les concurrents aux duels de l'après-midi sur cibles trispot (3 petites cibles), tandis que les non qualifiés participaient à la Consolante. Les quarts de finale, demi-finales et finales constituaient évidemment, en troisième partie de rencontre, le point fort de ce championnat.

Le Challenge national de Sarbacane connaît un succès croissant par le nombre de pratiquants issus des différentes structures et clubs de l'hexagone, qui a presque triplé depuis 2009. Deux Chartains se hissent au rang des médaillés : Alain Claude, 3^e en catégorie sans potence et Pascal Kaczmarczyk, 3^e en catégorie potence.

Merci aux participants, bureau, bénévoles (65 personnes) et sponsors qui ont fait de cette journée une totale réussite.



« Le foot c'est bien l'école c'est mieux »

Cédric Bouchet (à gauche) et 13 des 15 sélectionnés du programme.

L'Horizon de Beaulieu félicité

Depuis 5 ans, chaque année, Chartres Horizon accueille 15 jeunes au sein de son programme « *Le foot c'est bien l'école c'est mieux* ». L'objectif : remotiver les troupes à l'école par le levier du foot.

La plupart sont fans de foot et entendent bien s'y consacrer sérieusement. Voire professionnellement. Malheureusement, à l'école « *ça ne suit pas* » : difficultés scolaires ou manque d'assiduité leur collent une mauvaise étiquette.

Comme l'explique Cédric Bouchet, coach et « *manager* » de ces jeunes de 9 à 12 ans, le principe du programme « *Le foot c'est bien l'école c'est mieux* » est simple : « *On repère les jeunes licenciés qui ont des difficultés à l'école et on leur propose un contrat : oui pour le foot, à condition qu'ils se remobilisent à l'école et améliorent leurs résultats ou leur attitude. On établit alors un suivi avec un carnet de liaison qui fonctionne avec des points verts, oranges ou rouges. Évidemment il y a un bâton : trop de points rou-*

ges ou orange les consignent aux vestiaires pour des devoirs scolaires pendant les entraînements, voire les excluent de matchs. La carotte, surtout, les motive, puisque c'est la possibilité d'entrer en Sélection sportive, puis en Pôle Espoir, voire en Centre de formation football. Les résultats parlent d'eux-mêmes : très rares sont ceux qui ne font pas de progrès significatifs à l'école. Quant au sport, le fait que le Centre de formation de Lorient accueille déjà des Chartains de Beaulieu parle de soi-même.

L'implication va loin pour Cédric Bouchet, qui participe à des conseils de classe. Il espère que ce programme pourra s'étendre. Pour l'instant, les 15 sélectionnés annuels viennent des classes de CE2 à CM2 des écoles Henri IV, Maurice Carême ou Jean-Paul II. Il souhaiterait poursuivre l'enca-

drement jusqu'en 6^e et 5^e. L'effectif des recrues se limite pour l'instant à 15, pour maintenir un encadrement de qualité. Remarque, ce dispositif est à présent sollicité par les établissements scolaires, y compris pour des jeunes qui ne sont pas licenciés en foot. La formule convaincive : le CCAS de la Ville de Chartres a intégré ce dispositif au nombre de ceux qui participent au Programme de Réussite éducative.

Cette année un autre pas vient d'être franchi : cette « *promotion 2012-2013* » va être prochainement reçue à l'Assemblée nationale puis par le ministre des Sports : l'Agence pour l'Éducation par le Sport a remarqué ce programme et le distingue comme *l'une des meilleures initiatives locales françaises d'éducation et d'insertion par le sport.*

Comité d'Eure-et-Loir de tennis

Tournoi Bonne Année

Rendez-vous incontournable pour les amateurs de tennis eurélien, le Tournoi Bonne Année reprend du service sur des courts désormais chauffés.

Inscrit au tableau du circuit national des grands tournois, le TBA tentera de consolider sa

place dans le calendrier français. Si l'on ne connaît pas encore les noms des joueuses et joueurs de 1^{re} série qui participeront à cette édition, on espère vivement que Kenny De Schepper chez les hommes et Irina Kuryanovich chez les dames reviendront pour remettre leur titre en jeu.



Jusqu'au 30 décembre, au Stade de Ligue de Chartres, avenue Jean-Perrin.
Infos : tél. 02 37 35 63 07

Basket féminin

Un début de saison presque parfait



Avec 8 victoires en 8 matchs*, l'Avenir Basket Chartres s'est installé en tête du classement de la Nationale 1, avec l'espoir pour les filles de monter en Ligue 2. Loin de fanfaronner, elles gardent les pieds sur terre, car tout reste à jouer dans un championnat où seulement 3 points séparent le premier du sixième.

Elles sont soulagées, heureuses, de gagner ce 17 novembre, contre Rennes, leurs

8^e victoire d'affilée. L'histoire aurait bien pu finir différemment. Menées de 15 points à la pause, les Chartraines se sont remobili-

sées en 2^e mi-temps et ont rattrapé leur retard à 3 minutes de la fin pour finalement l'emporter 68 à 61.

« *Pas de défense, pas de rythme. Heureusement, on a retrouvé notre fonds de commerce en seconde période* » a déclaré ce soir-là, Alain Boureaud. Des scénarios comme celui-ci, l'entraîneur ne veut plus en voir, car il sait que les filles sont capables de remporter leurs matchs hauts la main. Comme en octobre dernier contre Ifs, 3^e au classement, où elles finissent le match avec 35 points d'écart.

La saison dernière en demi-teinte (7^e sur 12 au classement final) ne laissait pas présager un début de saison aussi tonitruant.

« *Personne ne nous attendait. On avait dit qu'on jouerait la première moitié du tableau. Nos objectifs sont aujourd'hui plus que remplis* » a déclaré l'entraîneur. Que s'est-il passé pendant les vacances pour que l'équipe de l'AB Chartres deviennent une machine à remporter les matchs?

Une cohésion à toute épreuve

On a pu le voir pendant le match contre Rennes : pourtant menées à la mi-temps, les Chartraines sont restées solidaires. S'encourageant à chaque occasion même manquée, elles n'ont jamais laissé entrevoir la moindre bisbille entre elles. « *On sent qu'elles ont envie de bien faire les unes pour les autres* » dira Alain Boureaud à la fin du match.

Un recrutement de qualité

Quatre nouvelles recrues et un nouvel entraîneur ont été intégrés à l'effectif chartrain pour

étouffer son jeu. Alain Boureaud, passé par l'équipe de France au côté d'Alain Jardel, a souhaité s'entourer de joueuses explosives comme Swanne Gauthier et Philomène Nké (auteur de 21 points contre Rennes). Il a également recruté Noémie Lemaire, une joueuse d'expérience qui a joué au plus haut niveau et qui « *rassure tout le monde* ». Enfin, il a intégré à l'effectif, une deuxième meneuse, Lisa Baconnier. Cette jeune joueuse de 18 ans sera la suppléante de la capitaine Alexia Ros.

Une défense solide

N'ayant encaissé que 470 points* depuis le début du championnat, les Chartraines ont la meilleure défense de la N1, poules A et B comprises. Toute la base de leur jeu est là. Reste maintenant à développer les autres aspects du jeu.

Des améliorations à apporter

Contre Rennes, les Chartraines ont montré un manque de lucidité dans les shoots, avec beaucoup de 3 points manqués ou encore trop de phases offensives qui n'aboutissent pas. « *Notre jeu offensif n'est pas encore posé. Les automatismes ne sont pas encore optimaux. Intégrer quatre nouvelles joueuses ça ne se fait pas en trois mois, ça prend du temps* », nous concède Alain Boureaud. Avec 614 points* marqués l'AB Chartres reste toutefois la 3^e attaque de la N1 poule A et B comprises.

Vers la montée.

De manière générale, les joueuses et l'entraîneur se montrent prudents quand on aborde le sujet de la montée. « *On ne peut pas affirmer qu'on va monter cette année, ce serait une erreur de dire ça (...)* La saison est longue. On peut finir premier de poule mais derrière il y a les playoffs et on peut très bien ne pas monter ».

* article écrit le 20 novembre.

[Retrouvez le reportage vidéo sur Chartres.fr](#)

Alexia Ros, capitaine de l'AB Chartres



s'attend, elle, à une deuxième moitié de saison beaucoup plus disputée. « *Puisque l'on est 1^{re} ça va être plus compliqué. Tout le monde essaie de battre les leaders* ».

Recrues :

Lisa Baconnier



« *La relève* »
18 ans, 1,66m
Poste: meneuse
Caractéristiques: de grosses qualités athlétiques et mentales.

Noémie Lemaire :

« *La force tranquille* »
25 ans, 1,80m
Poste: 3-4
Caractéristiques: expérimentée, elle a joué notamment en ligue féminine.

Philomène Nké



« *Jambes de feux* »
21 ans, 1,79m
Poste: ailière
Caractéristiques: rapide et capable de se faufiler dans les défenses.

Swanne Gauthier



« *Jambes de feux 2* »
26 ans, 1,72m
Poste: arrière
Caractéristiques: précieuse en défense et dans les interceptions. C'est une plaie pour les attaques adverses.



Animations de Noël



Marché de Noël

Le Marché de Noël prend ses quartiers en cœur de ville.

Marché gourmand de saison : foie gras, charcuteries et plats cuisinés traditionnels, crêpes, gaufres, pains d'épices et confiseries, boissons chaudes... pour combler panes et cœurs.

Un marché du cadeau proposera objets de décoration, bijoux, vêtements et accessoires.

Un manège accueillera les enfants, à proximité d'une grande terrasse couverte où les plus grands pourront profiter d'un verre chaud ou d'une dégustation.

Du 8 au 27 de 10h à 19h sauf les 25 et 27 de 10h à 16h et les 8, 15 et 22 nocturne jusqu'à 20h30. Extension place du Cygne le week-end.

Ateliers culinaires

Il vous reste peu de temps pour épater vos convives avant la date fatidique ! Devenez un chef grâce à Laurent Clément du Grand Monarque.

Il vous dévoilera les secrets de 12 verrines différentes, que vous

réaliserez vous-mêmes, sous son autorité bienveillante. Vous en ressortirez toqués (de cuisine) !

Mercredi 12 et samedi 15 décembre. 2 sessions pour 12 personnes chaque après-midi. Réservé aux adultes, sur réservation : 30€ par personne. Le public est le bienvenu pour y assister. Les recettes seront distribuées au public sur place et diffusées sur le site Internet de la Ville.



Ateliers Arts de la Table

Les tables de fêtes se doivent d'être exceptionnelles. Percez

sans tarder le secret de mettre les petits plats dans les grands grâce à trois ateliers complémentaires **les mercredi 19 et samedi 22 :**

Décoration de table : tout sur l'art de composer une belle table. 3 sessions de 10 personnes (à 14h, 15h15, 16h30), atelier pour enfants et adultes.

Atelier bois : fabrication d'objets de décoration en bois.

3 sessions de 9 personnes (à 14h, 15h15, 16h30), à partir de 12 ans.

Art floral : pour que vos bouquets soient plus que des fleurs.

2 sessions de 10 personnes (à 14h, 15h45), réservé aux adultes.

Ateliers gratuits.

Soins et beauté

Plusieurs instituts de beauté proposeront à la gente féminine conseils et petits trucs de maquillage, modelage et d'onglerie pour les rendre (encore plus) irrésistibles.

Lundi 24 de 10h à 17h, atelier payant.

Salle de jeux géante

Les MPT de Chartres organisent des « jeux pour tous », les 26 et 27 décembre :

Jeux d'échecs et de dames, jeux de société, billard, baby-foot et tennis de table : le mercredi 26 de 14h à 18h

Compétition de ski sur console (Kinect et Wii) et défis éclair jeux de société (Puissance 4 et autres) : le jeudi 27 de 14h à 18h
Place des Épars, sous chapiteau. Activités gratuites.

Boomerang

Spectacle de danse hip-hop

Le groupe Boomerang propose sept tableaux chorégraphiques d'une rare esthétique, portés par

autant de danseurs acrobates.
Samedi 15 de 20h30 à 22h, spectacle tous publics, place des Épars, sous chapiteau.

Alice au pays magique Spectacle jeune public

Un spectacle magique et enchanteur, d'après Lewis Carroll !

Il était une fois, dans un pays lointain, une petite fille rêveuse et curieuse qui se nommait Alice. Partie à la poursuite d'un lapin blanc, elle entra dans un monde merveilleux peuplé de personnages étranges et loufoques.

Dimanche 16 de 15h à 16h30, place des Épars sous le chapiteau.

Tarifs : 5€, 2€, gratuit pour les moins de 12 ans.

MO

Concert musique pop



Après avoir fait les premières parties de Gérard de Palmas le 14 juillet à Chartres, de Yannick Noah, Pascal Obispo, Florent Pagny, Matmatah, Johnny Halliday un peu partout en France, MO revient pour un concert de Noël très « percussions ». Un groupe qui pourrait bien être parmi les révélations pop de 2013.

Samedi 22 de 20h30 à 22h place des Épars sous le chapiteau.

Tarifs : 5€, 2€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Match d'impro

Ligue d'improvisation chartraine



(la LIC)

Les Emplettes de Chartres, l'une des équipes de la LIC, affronte à domicile une équipe extérieure, pour notre plus grand plaisir. Soumis aux règles de l'impitoyable arbitre Tonyx, les adversaires ont une seule mission : faire rire, à leurs dépens si besoin, selon les thèmes lancés par le public et les catégories d'improvisation imposées.

Vendredi 14 de 20h30 à 22h30 place des Épars sous le chapiteau.

Spectacle tous publics, entrée gratuite.



Environnement

Décorations de Noël



Les fêtes de fin d'année approchent ! Le service fleurissement de la direction du Centre technique municipal est sur le pont pour réaliser dans la ville des décors féériques. Laurent Guillemain, responsable d'une équipe de fleurissement, nous en dit plus.

«Les jardinières implantées en centre ville et dans les quartiers, après avoir été fleuries de chrysanthèmes, revêtiront leur habit hivernal composé de bruyère et de branchages, surtout des bouleaux, peints en blanc par le service». 385 sapins de un à dix mètres de hauteur, ainsi que 2000 branchages ont été réceptionnés sur le site des Perriers courant novembre. Une semaine de préparation a été nécessaire pour les agents municipaux, avant de les répartir dans la ville.

Tour d'horizon

9 sapins de 8 à 10 mètres de haut, seront posés et illuminés dans les quartiers de Beaulieu, Bel-Air, la Madeleine, Porte Drouaise, des Hauts de Chartres, de Saint-Chéron, Rechèvres, des Comtesses et de la Porte Morard. La rue des Changes revêt un décor de sapins, branchages, et une petite barrière en bois avec éclairage. Place des Halles, les installations

comprennent des branches blanches peintes.

Dans le jardin de l'Hôtel Montescot, huit sapins de cinq mètres de haut sont décorés de guirlandes électriques posées par la régie Electricité.

Place d'Evora, des Epars, rue de Villaines, mail Jehan de Dunois, des caisses en bois décorées révèlent des sapins.

Le décor le plus impressionnant est celui de la place des Epars : «On y installe une petite forêt autour de la maison du Père Noël, en coordination avec la direction de l'Événementiel et des Animations. Nous avons fabriqué des modules en bois pour tenir les 170 sapins qui font de un à cinq mètres de hauteur».

Une mention spéciale pour le sapin de la Croix-Bonnard, permanent, et qui s'orne d'une guirlande lumineuse sur mesure.

Décoration à réaliser chez soi

Vincent Arrondeau, chargé de la décoration à la cellule production de la direction du Centre technique municipal, propose pour les fêtes de dresser un centre de table.

→ **Piquer des branches de sapin** (épicéa) avec d'autres feuillages, genre branchages rouges (cornus) dans de la mousse florale.

→ **Ajouter quelques branches de houx.**

→ **Placer des bougies** au centre du décor avec quelques boules de Noël et des photophores pour un effet dégradé.

→ **Rajouter**, au goût de chacun, **strass, guirlandes, paillettes, coton, petites étoiles.**

Féérique !

*Wanna be a cat***Concert musique rock**

Ils viennent pour la «good vibe» ! L'onde qui rayonne de leurs guitares vous envoûte, vous fait chavirer ... Des influences multiples piochées, ça et là, ont créé leur style «groovy chick»...

Vendredi 21 de 20h30 à 22h30
place des Épars, sous chapiteau.
Entrée gratuite

Le grand calendrier de l'Avent

Scénographie lumineuse, compagnie Les Spectaculaires

Ce monumental calendrier de l'Avent égrènera en lumière le décompte de Noël.

Du 1er au 24 décembre de 17h à 21h, Portail royal de la cathédrale.

La Visite du Père Noël

Animation de rues, Compagnie La Belle Rouge

Le Père Noël installe à Chartres une annexe de son atelier et y accueille les plus petits pour des lectures et pour figoler sa distribution de cadeaux en compagnie de ses lutins musiciens. Il se promènera aussi régulièrement au gré des rues, à la rencontre des enfants. Attention, cette année il s'est équipé d'un détecteur d'enfants et d'adultes sages.

Les 15, 21, 22, 23 et 24 décembre, place des Épars et cœur de ville
Horaires d'arrivée et de départ du Père Noël :

Arrivée le samedi 15 décembre place des Halles à 15h15 et traversée de la ville avec bagages et lutins. Installation dans son chalet, place des Épars à 16h.

Le départ du Père Noël, le lundi 24 décembre, sera un dernier rendez-vous joyeux avant la fin des animations du Père Noël.

Place des Epars à 16h.

avec une fantastique évolution, cette «*expression urbaine*» est devenue une forme d'art à part entière avec des figures de proue comme Basquiat et Keith Haring, même si elle reste associée à des notions d'interdit.

Sur les supports d'affichage du boulevard Chasles, 18 panneaux seront livrés à la créativité à l'inspiration de quatre «*grappeurs*». Une performance qui se pérennise sous forme d'expo jusqu'au printemps.

Une occasion aussi de mettre en avant une intention de recyclage des supports.

Calèche

- Les 8, 15, 22, 23 et 24 décembre de 13h à 16h30, place des Épars et cœur de ville.

- Gratuit sur inscription

L'UCC joue le chic

L'union des commerçants chartresains accompagne vos fêtes de fin d'année. Pour ce cru 2012, ils nous proposent un environnement «*shopping chic*», des duos de sapins et de rubans rouges, et des concours de vitrines...



Rendez-vous les samedis 8 et 15 décembre à partir de 14h et le dimanche 23 à partir de 15h, selon les conditions météo.

Nos remerciements au skateshop **Populiis** de Chartres pour ses contacts et ses conseils.

*Le boulevard du graphi*

Quatre jeunes artistes grapheurs sont invités à s'approprier le boulevard Chasles.

Dans les Etats-Unis des années 70, des populations oubliées par le «rêve américain» affirment leur présence dans leurs quartiers en déshérence par des signatures stylisées sur les bâtiments et les infrastructures urbaines. Le tag est né. Quarante ans, plus tard,

Maisons pour Tous

Vacances de Noël



Les Maisons Pour Tous de la Ville ont élaboré un programme d'activités pour les jeunes durant les vacances de Noël, **du lundi 24 au vendredi 28 décembre**. Revue de détails.

MPT DE BEAULIEU

2 place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 24 décembre
Matin : visite archéologique
Après-midi : futsal

Mercredi 26 décembre
Matin : patinoire de l'Odyssee
Après-midi : bowling

Jeudi 27 décembre
Journée découverte
« Aquarium SEA LIFE »

Vendredi 28 décembre
Matin : atelier cuisine
Après-midi : cinéma/goûter

MPT DE LA MADELEINE

Mail Jehan de Dunois
Tél. 02 37 88 45 00

Lundi 24 décembre
De 10h à 12h : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, etc...)
De 14h à 17h : tournoi de Noël

Mercredi 26 décembre
De 10h à 12h : tournoi Kem's
De 14h à 17h : salle de jeux

Pour maintenir les animations après Noël place des Epars, le secteur jeunes de la Madeleine et les différentes Maisons Pour Tous proposent d'organiser des

ateliers durant deux après-midis les 26 et 27 décembre, encadrés par les animateurs des MPT et destinés à la fois aux jeunes des MPT et au public du marché de Noël :

- jeux d'échecs et de dames
- jeux de société
- billard
- baby-foot
- tennis de table

Jeudi 27 décembre
De 10h à 12h : activités multisports
De 14h à 17h : jeux vidéos et jeux de société

Vendredi 28 décembre
De 10h à 12h : patinoire
De 14h à 17h : cinéma

MPT DES HAUTS-DE-CHARTRES / SAINT-CHÉRON

5 rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
2 rue de la Mare à Boulay
Tél. 02 37 23 40 72

Lundi 24 décembre
Matin : accueil/inscriptions (jeux de société, ping pong, baby-foot, informatique)
Après-midi : futsal

Mercredi 26 décembre
Matin : patinoire
Après-midi : bowling

Jeudi 27 décembre
Matin : jeux de société
Après-midi : multisports

Vendredi 28 décembre
Matin : patinoire
Après-midi : préparation et goûter de Noël

MPT DE RECHÈVRES / BEL AIR

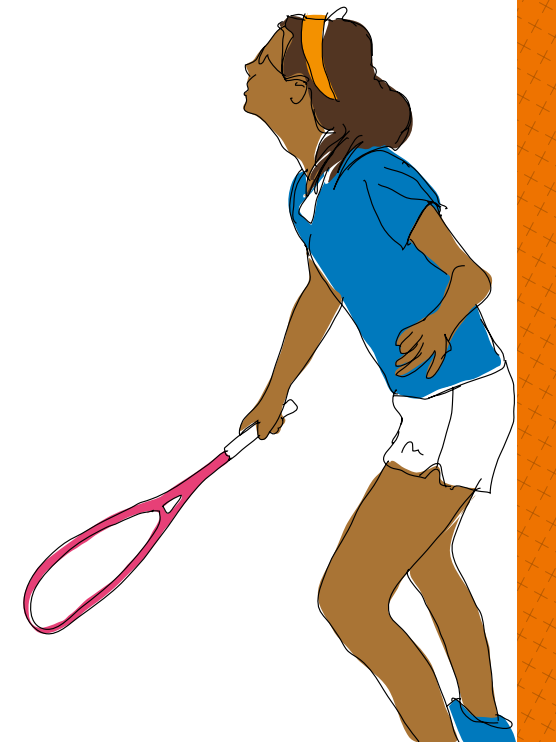
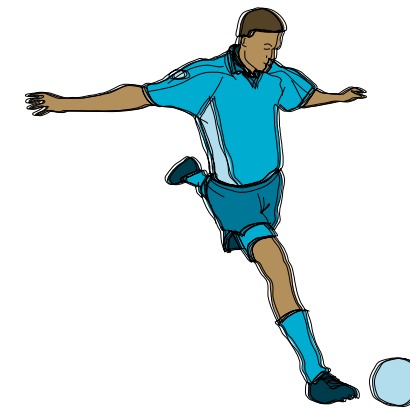
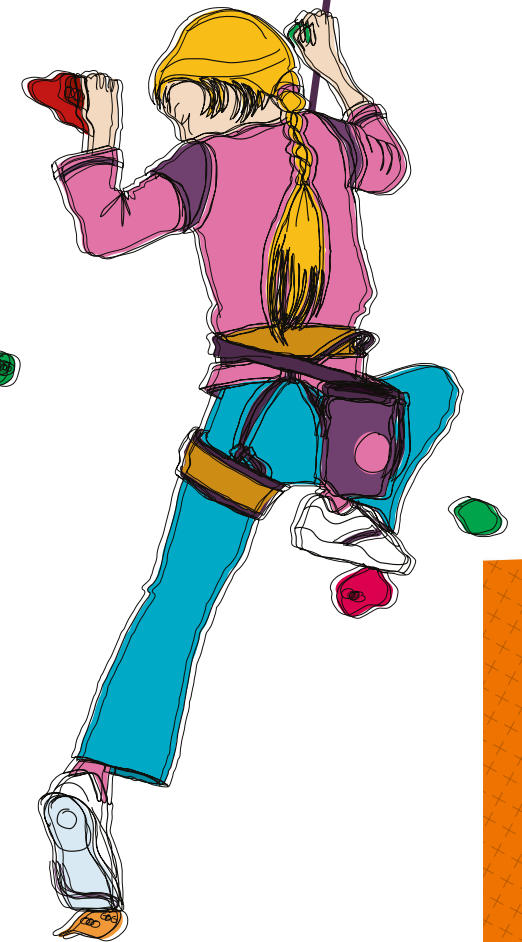
13, avenue de la République
Tél. 02 37 23 40 66
4 allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

Lundi 24 décembre
Matin : décoration du secteur baby, ping pong, fléchettes, jeux de société...
Après-midi : piscine

Mercredi 26 décembre
Matin : théâtre
Après-midi : tennis

Jeudi 27 décembre
Matin : squash/badminton
Après-midi : bowling

Vendredi 28 décembre
Matin : multisports
Après-midi : matches d'improvisation



Le catalogue d'une œuvre belle et multiple.

A la gloire de Gabriel Loire



Légende

Jacques et Annie Loire devant le nuancier de teintes

Gabriel Loire est entré de son vivant dans le panthéon chartrain. La Ville de Chartres édite un catalogue prestigieux consacré à son talent protéiforme et à son œuvre à la résonance planétaire.

1904-1996. L'œuvre de Gabriel Loire couvre tout le 20^e siècle. Cet Angevin de naissance vient à Chartres dans les années 20, devient maître-verrier, associé avec Lorin, avec une clause de non concurrence de dix ans.

Juste avant la Seconde Guerre mondiale, il crée sa propre activité. La clause de non concurrence et la guerre vont compliquer la tâche de ce père de six enfants. Mais la contrainte rend souvent

les vrais artistes très créatifs, surtout s'ils sont doués d'un tempérament d'artisan véritable qui ne rechigne pas à l'effort. Jacques Loire se souvient : pendant la guerre il allait à Paris à moto, car la voiture à gazogène était en panne. Cela a duré plusieurs années.

Privé donc de vitrail et d'essence par la vie et par la guerre, il se lancera dans la céramique, choisira de s'exprimer dans l'art sacré,

s'adonnera à la sculpture sur bois comme sur pierre, se lancera dans la mosaïque, dans l'illustration et dans l'édition. Il concevra même des boutons en céramique pour remplacer ceux en cuir que l'on ne trouvait plus.

Sa curiosité naturelle et la nécessité du moment feront le reste. Cette diversité foisonnante fait tout l'intérêt du catalogue que la Ville de Chartres consacre à son œuvre. En effet, son épouse



Cérémonie - vers 1940 - Aquarelle et graphite sur papier



New-York episcopal Church Center - 1962 - Mosaïque, marbre, et émaux en pose directe sur un mortier de résine époxy



Berlin - vers 1980 - Huile sur Toile

Annie, et les enfants de Françoise, sa première épouse disparue, Jacques, Bernard, Colette, Marie-Odile, Brigitte et Bernadette, ont fait une donation très importante à sa ville de cœur.

Ce catalogue est donc né aussi de cette générosité assortie d'un souci d'éviter une dispersion regrettable.

C'est ainsi qu'ils ont proposé à la Ville de Chartres d'accueillir ses œuvres et sa documentation, la municipalité a naturellement accepté. Le catalogue atteste cet engagement partagé.

Comme tous les vrais talents, Gabriel Loire possédait un égo très fort, qui lui constituait comme une carapace propre à l'aider à surmonter les difficultés de la vie d'artiste. L'homme était complexe, mais aussi jovial et plein d'humour. Il aimait être entouré d'enfants. Il parlait avec eux. Et c'est donc une coïncidence heureuse de voir ce catalogue paraître à la veille de Noël.

Le matin de sa mort, Gabriel Loire travaillait sur un texte destiné à commenter un projet de vitrail sur la Création. Il louait ce « *mystère bouleversant et apaisant, cette unité dans la diversité, ce chant d'amour à la lumière...* ».

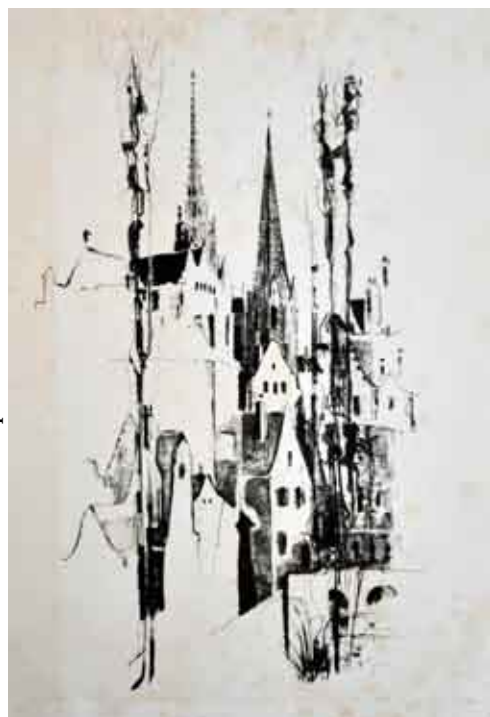
Ces lumières, de Fulbert à Gabriel Loire, participent de la même tradition chartreuse qui se prolonge aujourd'hui par exemple à travers la Fête de la Lumière.

Tous ces symboles d'un rayonnement à la fois immatériel et sensible sont comme une chaîne dont l'œuvre de Gabriel Loire constitue l'un des plus beaux maillons. Les Chartrains et les autres trouveront dans ce catalogue l'occasion de rencontrer une œuvre vivante dont on peut admirer les témoignages dans le monde entier.

Il illustre le talent très indépendant d'un homme entreprenant qui aura beaucoup travaillé. D'un père de famille aussi, qui aimait la vie et lui faisait confiance. Ce livre fait œuvre de vie.



Gabriel Loire



Cathédrale de Chartres - Estampe



Vierge à l'enfant - Encre et gouache sur papier



Jacques Loire travaillant sur une commande

La Création - Troisième jour - Le Monde - Entre 1985 et 1990 - Huile sur Toile



Chartres International

Échange de bonnes pratiques



Depuis janvier 2012, Chartres participe au réseau Médecine, association de villes européennes de taille moyenne. Cette organisation a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens à travers des expériences partagées.

Une délégation de la Ville de Chartres conduite par Patrick Géroudet, adjoint au Maire, s'est rendue du 14 au 17 novembre dernier à Delft (Pays-Bas) à l'occasion du séminaire semestriel du Réseau Médecine. Ce groupe rassemble neuf villes européennes de la même taille que Chartres. L'objectif de ces séminaires est de pouvoir comparer d'une ville à l'autre les savoir-faire dans les domaines de compétence des collectivités locales. Isabelle Mesnard, adjointe au Maire, accompagnée de Brian Le Gad, responsable de la Maison du Vélo de Chartres Métropole, ont présenté aux autres collectivité

tés la politique vélo de la Ville et le fonctionnement de la nouvelle Maison du Vélo. Le séminaire a permis d'établir des points de comparaison intéressants avec les villes du nord de l'Europe où le vélo représente plus du tiers du volume des déplacements urbains.

Lors de la table ronde consacrée aux économies d'énergie dans les bâtiments publics, Patrick Géroudet a présenté le futur Pôle administratif de Chartres comme un exemple concret de politique de réduction des charges et de développement durable. Christian Orioux, directeur de l'IUT de Chartres, s'est entretenu

avec les responsables de l'important « incubateur d'entreprises et de start-up » de Delft. Un lieu qui permet aux jeunes entrepreneurs de se côtoyer sur un même site et de bénéficier d'une aide administrative professionnelle dispensée par des fiscalistes, comptables, conseillers en marketing, gestionnaires de ressources humaines et fonds d'investissement. Soulagés de ces contraintes, les jeunes entrepreneurs se consacrent à 100% à leurs objectifs de recherche, d'innovation et de développement. Ce lieu rassemble 110 entreprises qui ont 3 ans pour engager leur croissance, et devenir autonomes.

En mai 2013, la Ville de Chartres recevra les membres de ce réseau et leur fera découvrir le principe français des pôles de compétitivité et d'apprentissage.

Chartres au Congrès européen des Jeunes.

Quatre jeunes Chartrains encadrés par Amélie Farault, responsable du Bureau Information Jeunesse, se sont rendus du 19 au 24 novembre au European Youth Congress about Youth Unemployment à Delft aux Pays-Bas. Douze villes européennes participaient à cet événement.

Les jeunes sont intervenus et ont échangé au cours de plusieurs tables rondes sur La mobilité dans le marché européen du travail, la synergie entre la formation et l'emploi, l'équivalence de diplômes dans l'Union Européenne, et les jeunes créateurs d'emplois.

ils ont également présenté plusieurs initiatives chartraines : le parrainage par les élus, Pôle Emploi, le Bureau Information Jeunesse et la Mission Avenir Jeune.

Office du Tourisme

Des idées-cadeaux originales



Pour ravir petits et grands...

L'Office de Tourisme propose de nombreuses idées-cadeaux qui s'adaptent aux envies de chacun : sensations fortes, culture ou encore ateliers gourmands : il y en a pour tous les goûts.

Vous hésitez entre un baptême de plongée, un baptême de l'air en planeur, en avion, ou en montgolfière ? Vous opteriez plutôt pour un atelier privé de fabrication de macarons, une journée ou une soirée découverte à Chartres ? Nous vous aidons à constituer votre programme sur-mesure pour que vous soyez sûrs de vous faire plaisir.



Des séjours thématiques à offrir

Invitez vos amis ou votre famille à découvrir Chartres le temps d'un week-end thématique : « Culture », « Gourmand », « Bien-être »... De la formule « VIP » à la version « Famille », surprenez vos proches en leur offrant des moments inoubliables à Chartres.

Un cadeau d'exception : Autrica, un parfum précieux par Chartres

Laissez-vous enivrer par son départ vert et tonique, qui évoque le dynamisme et la modernité de la ville, puis son cœur floral, délicatement rosé, rappelant la beauté et l'élégance de la cité.

Autrica – flacon de 50ml – eau de parfum pour femme. En vente à l'Office de Tourisme (42 €).

Plus d'informations sur nos différents rendez-vous : N'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 ! www.chartres-tourisme.com



Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !

A vos agendas

Conférence

- « Les bâtisseurs de cathédrales » par Carine Martin le 8 décembre à 14h30

Visite à thème :

- « Chartres, la place des Epars » par Françoise Faraut le 15 décembre à 14h30

Rendez-vous gourmands :

- à la Maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices
- L'atelier « Macarons » samedi 1er décembre (complet)
- L'atelier « Bûche » samedi 15 décembre à 14h30
- Ateliers pour enfants ! Atelier « Petit Financier » mercredi 12 décembre à 14h30 en partenariat avec Chérie FM.

Pour les petits groupes (à partir de 2 personnes) des ateliers privés peuvent être organisés.

Exposition de peintures collectif d'artistes « L'Atelier de la Petite Chaumière »

samedi 15 décembre 10h à 18h
dimanche 16 décembre de 10h à 17h, salon Guy Nicot.
Entrée libre.

Sept artistes de ce collectif présentent leurs œuvres les plus récentes et ont le plaisir d'associer à cette exposition un pastelliste (Michel Breton) et un sculpteur (André Quenault).

En 2013, le Chemin des arts

Mettez le Chemin des arts dans vos petits papiers

La politique culturelle de la Ville a créé en 2003 le Chemin des Arts, qui permet d'ins-tiller dans Chartres une découverte de l'art contemporain, d'année en année. Sa programmation intègre des expositions, aussi différentes que réjouissantes ou intrigantes, à la Collégiale Saint-André, au Prieuré Saint-Vincent, à la Chapelle Saint-Eman, ainsi qu'un atelier d'artiste rue du Massacre. Les portes sont fermées pour cet hiver, temps de répit pour Patrick Crossneau, locataire actuel de l'atelier.



L fait frais dans l'atelier et la musique de style grégorien que diffuse le poste évoquerait une cellule monacale. A un aveugle. Pour les yeux, rien de tout cela : il y a du papier partout chez Patrick Crossneau, dans toutes les positions et sous toutes formes, chaotiquement organisé. Dans cette mer stratifiée qui a éclaboussé jusqu'en haut des murs, des cadres et des installations donnent quelques repères verticaux et horizontaux qui aident à stabiliser le regard. Vous l'aurez compris, l'exposition sur laquelle travaille l'artiste a pour matière le papier, présenté dans un mouvement continu. Celui des taches d'encre de Chine que diffuse le papier de riz, celui des alvéoles, des plis et des courbes que composent les innombrables origamis –au sens

propre : papiers pliés- en préparation dont certains permettent de refaire le monde. Et ce n'est pas du figuré ! Nous n'en dévoilerons pas plus pour le moment : Patrick Crossneau figure parmi les derniers artistes qui exposeront en 2013 dans le cadre du Chemin des arts, nous aurons le temps de nous y attarder.

Installé en octobre 2011, Patrick Crossneau a repris le témoin de sa prédécesseuse. Une succession qui n'est pas tout à fait anecdotique, puisque la rencontre entre les deux artistes leur a donné des idées communes. On en découvrira également un aperçu au Prieuré en novembre et décembre 2013.

L'installation s'est faite au fur et à mesure : sa table de travail d'abord installée face à l'Eure, Patrick Crossneau s'est aperçu qu'il tournait le dos aux passants. Dommage, puisque le principe de l'atelier d'artiste en résidence est aussi de favoriser la rencontre entre les artistes et le public de tous horizons (Chartrains, touristes, amateurs d'art contemporain ou pas...). 90° dans le sens horaire plus tard, le dialogue s'instaurait naturellement. C'est ce que l'artiste trouve primordial et que permet l'art contemporain. Moins codé que l'art classique, il autorise tout un chacun à puiser en soi des repères personnels.

Souvent des réminiscences de l'enfance, quand le cœur et l'âme sont frais. Un maïeuticien, Patrick Crossneau ? Pourquoi pas, mais sans doute pas plus que ses pairs. On lui pose la question d'un élitisme ? « *Oui, répond-il avec des points d'exclamation ! L'art doit permettre à chacun de ressentir des émotions et de se poser des questions, même pour rire. Pour ça, il faut que les artistes fassent preuve d'intelligence. Ils sont là pour communiquer des choses, de préférence sans avoir recours aux mots. C'est ce que j'ai aimé lors des visites de l'atelier cet été : les regards des visiteurs se posaient sur tout, avec tant de réactions différentes ! C'est aussi la chance d'être à Chartres : les touristes, dont des Coréens, des Chinois, ont été extrêmement surpris par mon travail : a priori, l'origami et le papier, pour eux, ce n'est pas ça mais, a posteriori, pourquoi pas ! Mon atelier a été une pièce ouverte : les interrogations, les évocations, les ressentis y ont circulé librement. J'en ai capturé certain(e)s pour les faire croître.* » Les visites –près de 760 cet été– se sont poursuivies jusque pendant la Fête de l'eau, alors que les portes ouvertes étaient finies. Rendez-vous au printemps prochain.

Atelier d'artiste : 1 rue du Massacre. Portes ouvertes les week-ends dès le printemps. Tél. : 06 74 93 34 97



[Plus d'infos sur le Chemin des Arts sur Chartres.fr](#)



L'atelier de la Ville accueille les artistes en résidence.



Mosaïques

Après Fulbert, la mosaïque fait un dernier tour en ville

Quitter le statut de balayeur, comme Picassiette qui voulait devenir artiste. S'offrir un supplément d'âme, organiser un festival, traduire l'énergie d'un quartier, relève d'un véritable pari. La Régie des 3R l'aura tenu, cet automne, une fois encore. Près de 7000 visiteurs sont venus honorer son initiative, à la chapelle Fulbert.

Lors des 9^e Rencontres internationales de mosaïque, Jean-Pierre Gorges, notant la représentation internationale, a constaté qu'un continent manquait : l'Australie. Le député-maire a invité l'association des 3R « à s'ouvrir encore et pourquoi pas à réussir le rassemblement des cinq continents en 2014 ». Il a souligné « une aventure qui dure, véritable exemple dans la vie associative chartraine ».

Le proviseur Charles-André Hugot a salué « l'initiative d'un quartier sensible qui fait honneur à la mosaïque et au développement social ». Christiane Fraval, vice-présidente de l'association, a rappelé que « l'événement conçu en 1996 avait désormais atteint la majorité ». Patrick Macquaire, directeur des 3R, a mentionné « qu'avec l'invitation faite à Chicago, les Rencontres s'offraient un voyage de plus et qu'après la remise du prix Picassiette, le 17 novembre, la mosaïque restait présente dans la ville ».

Jusqu'au 29 décembre, les visiteurs pourront voir à la médiathèque les œuvres de créateurs français, anglais et italiens. Jusqu'au 10 février 2013, ils pourront admirer à la Chapelle Saint-Eman les livres-mosaïques réalisés par des

mosaïstes inspirés par le concept italien *Bibliomosaico*.

L'Apostrophe présentera un film consacré à Isidore Odorico le samedi 8 décembre, point d'orgue de l'exposition des grands maîtres de la mosaïque qu'elle accueille depuis le 27 octobre.

L'association prépare les nouvelles expositions pour Saint-Eman, la première pour les lauréats du prix Picassiette de mars à juin 2013, la seconde, l'été prochain, pour l'un des pères de l'enseignement italien de la mosaïque : encore un secret, à l'heure où paraît *Votre Ville*, une surprise pour les Chartains...

Pour plus d'informations, site de la Régie de quartiers : www.chartres-mosaïque-les3r.com.



Le chantier, huile sur toile, 81 x 64.5 cm, collection privée

Né en 1930 dans une famille ouvrière modeste, Robert Coutelas entre dans l'art comme on entre en résistance : par conviction, et malgré les autres. Son style et ses idées lui valent heureusement d'être remarqué, de remporter certains prix, d'être un temps représenté par des galeries, de bénéficier de soutiens. Malgré tout, une certaine fragilité et un fort individualisme l'empêchent de connaître une stabilité financière qui l'aurait aidé, et d'entrer dans les grands circuits de diffusion artistique. Sa peinture est son amour, il a l'impression de le souiller en vendant. Ainsi, au lieu de profiter de

Jeanne Matossian fait partie de ces amateurs d'art du 20^e siècle qui ne pouvaient vivre qu'au contact des œuvres d'art. Une heureuse inclinaison à laquelle sa fortune a pu pourvoir, et à laquelle la collection créée doit ses quelques 500 œuvres. Pour répondre au vœu de sa femme décédée en 1987, André Matossian crée la fondation Jeanne Matossian pour faire vivre la collection. Après le musée d'Art moderne d'Ostende, la fondation s'installe au musée des Beaux-arts de Chartres en 2011 avec une première exposition dévoilant la grande diversité de ce fonds. L'exposition 2012-2013 lève le voile sur une monographie : les œuvres de Robert Coutelas.

la sécurité qu'offrent les galeries, il peint au verso d'affiches récupérées ; au lieu de percevoir des droits de commercialisation pour ses modèles de tarots, il utilise des tubes de peinture qui lui sont offerts...

Des conditions de vie plus que modestes ont été le prix de sa liberté artistique, liberté qui s'exprime à travers des univers d'une grande humanité. Des petits bonheurs, des petites gens, des petits paysages... peints avec poésie, presque naïveté, souvent colorés d'ironie, et empreints d'une gigantesque âme de religion d'enfant. L'exposition rassemble plusieurs centaines d'œuvres de Robert Coutelas : peintures (scènes, paysages, portraits, et tarots) et terres cuites (masques).

« *Le Monde de Robert Coutelas, 1930-1985* », une exposition de la collection Jeanne Matossian, du 8 décembre 2012 au 20 octobre 2013.

Musée des Beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, Chartres.

Les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h (18 h du 2 mai au 31 octobre), les dimanches de 14h à 17h (18 h du 2 mai au 31 octobre).



Inintitulée, 1977, huile sur papier marouflé sur toile, 65 x 50 cm, Fondation Jeanne Matossian

Une image de l'Archange exposée à la médiathèque.

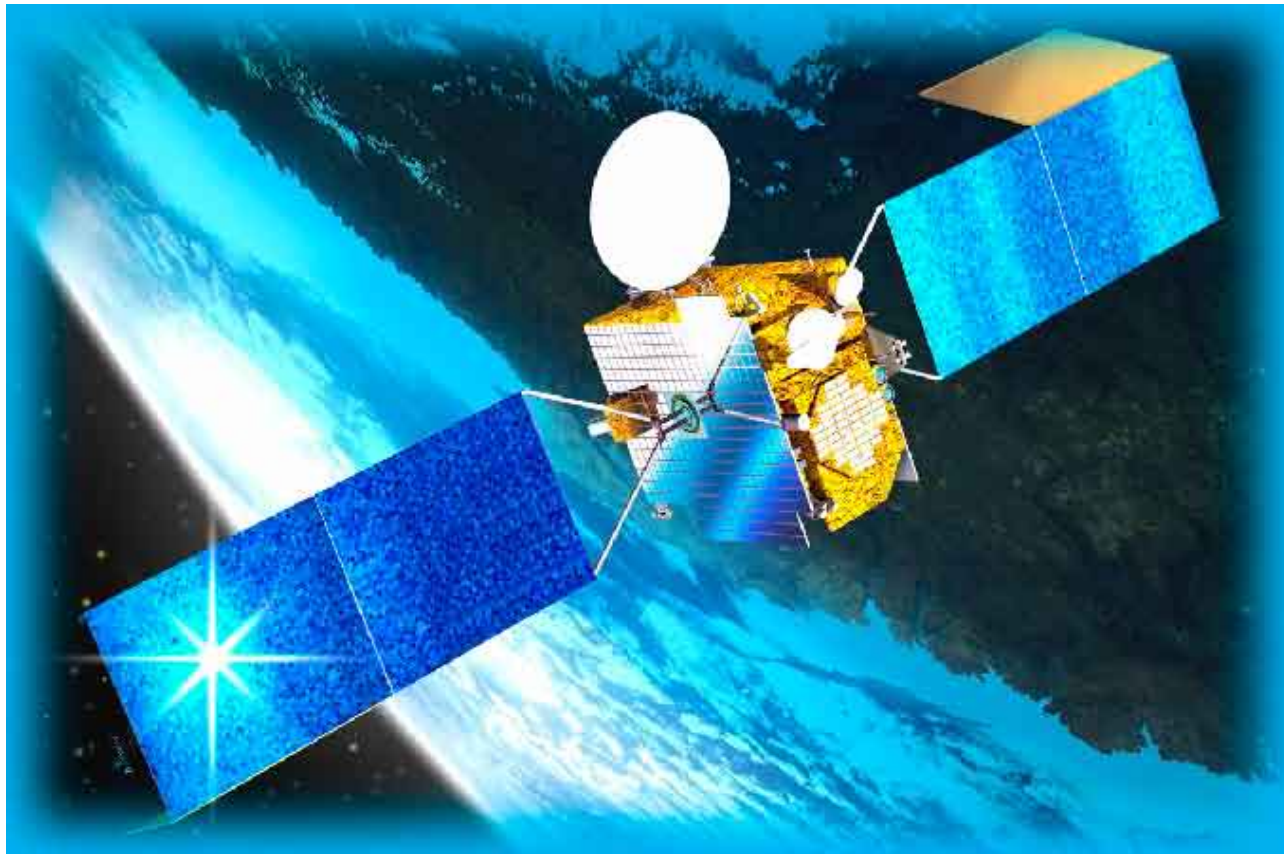


Plus d'infos sur le musée des Beaux-arts sur Chartres.fr

Les rendez-vous du muséum

Tout est sous contrôle

par Emmanuel Trélat, Université Paris 6



Conférence
Mardi 11 décembre à 20h30

La théorie du contrôle est une branche des mathématiques qui permet de contrôler, de guider des systèmes sur lesquels on a une action, comme une voiture, une navette spatiale, ou une réaction chimique que l'on tente de mener vers un certain état final désiré. Emmanuel Trélat donnera un aperçu des champs d'application de cette théorie, en se concentrant notamment sur des problèmes d'aéronautique comme le transfert orbital ou les missions spatiales interplanétaires.

Le conférencier

Emmanuel Trélat a 38 ans. Il est professeur à l'université Pierre et Marie Curie (Paris 6), au laboratoire Jacques-Louis Lions, qui est un laboratoire de Mathématiques appliquées. Il est membre de l'Institut universitaire de France. Ancien élève de l'ENS Cachan (promo 95), il a passé sa thèse à l'université de Bourgogne en 2000. Il a été maître de conférences à l'université Paris-Sud (Orsay) de 2001 à 2006, puis professeur à l'université d'Orléans de 2006 à 2011.

Il est spécialiste de théorie du contrôle, branche des mathématiques en forte interaction avec d'autres disciplines. Il a travaillé sur de nombreux contrats industriels, avec le CEA, le CNES, EADS, et dirige une formation de master sur le thème du contrôle. Il est lauréat du prix Maurice

Audin en 2010, et du prix Felix Klein en 2012 reçu notamment pour ses contributions importantes dans les applications industrielles à EADS sur le guidage des lanceurs Ariane.

Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking «visiteurs». Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements :
Muséum : 02 37 88 43 86
Centres Sciences :
02 38 77 11 06.

Fouilles de la Courtille

Les pieds dans l'eau, la tête dans le passé

Après deux épisodes en mars et juin (sur la période moderne et le Moyen Âge), voici un nouveau récit des fouilles du site de la piscine de la Courtille.



Vue de la partie sud du chantier en (mois) où apparaissent les vestiges gallo-romains.

Sur le terrain depuis juin 2011, les archéologues ont atteint les niveaux d'époque gallo-romaine en février 2012. Dix mois d'investigation qui mènent à des résultats surprenants à plus d'un titre : deux voies de plus de 60 mètres de long attirent notamment l'attention.

Une voie antique tardive

Grâce au diagnostic, deux voies antiques avaient été repérées. La fouille a permis de situer leur époque de création. La voie la plus au sud remonte à la première moitié du 1^{er} siècle, ce qui est relativement courant, et celle située plus au nord, empruntée et connue jusqu'en 1876 sous le nom de rue Chèvre (du fait de sa pente), remonterait au 3^e siècle. Elle a été percée sur les ruines de bâtiments des 1^{er} et 2^e siècles, ce qui constitue une première surprise.

Autre étonnement : une vingtaine de corps d'adultes et d'enfants ont été inhumés aux 3^e et 4^e siècles dans ses fossés bordiers. En cette période de crise généra-

lisée dans l'Empire romain, certains secteurs de Chartres étaient à l'abandon. Malgré tout, ce site restait donc fréquenté comme en témoignent les sépultures et une carrière d'extraction du calcaire.

Une rue étroite bordée de bâtiments

La voie sud a été réalisée durant la première moitié du 1^{er} siècle par un aménagement du relief : d'ouest en est, le coteau a été arasé et la vallée remblayée d'autant, créant une liaison entre le plateau et le fond de la vallée de l'Eure. Sur une soixantaine de mètres, elle accuse une forte déclivité (environ 8%). Bordée de chaque côté d'un caniveau et d'un trottoir, elle desservait une série de bâtiments organisés en parcelles perpendiculaires à la rue et organisés de façon similaire : une portion de trottoir, un ou plusieurs corps de bâtiment puis une arrière-cour (cour, jardin clos ou appentis abritant des puits...). Dans la pente à l'ouest, ces bâtiments étaient de grande taille et

comprenaient de vastes caves de stockage. leurs rez-de-chaussée, en maçonnerie soignée, supportaient vraisemblablement un étage en matériaux légers (bois, torchis), sans doute en surplomb du trottoir.

À l'est, les constructions, en bois et torchis, étaient de tailles plus modestes.

Le mystère des crânes



Alignement de crânes d'équidés découverts sur la voie sud.

Dans la partie est, un étrange ensemble d'ossements de chevaux recouvrait la voie sud. Dans une mise en scène macabre, plus d'une centaine de crânes formaient de soigneux alignements. L'œuvre d'un équarrisseur esthète ? La raison de cette disposition reste pour l'instant mystérieuse...

[Plus d'infos sur archeologie.chartres.fr](#)



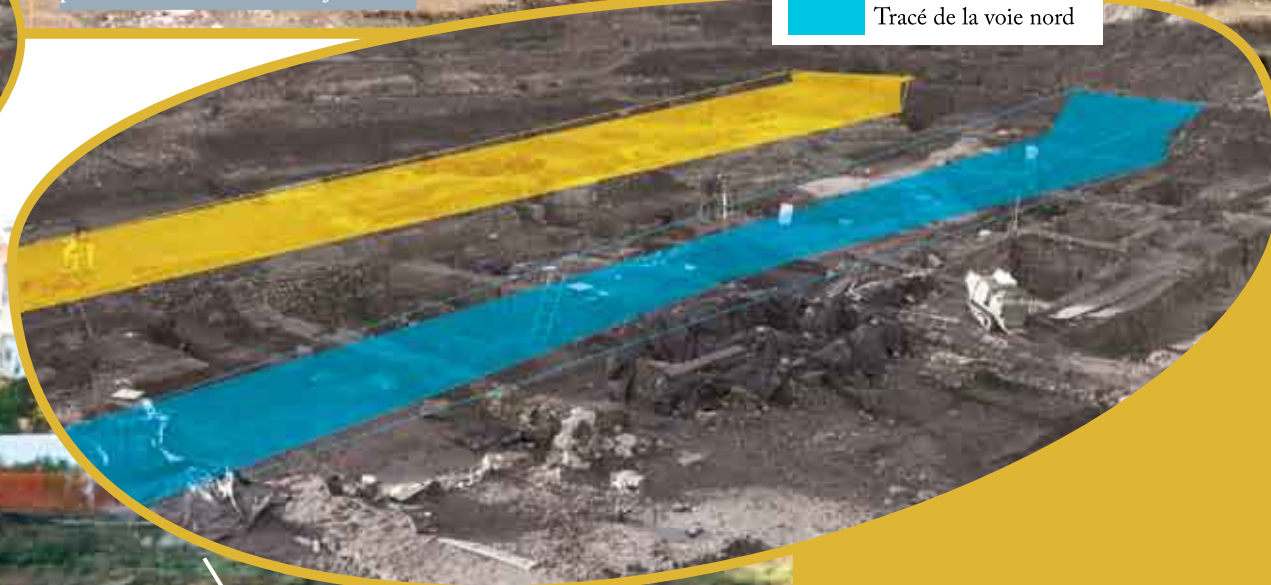
Focus sur la Courtille



Visite commentée du site lors des journées portes-ouvertes les 1er et 2 juin 2012

Tracé de la voie sud
 Tracé de la voie nord

Fondations avérées



A site exceptionnel, chiffres exceptionnels



• 18 mois sur le terrain dont 5 mois de terrassement



• 45000 m³ de déblais de terre soit 530 semi-remorques ou 18 piscines olympiques (2500 m³)



• 14 m de dénivelé au maximum (un bâtiment de 5 étages)



• 6300 m² de terrain dont 3000 fouillés



• 10 fouilleurs actuellement par jour en moyenne, 20 au plus fort de la fouille.



• 200 caisses (9m³) de tessons de poteries



• 130 (6m³) caisses d'ossements



• 130 caisses d'enduits peints



• d'innombrables jours de pluie, de gel et de neige !

Un site dit « diachronique »

Les archéologues pensaient mettre au jour des vestiges médiévaux seulement dans l'angle sud-est du site. Or, ceux-ci étaient présents tout le long de l'actuelle rue Victor Gilbert et recoupaient étroitement ceux de l'époque gallo-romaine. Des fosses dépotoirs, des puits, des caves et une carrière de calcaire perforent les vestiges antérieurs. L'étude des tessons de poteries permettra de préciser leur datation.

Noël au creux des pages

Périodes privilégiées de l'année pour des moments de convivialité, les fêtes de fin d'année sont l'occasion de se retrouver en famille et entre amis. Pour leur apporter ces « petits plus » qui les rendront particulièrement savoureuses, les bibliothèques de Chartres fourmillent d'idées de toutes sortes.



Magazines : une caverne d'Ali-Baba, pour tous

Idées déco, idées beauté, idées gourmandes... les sommaires des mois de décembre des magazines rivalisent pour renouveler chaque année l'attrait de cette période. Modes et Travaux, Créative, Cuisine et vins de France, Saveurs, Elle, Marie-Claire et tant d'autres, il y en a vraiment pour tous les goûts. Et puisque le catalogue des bibliothèques (accessible sur www.bm-chartres.fr) donne accès aux années antérieures, pourquoi ne pas s'en inspirer pour sortir des « thèmes imposés » de l'année ?
Durée du prêt : 4 semaines et lecture sur place pour le dernier numéro de chaque magazine.



Livres pour enfants : Noël à tous les âges

Noël, c'est aussi un instant de tendresse et de partage. Pour les plus petits, un univers d'histoires et de contes s'ouvre au fil des pages, souvent merveilleusement illustrées, pour des lectures câlines annonciatrices de beaux rêves. Et comme il y en a vraiment pour tous les âges, les vacances de Noël deviennent vite l'occasion de découvrir des légendes, des traditions, de faire un tour des fêtes par-delà les frontières et les époques.
Et puis... au fil des rayonnages, tous ces titres sont autant d'idées cadeaux pour les parents, en cas de panne d'inspiration ! Les bibliothécaires sauront parfaitement vous orienter.
Durée du prêt : 4 semaines. Le prêt du « fonds Noël » se limite à 3 ouvrages par carte.

Animations du mois

Concert Chefs d'œuvres classiques et romantiques pour quatuor à cordes

Le Quatuor de Chartres interprète Haydn, Mozart pour la période, Brahms, Dvorak Schubert, pour un concert chargé de romantisme. Organisé par les Amis de la Médiathèque à l'auditorium de l'Apostrophe, samedi 15 décembre à 15h30. Places limitées. BILLETS GRATUITS à retirer à l'espace Musique et cinéma.

Films documentaires

Sur les traces d'Isidore Odorico (de Marie-Laurence Delaunay, 1996, 26 min) et *Mosaïque éternelle* (de Nadine Cotreau, 2003, 25 min). Deux films documentaires consacrés à la restauration de mosaïques : celles réalisées à la Poste centrale de Rennes par Isidore Odorico, l'un des plus grands représentants de l'Art décoratif en France, et celles de la basilique du Rosaire de Lourdes, création du maître Facchina. A l'auditorium de l'Apostrophe, samedi 8 décembre à 15h30. Entrée libre

Complet !

Les Histoires de la Cabane, la Ronde des Histoires, l'atelier de gravure animé par Julia Chausson, les Rendez-vous du Patrimoine... de nombreuses animations proposées par les Bibliothèques sont victimes de leur succès et affichent complet. Merci à ce public si nombreux !



[Plus d'infos sur les bibliothèques sur bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr)



Programmation de fin d'année



Concert de Noël BBB Brassage Brass Band

Concert organisé par l'Association des Parents d'Élèves

Pour célébrer les fêtes de Noël, les trente cuivres du Brassage Brass Band interpréteront un voyage à travers les mélodies. Après une introduction de circonstance aux parfums de Noël, le BBB nous mènera d'inspirations Renaissance en évocations cosmiques, avant de donner libre-cours aux joies que portent les fêtes de fin d'année : **A Christmas Festival** d'Andrew Duncan, **O Magnum**

Mysterium de Morten Lauridsen, **Music of the Spheres** de Philip Sparke, **A Disney Fantaisie** de Goff Richards, **An English Christmas** de Philip Sparke. Dans la plus pure tradition anglo-saxonne, le Brassage Brass Band interprétera sa dernière partie, **Chœur de Noël** de Mathias Charton, avec l'aide du public.

Samedi 15 décembre, 20h30, Salon Marceau, Hôtel de Ville
Tarifs : 7 €, 5 €, gratuit pour les moins de 12ans.

Réservations : tél. 02 37 84 04 75



Concert de Noël au musée des Beaux-arts de Chartres

Proposé par les étudiants en musique ancienne du Conservatoire, les classes d'Irène Assayag, claveciniste, et Frédérique Veyrac, flûtiste à bec, ont composé un concert de Noël au musée des Beaux-arts. Au programme : oeuvres de Marc-Antoine Charpentier, Johann Sebastian Bach, Claude Balbastre, toutes pièces instrumentales et vocales idéales pour cette période. Le public sera invité à chanter quelques chants de Noël au cours du concert.

Samedi 22 décembre à 17h30, entrée libre dans la mesure des places disponibles
Renseignements : irene.assayag@orange.fr



[Découvrez toute la programmation du Conservatoire sur Chartres.fr](#)

Partenariat avec la CCI

Le Conservatoire de Chartres a donné *La Flûte enchantée* au Dôme de la CCI, le jeudi 15 novembre. Une réussite qui augure bien de ce jeune partenariat. Dans son contenu, le Conservatoire bénéficie désormais du Dôme de la CCI, salle moderne à l'acoustique soignée, pour une programmation qu'elle développe spécialement, dans une ligne éclectique pouvant décliner tous les styles de musiques. Il y touche directement le public issu du monde de l'entreprise.

En contrepartie, la CCI dispose d'un atout supplémentaire pour faire valoir l'attractivité du bassin chartrain hors région, grâce à ce « témoin » à domicile. Cette opération a pour vocation de contribuer au rayonnement de Chartres.

Trois autres concerts sont prévus dans ce cadre : une soirée tango le 7 février, un récital de piano en mars, un jazzband en juin. Nous vous les présenterons au fil de nos



Salle Doussineau

Les Masses merveilleuses

Ils sont entrés dans la danse !

Vingt-huit Chartrains, anonymes, montent sur scène pour un spectacle de danse contemporaine. Sans repères préalables, sans culture de la danse, sans formation, si ce n'est celle qu'ils reçoivent lors de la préparation, dispensée et organisée par Pierre Doussaint, danseur et chorégraphe.

Quel genre de spectacle peut être donné avec des néophytes ? D'ailleurs... comment les appelez-vous et qu'attendez-vous d'eux ?

Pierre Doussaint : Ce sont des accompagnants : ce spectacle est un solo accompagné, conçu sur une forme ouverte. Je mets en place une structure, une trame, j'établis des principes de jeu et de mise en scène, des sortes de rituels selon lesquels les accompagnants prennent leur place. Sur cette base, eux et moi bâtissons des situations et créons des tableaux, puisqu'il s'agit d'une forme théâtrale de ce spectacle. Pour que les « masses » soient merveilleuses, il faut qu'il y ait un ordre dans le chaos.

Vous parlez de version théâtrale, de rituels... A qui s'adresse ce spectacle ?

C'est un spectacle tous publics. Cette proposition fait avant tout appel au sens de l'humain. même

si de prime abord elle peut sembler particulière. C'est d'ailleurs pour cela que des enfants – nous en comptons deux – peuvent participer. C'est un spectacle essentiellement visuel, avec une forte évocation des débuts du cinéma : Chaplin, Keaton, Murnau. Il y a d'ailleurs le même principe de faire appel à des non-professionnels. Et puis ce n'est pas un spectacle sérieux : il présente des situations cocasses, il est assez drôle. A la suite de ce groupe, je travaillerai avec quatre écoles, en reprenant certains principes.

Quelle est la finalité de ce genre d'œuvres ?

L'un des buts de ce type de proposition est de susciter des réflexions sur le corps, la notion de groupe et d'interaction, de mouvement, non seulement de la part du public, mais des acteurs aussi. J'ai donné cette « expérience » déjà plusieurs fois : à Paris, en Italie...

avec des accompagnants et des publics différents et des lieux très dissemblables, d'une église à une cité HLM par exemple. Les résultats ont tous eu beaucoup d'intérêt. La version chartraine, conçue comme une création en résidence avec la Ville et le Théâtre, sera la version définitive de ce spectacle, à partir de laquelle je ne ferai plus que des adaptations en fonction des commandes que je pourrai recevoir pour d'autres lieux. J'ai notamment très envie de proposer ce spectacle en Afrique, au Japon, où les rapports au corps, au théâtre et à la danse, au rituel, sont extrêmement différents.

Deux restitutions ont eu lieu les 1^{er} et 2 décembre à la salle Doussineau.

Le spectacle au théâtre de Chartres se tiendra le 20 décembre à 20h30. Tarifs : 9 €, 15 €, 23 € Réservations : Théâtre de Chartres, tél. 02 37 23 42 79 www.theatredechartres.fr



▲ Bœuf de Noël

La période de Noël est très propice aux rendez-vous chaleureux. Le Bœuf de Noël est de ceux qu'il ne faut pas manquer. « Faire le bœuf » c'est participer à une rencontre entre musiciens où chacun

apporte son envie de jouer, son inspiration, son enthousiasme.

De préférence sur des standards accessibles au plus grand nombre : la scène est ouverte à tous, quelque soit le niveau des parti-

cipants. Le principe est simple : vous venez avec votre instrument (la salle est équipée en son et lumières, batterie et amplis) et vous proposez de jouer tel ou tel morceau de préférence issus du *Book du bœuf*.

C'est l'occasion pour les jeunes jazzmen de jouer dans des conditions techniques idéales avec des partenaires de haut vol : le mélange de professionnels et d'amateurs donne un plus à cet échange. L'association Improphile et Jean-Jacques Ruhlmann seront ce soir-là les chefs d'un orchestre dont les musiciens iront et viendront tout au long de la soirée. Pour le bonheur du public quelques sucreries seront en plus à disposition sous le sapin !

Samedi 15 décembre à 20h30

Entrée libre sur réservation : tél. 02 37 23 41 44 (répondeur) et par mail : reservation.doussineau@ville-chartres.fr



La Madeleine en chantant

Appel à participation

Dans le cadre de la deuxième édition de « *La Madeleine en chantant* », la direction des Affaires culturelles de la Ville lance un appel à participation.

Sur la base du spectacle « *Album de famille* » de la compagnie Sans souci (spectacle qui aura lieu

en mai 2013), il est proposé de créer une grande scène chanson publique comprenant 12 titres de différentes époques, des années 30 à aujourd'hui. Scolaires, groupes amateurs, particuliers, tous êtes conviés pour vous approprier, dans tous les styles possibles, ces échantillons de générations musicales.

Accompagné par des musiciens professionnels, le groupe constitué se produira en concerts en juin à l'occasion de la Fête de la musique et de la fête de quartier de la Madeleine.

Première rencontre le dimanche 20 janvier.

Infos et inscriptions : reservation.doussineau@ville-chartres.fr et par téléphone au 02 37 23 41 44



Théâtre de Chartres

La Tentation d'Ève



Danse contemporaine, Marie-Claude Pietragalla, compagnie Le Théâtre du Corps

De la pomme des temps bibliques aux hystéries contemporaines, la danseuse chorégraphe embrasse la femme absolue. Loin d'un idéal éternel-féminin, c'est une prestidigitatin puissante qu'elle nous propose. Des pas erratiques, des pliés plus cassés qu'ils ne sont arrondis, une pantomime proche de l'animisme... les tableaux qui se succèdent sont aussi envoûtants et poétiques que le plus sensuel des sortilèges. Et si c'était ça, la femme ?

Attention : représentation décalée au 5 décembre.

Prestige de la flûte



Musique classique
Jean-Christophe Maltot, flûte ;
Cécile de Hann, violoncelle ;
Guillaume Prod'homme, piano.

Pour son deuxième rendez-vous des « *Classiques de la musique* » dans le cadre du partenariat établi avec le Théâtre, le Conservatoire de Chartres rend ici les honneurs à la flûte. Trois œuvres, trois compositeurs d'époques différentes, pour une exploration du champ des émotions classiques, baroques ou romantiques : Haydn (*trio n°15 en sol majeur*), Weber (*trio op.63 en sol mineur*), et Mendelssohn (*trio n°1 en ré mineur* avec une version originale « avec flûte » rarement donnée).

Judi 6 décembre, 20h30,
tarifs : 12 €, 7 €, 5 €

Les Masses merveilleuses, viens danser avec moi !

Danse Cie Les Acharnés, Pierre Doussaint danseur et chorégraphe



Certaines démarches solitaires mènent à la danse en groupe. Inspiré de Charlie Chaplin, Buster Keaton et Werner Fassbinder, le danseur et chorégraphe Pierre Doussaint enrôle les amateurs et les mène à la danse moderne. À l'image d'éléments de moteur, chaque participant entraîne l'autre dans un mouvement commun, mouvement qui se mue en émotion.

Judi 20 décembre, 20h30,
tarifs : 9€, 15€, 23€.

Retrouvez l'interview de Pierre Doussaint en page 56, et sur www.chartres.fr

La Scaphandrière



Théâtre jeune public,
Théâtre du Phare

Le lac de perles a avalé son père et sa mère, et sa sœur s'y est perdue à son tour. Pierre contruit une « *scaphandrière* » pour la retrouver et la ramener. Ce conte métaphorique, histoire d'amour et d'amitié, est incarné par un comédien, mi-conteur mi personnage. D'ailleurs... ce conte est aussi bien lui-même un récit oral qu'un livre d'images, grâce à un dispositif très moderne lecture photographique et projection vidéo.

Judi 13 décembre, 14h30,
tarifs : 9€, 15€, 23€.

A partir de 10 ans.

Et en janvier : Courteline, amour noir : La Peur des loups, La Paix chez soi, Les Boulingrins

Théâtre
de Georges Courteline, Cie Jean-Louis Benoit

Trois pièces courtes, écrites d'un même vitriol sucré, mettent en scène des personnages, mesquins, grossiers, hargneux... mais c'est drôle !
Mercredi 9 janvier, 20h30,
tarifs : 9€, 15€, 23€.

Réservations :
Théâtre de Chartres,
tél. 02 37 23 42 79,
billetterie@theatredechartres.fr
et sur www.theatredechartres.fr



Plus d'infos sur le Théâtre de Chartres sur theatredechartres.fr

Théâtre du Seuil

Portrait de Thierry Legeai, technicien de talent

Un théâtre, c'est un peu comme un iceberg : une partie visible, les musiciens, les comédiens, la musique, ce qui n'est déjà pas rien, et puis un monde invisible qui assure de bout en bout la possibilité pour les artistes de donner toute la mesure de leur art dans les meilleures conditions. Et l'un des postes clefs de cette fourmilière invisible, c'est le poste de régisseur. Au Théâtre du Seuil, il s'appelle Thierry Legeai et il exerce son métier avec passion... Notre Thierry s'occupe de la gestion du matériel, il est responsable de l'installation lumière et du son. Pendant le spectacle, il travaille à la console, diffuse des sons. Il est surtout chargé de sonoriser les concerts, afin de restituer le meilleur son au bon moment. Il doit concilier les impératifs techniques et les objectifs artistiques. Certains ont dit de lui qu'il est la crème... Avec du sucre. Chartrain de naissance, les spectateurs le connaissent bien. Il a fréquenté bon nombre de compagnies, sonorisé des centaines de concert ici et ailleurs. Il y a plus de trente ans, il construit quasiment Doussineau. Il fut également



directeur technique au Théâtre de Chartres. Aujourd'hui il est le régisseur fétiche d'Alfredo Arias, d'Anouk Grimberg et le complice artistique d'Angélique Ionatos depuis plus de vingt ans. Toujours en tournée de par le monde, il inscrit depuis plusieurs saisons nos dates de spectacles dans son calendrier chargé. Il gère la technique lors des résidences. Thierry Legeai est un être rare et passionné, il passe d'innombrables relais et a donné à des dizaines de jeunes l'envie et les outils pour pratiquer ce métier. Au Théâtre du Seuil, notre régisseur a tout simplement du talent.

Ludovic Houvet



Hamlet, la fin d'une enfance

De Shakespeare
Mise en scène Ned Grujic,
avec Thomas Marceul

Le texte de Shakespeare dans le huis clos d'une chambre d'enfant, c'est le pari de ce spectacle original et contemporain. Seul en scène, Thomas Marceul incarne un adolescent confronté à la séparation de ses parents et au départ de son père. Le jour de l'arrivée d'un « nouveau père » aux côtés de sa mère, le jeune homme s'enferme dans sa chambre pour ne pas rencontrer « l'usurpateur ». La voix de sa mère derrière la porte est la seule intrusion du monde extérieur.

Derrière cette porte qu'il refuse de franchir et à l'aide des jouets et des objets qui s'y trouvent, il joue l'histoire de son héros Hamlet qui, comme lui, n'a qu'un désir : venger son père et punir sa mère. Il prête ainsi sa voix à tous les personnages nous offrant un spectacle ludique et poignant qui pose les questions de la famille recomposée et du difficile passage à l'âge adulte.

Les 7 et 8 décembre à 20h30
Au Théâtre du Seuil
Réservations sur
theatreduseuil.com

Plus d'infos sur le
Théâtre du Seuil sur
theatreduseuil.com



Théâtre Portail Sud



un spectacle tout public, à savourer au Portail Sud



un texte brillant et sensible porté avec fougue et panache par les 3 comédiens



Une éblouissante performance d'acteur

▲ Ecrits d'amour

de Claude Bourgeyx
 Mise en scène et interprétation : Jean-Claude Fallet avec la complicité de l'auteur
Inattendu, cocasse, désopilant, Une magistrale leçon d'humour !
 Tu m'écris, je te réponds... A l'époque du mail et du texto, retrouvons les joies infinies de l'échange épistolaire.
 27 personnages libèrent leur plume ; tous de drôles d'oiseaux plus ou moins recommandables. Jean-Claude Fallet les incarne tous et met en scène avec finesse et impétuosité la langue savoureuse de Claude Bourgeyx. Aveux d'amour, déclarations de guerre, échanges de méchants souvenirs, confession de

fantasmes croustillants et tant d'autres choses encore.

Jeudi 6, vendredi 7, samedi 8 décembre à 21h, dimanche 9 décembre à 16h

▲ Cyrano 1897

d'après *Cyrano de Bergerac*, le chef d'œuvre de Edmond Rostand.
 Mise en scène de Stéphanie Wurtz.
 Interprété par François Lis, Cécile Mazaéas et Yves Roux.

Découvrez ou redécouvrez *Cyrano de Bergerac* à travers une adaptation originale qui nous plonge au coeur de l'œuvre. Le 26 décembre 1897, avant-veille de la première de *Cyrano de Bergerac*, Edmond Rostand reçoit chez lui, l'ensemble de ses amis pour leur présenter sa nouvelle pièce. Rosemonde Gérard, sa femme, et Constant Coquelin son comédien principal, sont présents...

Jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 décembre à 21h, dimanche 16 décembre à 16 h

Séance exceptionnelle vendredi 14 décembre à 14h30

Réservations conseillées :
 tél. 02 37 36 33 06 et sur :
www.theatreportailsud.com



Plus d'infos sur le Théâtre du Portail Sud sur theatreportailsud.fr

Stage théâtral



Pierre-Marie Escourrou, diplômé du Conservatoire Dramatique National Supérieur d'Art de Paris, est comédien de cinéma, de théâtre et de télévision

La Compagnie de l'Ange

animé par Pierre-Marie Escourrou
 Venir faire un stage de théâtre, c'est un pas en avant que l'on souhaite faire pour soi-même, pour la connaissance de soi, la maîtrise de ses émotions, de ses sentiments. Voilà matière à réflexion. Mais c'est aussi la rencontre de l'autre, la découverte de l'autre. C'est toute cette expérience que je vous invite à partager, cette découverte de l'étendue de nos possibilités les plus fortes et les plus intimes, à travers le théâtre, à travers la joie de jouer ensemble.

Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 décembre de 14h30 à 17h30

A partir de 15 ans - Tarif : 90 € + abonnement au théâtre offert + 1 spectacle gratuit
 Renseignements et préinscriptions téléphoniques : 02 37 36 33 06 (nombre de places limité)



▲ l'Apprentie sage-femme

Théâtre de Karen Cushman
 Avec Nathalie Bécue
 Mise en scène, Félix Prader, lumière, Cyril Hamès

Dans une Angleterre médiévale et rurale, la môme de nulle part va apprendre à trouver sa place dans le monde. Sous la férule d'une sage-femme revêche, l'enfant sans nom va devenir Alice. Un ventre plein et un cœur satisfait ! Récit émouvant, rude, enrichi d'une langue inventive et éminemment théâtrale, l'histoire d'Alice est poignante, commune à tous ceux qui veulent faire quelque chose de leur vie envers et contre tout. Ce conte initiatique est porté par une comédienne remarquable, Nathalie Bécue, ancienne pensionnaire de la Comédie Française.

Nathalie Bécue, conteuse puissante, glisse avec une grande mobilité d'un personnage à un autre, les dessinant tous avec



Plus d'infos sur le Théâtre de Poche sur tep28.com

Théâtre de Poche

couleur et réalisme. Elle fait entendre les choses essentielles de la vie avec une rudesse tendre. Dans son habit de paysanne, une cruche et quelques pommes sur une table, elle fait penser à un tableau de Vermeer. Captivant. L'occasion de méditer sur la misère aujourd'hui et les possibilités de se réaliser quand "on ne possède rien d'autre que son chagrin"...
Télérama TT

Coproduction : Théâtre Dijon Bourgogne – Centre Dramatique National, En votre compagnie.

Samedi 15 décembre à 20h30

Dimanche 16 décembre à 17h

Tarifs : 15 € et 12 €

Renseignements et réservations au 02 37 33 02 10

► En noir et blanc

Exposition
 Guy Coda - Alain Ponçon

L'un comme l'autre ont déjà occupé les cimaises du foyer du Théâtre de Poche... Cette fois ils les partagent, pour une exposition de dessins.

Les encres d'Alain Ponçon sont un manifeste poétique en clair-obscur où le noir et le blanc, le plein et le vide créent une tension qui leur donne une puissance évocatrice qui ouvre la porte de l'imaginaire. Les personnages de Guy Coda, tracés à coups de crayon ou de pinceau nerveux, occupent la page d'une manière insolite, loin des conventions et des académismes. Fantôme méditatif du buveur esseulé, lecteurs

de journaux, amoureux « qui s'bécotent sur les bancs publics », malgré leur non-conformisme ces silhouettes nous renvoient pourtant à des univers familiers. Cette exposition est le regard croisé de deux sensibilités, deux œuvres différentes et néanmoins complémentaires.

Du 4 décembre 2012 au 10 février 2013 Entrée libre

Rencontre avec les artistes : dimanche 16 décembre 2012 de 14h à 17h avant le spectacle l'Apprentie sage-femme.

Le Théâtre de Poche et la Cie du Théâtre en Pièces souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année !!



Chartres en toutes lettres... 15

Très à la douzaine...



... ou comment un document postal à la valeur marchande presque nulle devient certainement une pièce unique par un concours de circonstances et la vivacité d'un coup d'œil !

C'est sans doute un pur hasard qui a fait que l'expéditeur d'un journal, il y a 100 ans, a déposé ses envois ce jour-là et à ce moment-ci, au bureau de Chartres situé alors à l'angle de la rue des Changes et du Cloître Notre-Dame !

Comment cette bande qui enveloppait le journal a-t-elle conservé la vie, elle qui est affranchie avec un timbre ultra courant (1 centime au type « Blanc ») qui correspondait au tarif de l'époque

pour ce genre d'envoi ?

Rien d'affriolant pour un collectionneur ! Sauf peut-être pour un Chartrain marcophile : les deux empreintes sont très bien frappées, très nettes, très lisibles. Et là on tombe sur ce « nid » de 12, au centre du timbre à date ! On en dénombre quatre, et chacun s'explique. En haut, il s'agit de l'heure du dépôt, au centre du jour et du mois, et en bas, du millésime de l'année (1912).

Vous ne pouviez échapper à ce centenaire amusant, mais tellement improbable. Cette pièce, conservée par Pierre Jumentier, prouve encore une fois, que la qualité du coup d'œil est primordiale pour tout collectionneur !

Jean-Francis Ressor
Président du Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr

Les rencontres d'Albert Blanchard

Pierre-Marie ESCOURROU



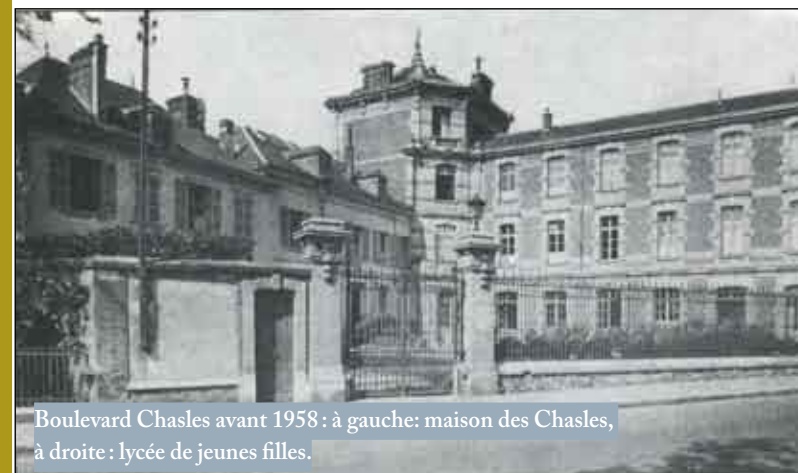
Pierre-Marie Escourrou
un comédien à découvrir

Dario Fo, prix Nobel de littérature, Molière de l'auteur 2000 pour « *L'histoire du Tigre* » une fable polémique chinoise qui raconte le périple d'un soldat rescapé de la Longue Marche.

Théâtre Portail Sud
Pierre Marie Escourrou seul en scène enchaîne les différents personnages avec beaucoup de talent. Il est à la fois homme et tigre sur un rythme jubilatoire, comme à la télévision dans « *Une femme d'honneur* » avec Corinne Touzé.

De la « butte Saint-Michel » au boulevard Chasles

L'empreinte d'une famille chartraine



Boulevard Chasles avant 1958 : à gauche: maison des Chasles, à droite: lycée de jeunes filles.



Collège Hélène Boucher

Le 7 février 1868 le Conseil municipal de Chartres donnait le nom de boulevard Chasles à la voie aménagée sous le nom de *butte*, puis de *cours* Saint-Michel sur les anciennes enceintes de la ville (section porte Saint-Michel-porte des Epars). Il pérennisait ainsi l'empreinte et l'emprise d'une famille sur ce quartier et sur la vie locale.

Originaire de Sours, cette famille de maçons et tailleurs de pierres, devenus menuisiers et marchands de bois à Chartres peu avant la Révolution, compta un prêtre réfractaire et un autre assermenté. Elle s'imposa dans l'administration de la Ville et du Département après s'être enrichie en spéculant sur les biens nationaux.

Rappelons le parcours de trois figures de la branche cadette.

Charles Henri Chasles (1772-1853), contrôla les affaires de la Ville et du Département comme président du Tribunal de Commerce et conseiller général. Son fils aîné (portrait) Floréal Michel Chasles (1793-1880) se consacra aux mathématiques

et formula un théorème célèbre (grâce aux travaux de deux prédécesseurs). Il enseigna à Polytechnique et à la Sorbonne, siégea à l'Académie des Sciences et fut distingué par la Société royale de Londres. Le fils cadet Henri Lubin Adelphe Chasles (1795-1868) relaya son père aux affaires comme maire, député, président du Conseil général, et régna sur le conservateur Journal de Chartres. Faisant bâtir vers 1830 son vaste hôtel particulier sur le cours Saint-Michel, il attira la bourgeoisie chartraine dans ce quartier qu'il relia à l'Hôtel de Ville en ouvrant la rue Mathurin Régnier.

Si le cadet fut soupçonné d'avoir soustrait des archives concernant son oncle conventionnel, l'aîné se ruina pour une danseuse à l'Opéra, puis se compromit et discrédita la recherche française en ache-



tant à un faussaire casteldunois de prétendus autographes attribuant la découverte de la gravitation universelle à Pascal et non à Newton.

La façade du collège Hélène Boucher conserve l'empreinte des Chasles. Sur une partie du terrain de l'hôtel Chasles fut construit le bâtiment qui abrita le cours supérieur pour jeunes filles, devenu collège puis lycée de jeunes filles en 1920 (cl. 1), après avoir accueilli la première École normale d'institutrices de Chartres. Acheté par la Ville avec son parc (7000 m²) en 1895, l'hôtel Chasles disparut en 1958 lorsqu'on agrandit le lycée en lui ajoutant l'aile parallèle au boulevard (cl. 2).

Juliette Clément

Présidente de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Directrice des publications. Sources Bulletins et Mémoires SAEL.

1 rue Jehan Pocquet, 02 37 36 91 93
sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr
Clichés J. Clément et fonds SAEL.

Ciné clap

Film **CC Ciné clap**

Week-end
« Marilyn »
Au cinéma Les
Enfants du Paradis
7, 8 et 9 décembre

Vendredi 7 décembre, 20h15
Les Hommes préfèrent les
blondes



(Gentlemen prefer blondes), de Howard Hawks (1953) avec Jane Russell, Charles Coburn

Une blonde explosive, croqueuse de diamants et une brune foudroyante éblouie par les muscles des beaux messieurs s'embarquent pour la France. Sur le paquebot se trouvent le richissime Piggie et les athlètes américains de l'équipe olympique.

Une comédie musicale inoubliable avec Marilyn plus irrésistible que jamais !

Samedi 8 décembre-20h15
Certains l'aiment chaud



(Some like it hot), de Billy Wilder (1959), avec Tony Curtis, Jack Lemmon

Deux musiciens de jazz au chômage, mêlés à un règlement de comptes entre gangsters, se transforment en musiciennes et accompagnent un orchestre féminin pour la Floride. Ils tombent amoureux d'une ravissante créature qui veut épouser un milliardaire.

Le film est une merveille de rythme, d'invention et de gaité. Si Marilyn est magique, c'est Lemmon dont on se souvient avec le plus d'enthousiasme, dansant un tango érotico-comique avec son soupissant milliardaire. (Pierre Murat, Télérama)

Dimanche 9 décembre - 16h

Troublez-moi ce soir



(Don't Bother to Knock), de Roy Ward Baker (1952), avec Richard Widmark

Eddie est garçon d'ascenseur dans un hôtel de luxe. À un couple de clients fortunés à la recherche d'une baby-sitter il propose les services de sa nièce Nell. La jeune femme accepte à contrecœur, lorsqu'un bel inconnu décide de la séduire. Pour le retenir, elle se révèle machiavélique.

Marilyn apparaît ici dans un de ses premiers rôles dramatiques, loin du glamour et des paillettes. Bouleversante dans ce portrait de femme instable et névrosée, elle est belle, déterminée, hitchcockienne.

Tarifs : 7,30 €, 5,70 €, Pass 3 séances : 12 €

Week-end organisé par l'association Ciné-Clap et le cinéma Les Enfants du Paradis
Infos : tél. 06 70 03 24 70 ou 02 37 88 19 32

À la médiathèque L'Apostrophe

Le mardi 11 décembre à 20h30

Quand passent les cigognes



de Mikhaïl Kalatozov (URSS, 1957)

Deux jeunes Moscovites, Veronika et Boris, se destinent l'un à l'autre. La guerre

déclarée, Boris part pour le front. La jeune fille, n'ayant aucune nouvelles de son fiancé, épouse Mark, le cousin de Boris.

Palme d'or Cannes 1958.



Infos BIJ

Prévention Sida

Du 3 au 7 décembre

Le BIJ vous propose un Espace infos et prévention sur le sida, de la documentation et des préservatifs seront à disposition.

Le Service Volontaire Européen

Mercredi 19 décembre à 15h

Comment s'investir dans une action intéressante et enrichissante en Europe durant 2 semaines à un an ? Venez découvrir le Programme Européen « Jeunesse en action » et en particulier le Service Volontaire Européen, qui vous permet de découvrir le monde sans vous ruiner. Témoignage de Alma, volontaire allemande au Centre Régional Information Jeunesse d'Orléans.
www.jeunesseenaction.fr

Accueil libre, anonyme et gratuit
Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse
32, boulevard Chasles
28000 Chartres
Tel: 02.37.23.42.32
Bij28@ville-chartres.fr
www.chartres.fr rubrique "votre mairie"

Découvrez toutes les animations du BIJ sur Chartres.fr rubrique «Votre Mairie»



Mots fléchés - sur les boulevards !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

	Situés Bd Foch Boulevard			Grecque Manies Fâchons		Vie écrite Catégories Luc Hamon		
	Avant Foch 13 à table							
			Transpira Petit cours ... ou elles			Connu Boulevard de théâtre		Poilu Ancien
Les boulevards le font Un collège	Colonie Plante Couche				Ainsi	Fondèrent		
				P. S. Souci	Lasse Image pieuse			Bas de gamme
Shooter Renvois Chauffe		Clones Écrites						
	Le troisième Double 5		Vieil Iran		Pronom démonstratif Lèche			
Contracté Poème Quidam			Mèches Freiner à l'envers					Fixe la sangsue
		Vieux clous Métal Fibre						Go Particule
	« VOTRE VILLE » Déc 2012		Monnaie jaune					
Issu Boulevard	Personnel		Sali		À toi Haltes			Jamais Possédée
Boulevard en photo Radio	Au centre de Caen Personne		Parfois sale					Passage d'eau Oui de Lady
				© JFR 2012	Boulevard Règle			
Idiots Morceau de pain	Grande route		Chef Personnel			Limé		
				Intentées				

Le règlement peut être consulté dans le n° 108 de Votre Ville ou demandé à l'étude SELARL Huissiers de justice associés BP 273 28005 Chartres Cédex.

N'oubliez pas de tenter votre chance !
L'urne à l'accueil de la mairie attend vos réponses.



Le groupe vocal
« Les 7 Alex de la chanson »
 sort son premier album « Les 7 Alex vous saluent bien » - 12 chansons -, qui sortira dans les bacs courant décembre.

« La dame à la licorne » expose
 Jusqu'au 10 décembre, autour de la « rotonde », sur le thème « les nouvelles créations époque du 14^e siècle. »
 Une exposition sur le thème « le jeu, le jouet et l'enfant » se tiendra du 20 décembre au 15 janvier 2013 dans l'allée des Poètes.
 « La dame à la licorne » recherche des jouets anciens pour cette exposition.
 Se renseigner auprès de Josiane et de Jocelyne :
 tél. 02 37 36 80 72 ou 06 09 82 95 13 ou 02 37 26 91 63.

Café philo
 Le prochain café philo se tiendra le samedi 8 décembre de 17h à 19h au bar le Parisien sur le thème : « L'Homme est-il né pour ne rien faire ? »
 Contact : Bertrand
 tél 06 80 40 93 41.
<http://cafephilochartres.free.fr>
ADEL 28
 L'association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au centre

hospitalier Louis Pasteur au Coudray, le mercredi 12 décembre de 14h à 16h. Permanence à l'espace santé de la CPAM 11 rue du docteur Haye, le mardi 4 décembre de 10h à 12h.
Contact : André Boireau tél. 02 37 31 49 34. adel.diabete@wanadoo.fr

Information et soutien aux Tuteurs Familiaux
 Vous êtes ou allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure-et-Loir vous propose des informations concernant l'ouverture et l'exercice d'une mesure de protection juridique et un soutien technique pour les démarches et obligations à effectuer. Service gratuit et ouvert à tous.
Informations et rdv par tél au 02 36 15 90 00 ou par courriel : itf@udaf28.fr

Conseil conjugal et familial UDAF
 Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer particulièrement fragilisants. Avant que les difficultés n'entraînent une dégradation de la relation, il est préférable de rencontrer la Conseillère conjugale et familiale de l'UDAF. Une professionnelle, liée par le secret professionnel.
Adresse : 29, rue St Pierre tél. 06 33 44 24 34.

« Allo info familles »
 Service gratuit à la disposition de toutes les familles (du lundi au vendredi par téléphone, sinon par courriel).
 L'UDAF est à votre écoute pour toutes questions qui touchent la famille, exemples : la famille, le logement, la santé, les loisirs, l'éducation, les activités périscolaires, la consommation, les violences qu'elles soient familiales ou non, le droit et la justice, le travail.
Contact au 02 37 88 32 57 du lundi au vendredi, par courriel à allo.info.familles@udaf28.fr

Personne n'est assez fort face à la maladie d'Alzheimer
 France Alzheimer, avec le soutien de la CNSA, organise dans votre département des formations gratuites pour les aidants familiaux, adhérents ou non de l'association.
Inscription et renseignements au 01 30 66 30 80.

Ligue contre le Cancer
 Vous êtes atteint de cancer : nous sommes à votre disposition pour toutes informations, ainsi que pour des aides personnalisées. Nous contacter au Comité de la Ligue contre le cancer, 7 rue Gabriel Péri à Chartres. **Tél. 02 37 21 19 50, cd28ligue.net@wanadoo.fr**



Réseau RAPPEL
 Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches.
Tél. 02 37 38 75 93. www.reseau-memoire28.fr

UNAFAM
 Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'UNAFAM (Union nationale des Amis et Famille de Malades psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter.
Tél. 06 09 67 96 76 mpf. unafam28@laposte.net

Un adulte-relais à la Maison pour Tous de la Madeleine
 Pour accueillir, informer, accompagner les usagers dans leurs démarches, pour être le lien entre les personnes en difficultés et les institutions, pour aider au dialogue entre les services publics et les résidents, Jocelyne Archambault, adulte-relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine.
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes les maisons de quartiers : Beaulieu, St Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine. Tél. 02 37 26 91 63.

Au fil de la voix
 propose un stage à Chartres Samedi 8 décembre 10h à 17h « Voix chantée et recherche expressive »
Renseignements : Nathalie Estévenin <http://aufildelavoix.blogspot.com>. aufildelavoix@voila.fr Tél. 06 79 68 30 65

Sortie plongée jeunes
 du 17 au 24 avril 2013
 Le Comité Centre de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins organise en avril 2013 un voyage « jeunes » au Centre de plongée d'Épidaure en Grèce. Cette sortie est ouverte aux plongeurs de 12 à 15 ans confirmés ou débutants.
 Au programme : baptêmes de plongée, plongées d'exploration, photo, randonnée aquatique, biologie, environnement, activités ludiques et visites de sites...
Infos et contacts sur <http://www.centrefessm.fr> et auprès des codep et clubs du Comité Centre.

Le « Club de l'Aidant » Alzheimer ouvre une antenne départementale.
 Le Club de l'Aidant a pour but de créer un « mieux être » pour l'aidant du malade d'Alzheimer en répondant aux questions : Comment faire, comment vivre. Les méthodes et savoir-faire reçus au cours des réunions faciliteront le maintien à domicile.
 Antenne départementale : 42 rue Jean Jaurès - 28600 Luisant
Renseignements : tél. 06 85 94 54 11 et par mail à associationalzheimerdomicile@orange.fr

Chorale et orgue
 L'Ensemble Vocal des Tourelles d'Épernon présente son 3^e concert en l'église Saint-Aignan le 16 décembre à 17h. Au programme : Oratorio de Noël de Saint Saens et Chœurs de l'Oratorio de Noël de Bach. L'ensemble Vocal, composé de 60 choristes et 5 solistes est sous la

direction de Bruno Resteghini. A l'orgue, Baptiste-Florian Marle-Ouvrard, titulaire des grandes orgues de l'église Saint-Vincent-de-Paul de Clichy-la-Garenne, a été finaliste lors du concours international à Chartres.

Moussa Tiba à Beyrouth
 Le peintre chartrain Moussa Tiba revient de Beyrouth où le Palais de l'Unesco lui a consacré une exposition du 3 au 17 novembre. Réunis sous le titre « Plus de cinquante ans de visions et d'illusions », les grands formats de l'artiste ont recueilli les éloges du premier ministre libanais et de son ministre de la Culture et de l'Information.

A l'Esprit du Parfum



Un après midi « parfums » est proposé le mercredi 5 décembre, vers 15h-15h30, à « l'Esprit du parfum », parvis de la cathédrale : découverte du parfum et les top ten de l'année 2012.
 Durée : 1h30 environ.
 Tarif : 3 euros par personne.
Renseignements : 06 84 31 59 16

Gala de Boxe « la nuit des champions »
 Le samedi 22 décembre à partir de 20h à la halle Jean Cochet.
Contact : Boxe chartraine tél. 06 16 97 17 94.

Passion de l'énigme
 Diane de Margerie, au Mercure de France Cette nouvelle œuvre de Diane de Margerie est une fenêtre sur la vie intime de l'auteure



chartraine. Sur les traces de Proust, elle dessine autoportrait à l'image d'une aquarelle sur papier salé : ses innombrables allers et venues sur la carte du monde diffusent des contours flous, entre la matière tangible du réel et celle, vaporeuse, du souvenir.

50 ans pour Chartres Horizon
 Le dîner de gala des 50 ans de Chartres Horizon s'est tenu fin octobre à l'Hôtel de Ville. A cette occasion, le président fondateur Bernard Plaze a rappelé les valeurs de cette importante association chartraine dédiée au bien-être et à l'animation de tout un quartier : bonne volonté, partage et service, désintéressement. Bon anniversaire donc à tous les bénévoles pour leur engagement sans faille.

Solution du mois de novembre	P	G	V	RA							
	P	E	D	A	L	E	S	V			
	C	A	R	O	L	I	N	E			
	C	H	R	O	N	O	O	R			
M	A	E	T	U	C	U	I	T			
F	A	C	T	E	U	R	A	I	N	S	I
I	R	E	R	E	T	A	P	E	E	S	
S	O	L	E	S	A	E	T	S			
R	O	U	E	S	S	U	R	D	I	T	E
E	N	T	P	R	I	X	E	M	E	U	
D	E	L	A	Y	E	M	M	R			
U	S	A	G	E	S	O	S	E	E	S	
E	V	R	N	T	E	N	O	N	S		
E	R	G	O	T	E	T	I	S	S	A	
I	L	E	L	U	S	A	G	E	E	S	
R	O	S	S	E	E	A	N	N	S		
A	S	S	E	O	D	E	C	I			
A	B	B	E	S	U	E	T	E	S		
N	I	A	S	A	T	T	I	S	E	E	

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 25 OCTOBRE 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

PROCEDE à l'installation de Messieurs Guillaume BONNET et Yves NAUDIN, Conseillers Municipaux

DESIGNE Madame Dominique DUTARTRE, Conseiller Municipal, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2012 (Messieurs NAUDIN et BONNET ne prennent pas part au vote).

ORDRE DU JOUR

PROTOCOLE

1 - Délégation Municipale - Déplacement à Medellín (Colombie), à l'unanimité des suffrages exprimés

Laurent LHUILLERY N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD, ne participent pas au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Laurent LHUILLERY représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

INTERCOMMUNALITE

2 - Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir - Rapport d'activités 2011

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir pour l'année 2011.

3 - Chartres métropole - Rapport d'activités 2011

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir pour l'année 2011.

4 - Création d'une nouvelle communauté d'agglomération Chartres métropole par fusion de l'actuelle communauté d'agglomération Chartres métropole et de la communauté de communes du Bois Gueslin - Election de représentants

ACTE les candidatures de :

Au titre des titulaires :

Elisabeth BARRAULT
Jean-Jacques BOURZEIX
Alain CONTREPOIS
Karine DORANGE
Dominique DUTARTRE
Elisabeth FROMONT
Patrick GEROUDET
Christian GORGE
Jean-Pierre GORGES
Daniel GUERET
Laurent LHUILLERY
Alain MALET
Franck MASSELUS
Pierre MAYINDA
Isabelle MESNARD
Janine MILON
Alain PIERRAT
José ROLO
Michel TEILLEUX

Candidats au titre des suppléants

Jacky BAROCHE
Daphné BEHM-WILLIAMME
Geneviève CRESSAN
Anne DELCROIX
Marie-Sylvie JOUFFRIEU
Rémi MARTIAL

DESIGNE en tant que scrutateurs Monsieur Christian GORGE et Monsieur Daniel GUERET

PROCEDE au vote à bulletins secrets :

Au titre des titulaires :

Elisabeth BARRAULT ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée titulaire

Jean-Jacques BOURZEIX ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Alain CONTREPOIS ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Karine DORANGE ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée titulaire

Dominique DUTARTRE ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée titulaire

Elisabeth FROMONT ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée titulaire

Patrick GEROUDET ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Christian GORGE ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

tulaire

Jean-Pierre GORGES ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Daniel GUERET ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Laurent LHUILLERY ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Alain MALET ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Franck MASSELUS ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Pierre MAYINDA ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Isabelle MESNARD ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée titulaire

Janine MILON ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée titulaire

Alain PIERRAT ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

José ROLO ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Michel TEILLEUX ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué titulaire

Josette MORIN BERRENFELD ayant obtenu 1 voix : non élue

Candidats au titre des suppléants

Jacky BAROCHE ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élu délégué suppléant

Daphné BEHM-WILLIAMME ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée suppléante

Geneviève CRESSAN ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée suppléante

Anne DELCROIX ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée suppléante

Marie-Sylvie JOUFFRIEU ayant obtenu 34 voix, soit la majorité absolue, est élue déléguée suppléante

Rémi MARTIAL ayant obtenu 34 voix,

Déclarations Préalables déposées		
JUDENNE ROGER	6 RUELL DU GRAND SENTIER	DIVISION PARCELLAIRE
SAS MANUTI	25 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE
LAMBERT DENIS	19 AVENUE DU JEU DE PAUME	REMPACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
CAISSE D'EPARGNE DE LOIRE CENTRE	13 BOULEVARD CHASLES	TRAVAUX DE COUVERTURE
SCI BP	16 MAIL JEAN DE DUNOIS	MODIFICATION FACADE
CROIX ROUGE FRANCAISE	19 RUE DES VIEUX CAPUCINS	RAVALEMENT DE FACADE
CHAUSSARD GREGORY	2 BIS RUE DE LA CROIX BONNARD	POSE D'UN PORTAIL COULISSANT
LE HIR FRANCOISE	11 RUE DES CHAISES	POSE D'UN AUVENT
PAVIOT JULIEN	8A RUE DE LA BRECHE	INSTALLATION DE CHASSIS DE TOIT
CALU DENYS	52 RUE DES PETITES FILLES DIEU	TRAVAUX DE COUVERTURE
RANGE CELINE	6 RUE DU PONT SAINT HILAIRE	INSTALLATION DE CHASSIS DE TOIT
MOTIKA MARIE-ELDINE	14 RUE DU FOSSE GAULOIS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
SARL ANJE	23 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION FACADE ET REAMENAGEMENT INTERIEUR
DEBOIS BAPTISTE	6 RUE D'ALLONNES	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
FOURMONT J	122 RUE SAINT BRICE	RAVALEMENT DE FACADE
CABINET FRENEAUX	6 PLACE DES EPARS - 44 BD CHASLES	RAVALEMENT DE FACADE
PLANEL DAVID	2 RUE DES JUBELINES	TRAVAUX D'EXTENSION ET MODIFICATIONS DE FACADE
GUICHARD MICHEL	36 BIS RUE BROSSOLETTE	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
CARNIS MARTINE	28 CHEMIN DES PETITES PIERRES COUVERTES	REALISATION D'UNE PERGOLA
JURE XAVIER	136 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	TRAVAUX DE CLOTURE
ASSOCIATION ADAM	4 RUE MONTECOT	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE

Déclarations Préalables délivrées		
VISHAY MEASUREMENTS GROUPE France	14 RUE FRANCIS VOVELLE	REMPACEMENT D'UNE CLOTURE EXISTANTE
VISHAY MEASUREMENTS GROUP France	18 RUE FRANCIS VOVELLE	TRAVAUX DE CLOTURE
SAMSON DANIEL	120 RUE DE RECHEVRES	MODIFICATION DU PORTAIL D'ENTREE
COPROPRIETE DU 25 RUE ST PIERRE	25 RUE SAINT PIERRE	MISE EN PLACE D'UN BRISE VUE
GIRARD - BONO	1 RUE DE LA PREVOYANCE	TRAVAUX D'EXTENSION ET DE CLOTURE
BOUCHER CLAUDE	66 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENOVATION
PILLET DANIEL	14 RUE SAINT MAURICE	TRAVAUX DE COUVERTURE
ERNOUF BERANGERE	54 RUE DES COMTESSES	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
CHEDEVILLE EVELYNE	18 RUE VICTOR GILBERT	CREATION ET REMPLACEMENT DE FENETRES
BONY CYRIL	14 RUE DE LA FOULERIE	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
COUZINET GENNETAY ISABELLE	33 RUE DE FRESNAY	REALISATION D'UN AUVENT
PINSARD GREGORY	20 RUE DE LA CLOUTERIE	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
WILLAUME DOMINIQUE	7 IMPASSE SAINT MAURICE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SCI RUE D'ETAMPES	15 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX DE REHABILITATION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS ET BUREAUX
SAS MANUTI	25 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE
SCI BP	16 MAIL JEAN DE DUNOIS	MODIFICATION DE FACADE

Permis de Construire déposés		
PUIG FRANCE	RUE EDMOND POILLOT	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE LOCAUX SOCIAUX (PC MODIFICATIF)
SAS FONCIER 28	RUE DES DRUIDES	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE MAISONS DE VILLE
TROCHU - REISCH	35 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX D'EXTENSION ET SURELEVATION

Permis de Construire délivrés		
MACARY - FREON	54 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
SARL ARBOPROM PROMOTION	75 RUE DU GRAND FAUBOURG	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
CHARTRES AMENAGEMENT	102 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR TOUS
PREFECTURE D'EURE ET LOIR	13 RUE DU DOCTEUR ANDRE HAYE	REAMENAGEMENT DU DERNIER ETAGE D'UN BATIMENT DE BUREAUX
BILLAUD GILLES	14 RUE DU MASSACRE	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
PREFECTURE D'EURE ET LOIR	17 PLACE DE LA REPUBLIQUE	CREATION D'UN AUVENT ET D'UN PARAVENT
ERDF-GRDF	117 RUE DE SOURS	EXTENSION D'UN BATIMENT DE STOCKAGE ET DEMOLITION D'UN LOCAL ANNEXE
ABAD JEAN BAPTISTE	44 RUE RABUAN DU COUDRAY	DEMOLITION PARTIELLE ET TRAVAUX D'EXTENSION

Permis de Démolir déposés		
SYNDICAT AGRICOLE	39 RUE DE CHATEAUDUN	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
CHARTRES HABITAT	21 RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
CHARTRES HABITAT	20 RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION

soit la majorité absolue, est élu délégué suppléant

Votes blancs 7

SONT DECLARES ELUS :

en tant délégués titulaires

Elisabeth BARRAULT, Jean-Jacques BOURZEIX, Alain CONTREPOIS, Karine DORANGE, Dominique DU-TARTRE, Elisabeth FROMONT, Patrick GEROUDET, Christian GORGE, Jean-Pierre GORGES, Daniel GUERET, Laurent LHUILLERY, Alain MALET, Franck MASSELUS, Pierre MAYINDA, Isabelle MESNARD, Janine MILON, Alain PIERRAT, José ROLO, Michel TEILLEUX

Entant que délégués suppléants :

Jacky BAROCHE, Daphné BEHM-WILLIAMME, Geneviève CRESSAN, Anne DELCROIX, Marie-Sylvie JOUFRIEAU, Rémi MARTIAL

DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

5 - Camping et Auberge de jeunesse - Délégation de service public - Rapport annuel 2011

PREND ACTE du rapport annuel 2011 de M. Yves ROUSSEL MONTIGNY concernant la délégation de service public du camping municipal des Bords de l'Eure et de l'auberge de jeunesse.

6 - Chauffage urbain de la Madeleine - Délégation de service public - Rapport annuel 2011/2012

PREND ACTE du rapport annuel 2011/2012 de la société CURDEM concernant la délégation de service public relative au chauffage urbain de la Madeleine.

7 - Délégation de service public du chauffage urbain de La Madeleine - Avenant n°5 - Délibération retirée de l'ordre du jour en séance

8 - Fourrière Automobile - Délégation de service public - Rapport annuel 2011

PREND ACTE du rapport annuel 2011 concernant la délégation de service public de la fourrière automobile qui est joint en annexe à la présente délibération.

9 - Concession de distribution de gaz naturel - Délégation de service public - Rapport annuel 2011

PREND ACTE du rapport annuel d'activité 2011 de la société GrDF concernant la concession relative à la distribution de gaz naturel.

10 - Délégation de Service Public Activités pour l'Enfance - Délégation de service public - Rapport annuel 2011

PREND ACTE du rapport annuel 2011 concernant la délégation de service public relative aux activités pour l'Enfance.

11 - Délégation de service public pour la gestion des activités « Enfance », à l'unanimité

APPROUVE le principe et la poursuite de l'exploitation des activités « Enfance » dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public.

APPROUVE le rapport de présentation et les caractéristiques essentielles de la délégation de service public que doit assurer le délégataire, sachant qu'il appartiendra ultérieurement au Maire ou son représentant d'en négocier les conditions précises conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à conduire une nouvelle procédure de délégation de service public tendant au choix d'un délégataire pour l'exercice des activités « Enfance », dans le respect des dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et de prendre toutes mesures et actes nécessaires à la mise en œuvre de la procédure susvisée.

12 - Stationnement souterrain - Délégation de service public - Rapport annuel 2011

PREND ACTE du rapport annuel 2011 de la société Chartres Stationnement concernant la délégation de service public du stationnement souterrain.

13 - Délégation de service public pour la gestion des activités « Enfance » - Modalités de dépôt de liste - Election de la Commission de Délégation de Service Public, à l'unanimité des suffrages exprimés

Jean-Pierre Gorges, sorti de la salle ne participe pas au vote

DECIDE qu'en raison de la spécificité de l'activité du service public, il convient de constituer une commission de délégation de service public permanente dédiée spécifiquement aux activités « Enfance », pour intervenir dans la passation de nouvelles délégations de service public relatives à la gestion du service public lié aux activités « Enfance » durant le mandat du conseil municipal et leurs avenants.

APPROUVE les conditions de dépôt des listes exposées en annexe pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public permanente dédiée spécifiquement aux activités « Enfance ».

PROMOTION

14 - EPA « Jumelages de Chartres » - Rapport d'activités 2011

PREND ACTE du rapport annuel 2011 concernant les services exploités par l'Etatblissement Public qui est joint en annexe de la présente délibération.

15 - EPIC « Office de Tourisme de Chartres » - Compte administratif 2011 - Rapport d'activités 2011, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif 2011 de l'Office de Tourisme

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2011 de l'Office de Tourisme.

16 - Foire Saint-André 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'Echo Républicain, à l'unanimité des suffrages exprimés, David Lebon ne participe pas au vote

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'Echo Républicain

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

FINANCES

17 - Tarifs spectacles et animations - Noël 2012, à l'unanimité des suffrages exprimés

N. SIRANDRÉ, S. DARMON s'abstient, D. LEBON ne participe pas au vote

FIXE les tarifs des spectacles et animations de Noël 2012 tels que présentés.

18 - Tarifs - Maison de l'Archéologie, à l'unanimité des suffrages exprimés,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON s'abstiennent

CREER les tarifs des ateliers pédagogiques hors périodes scolaires tels que présentés.

19 - Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition de 70 logements collectifs auprès d'EFIDIS - Passage des Poètes et avenue Joseph Pichard à Chartres - Prêt expérimental, à l'unanimité des suffrages exprimés

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt expérimental que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 70 logements situés passage des Poètes et avenue Joseph Pichard à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du Prêt Expérimental consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt, soit 25 ans.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

20 - Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition d'un usufruit locatif social portant sur 10 logements collectifs - Projet Oxygène, rues du Maréchal Leclerc et Nicochet à Chartres - Financement en PLS (Prêt Locatif Social), à l'unanimité des suffrages exprimés,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt locatif social que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition d'un usufruit locatif social portant sur 3 logements collectifs et leurs annexes, Projet Oxygène, 28-30 rue du Maréchal Leclerc et 1-3 rue Nicochet à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt locatif social consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt soit 12 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement de 13 ans.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

21 - Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition d'un usufruit locatif social portant sur 10 logements collectifs - Projet Oxygène, rues du Maréchal Leclerc et Nicochet à Chartres - Financement en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), à l'unanimité des suffrages exprimés,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt locatif à usage social que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition d'un usufruit locatif social portant sur 7 logements collectifs et leurs annexes, Projet Oxygène, 28-30 rue du Maréchal Leclerc et 1-3 rue Nicochet à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt locatif à usage social consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt soit 12 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement de 13 ans.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

PERSONNEL

22 - Taux de promotion pour l'accès à l'échelon spécial de l'échelle 6, à l'unanimité

FIXE à 100 %, le taux de promotion pour l'accès à l'échelon spécial de l'échelle 6.

PRECISE que sont concernés par ces dispositions, les agents titulaires des grades suivants :

Adjoint Administratif Principal de 1ère

classe

Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère classe

Agent Social Principal de 1ère classe

Opérateur Principal des A.P.S.

A.T.S.E.M. Principal de 1ère classe

Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe

Auxiliaire de Puériculture Principal de 1ère classe

Auxiliaire de Soins Principal de 1ère classe

SPORTS

23 - Amicale Antillaise - Aide au fonctionnement - Subvention 2012, à l'unanimité des suffrages exprimés

David Lebon ne participe pas au vote

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 736 € à l'Amicale Antillaise.

ENSEIGNEMENT

24 - Classes découvertes Année scolaire 2012/2013 - Participation financière de la Ville, à l'unanimité

FIXE la participation de la ville pour l'année 2013 à 98 132.24 € comme énoncée ci-dessus.

DECIDE que toutes les participations de la Ville seront versées dans la limite des frais engagés par l'école (hors frais de restauration).

ARCHEOLOGIE

25 - Opération archéologique à Sours - Les Ouches - phase 2 - Contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et la Société d'Aménagement et d'Équipement d'Eure-et-Loir (SAEDEL) à l'unanimité

APPROUVE les termes du contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Sours, au lieu-dit Les Ouches (phase 2).

AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat avec la Société d'Aménagement et d'Équipement d'Eure-et-Loir (SAEDEL).

AFFAIRES IMMOBILIERES

26 - Ruelle du Grand Sentier - Acquisition partielle, à l'unanimité

DECIDE d'acquérir auprès de Monsieur et Madame Joël PERCHERON, domiciliés 9 rue du Massacre à Chartres (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer), la partie de la parcelle sise ruelle du Grand Sentier, cadastrée section BL n° 441p pour 2.95 m²

environ telle que figurant sur le plan annexé à la présente, au prix de 7 € assorti d'une indemnité de remploi de 1.40 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

27 - 13 avenue Joseph Pichard – 1 et 3 passage des Poètes - Bail emphytéotique – Transfert - Unanimité des suffrages exprimés,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent

DECIDE de transférer le bail emphytéotique conclu le 13 juillet 1983, entre la Ville de Chartres et la S.A. d'H.L.M. La Demeure Familiale, pour une durée de 55 ans, à compter du 13 juillet 1983, au profit de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres) ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

28 - 13 avenue Joseph Pichard – 1 et 3 passage des Poètes - Bail emphytéotique - Autorisation de cession, Unanimité des suffrages exprimés,

N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent

AUTORISE la S.A. d'H.L.M. EFIDIS à céder son bail emphytéotique sur le terrain d'assiette 13, avenue Joseph Pichard et 1, 3, passage des Poètes, au profit de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

29 - 12 rue d'Etampes – Cession, à l'unanimité

DECIDE la cession du bien bâti sis 12 rue d'Etampes, cadastré section BR n° 256 et BR n° 257, d'une superficie de terrain respectivement de 144 m² et de 76 m², soit une superficie totale de 220 m², conformément au plan ci-joint, au profit de Monsieur Jean NIPHON ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 130 000 € (sans T.V.A.).

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

30 - Sente communale rue Guy Môquet - Déclassement pour cession ultérieure - Décision initiale, à l'unanimité,

AUTORISE la mise à l'enquête publique

du projet de déclassement de la sente communale rue Guy Môquet, dans sa totalité, soit 234 m² environ, conformément au plan qui restera annexé à la présente.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

31 - Boulevard Maurice Viollette – Médiathèque - Constitution de servitude, à l'unanimité

APPROUVE la constitution de servitude, à titre gracieux, sous la parcelle cadastrée section AY n° 376 au profit d'E.R.D.F. ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

URBANISME

32 - 5ème modification du Plan Local d'Urbanisme, à l'unanimité

DECIDE de prescrire le lancement de la 5ème modification du PLU de la ville de Chartres visée aux articles L 123-13 et suivants et R 123-21-1 du code de l'urbanisme,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la 5ème modification du PLU.

PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 212-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

34 - Dénomination de voies - ZAC de Beaulieu - Mail des Petits Clos, rue Victor Garaix, à l'unanimité

DECIDE de dénommer « Mail des Petits Clos » le mail commercial créé dans le cadre du projet de Beaulieu, « rue Victor Garaix » la voie de la Place de Beaulieu jusqu'à l'Avenue François Mitterrand.

PATRIMOINE – ESPACES PUBLICS

34 - Permis de construire 2012 - Déclarations préalables - Autorisation de signature : Théâtre Municipal de Chartres ; Cloître de l'Ancien Couvent des Cordeliers, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de permis et déclaration de travaux susvisés.

35 - Règlement de voirie applicable sur la ville de Chartres – Révision, à l'unani-

mité des suffrages exprimés

David Lebon ne participe pas au vote.

APPROUVE le nouveau règlement de voirie, ci-joint en annexe, applicable à compter du 1er Novembre 2012.

Le nouveau règlement de voirie communal annule et remplace le règlement de voirie antérieur arrêté par Monsieur le Maire de Chartres le 1er Mars 2010.

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser tous actes nécessaires à son application.

36 - Convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique - Eclairage public de la Ville de Chartres - Conventions Ville/ EDF, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'application du protocole d'accord dite « accord commercial pour la mise en œuvre de projets de maîtrise de la demande d'énergie » en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique entre la Ville de Chartres et Electricité de France (EDF) concernant les installations d'éclairage public de la Ville de Chartres dont les projets sont joints en annexe.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire, ou son représentant, à signer la convention susvisée.

MARCHES PUBLICS

37 - Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole pour la retranscription d'enregistrements de débats et de réunions publiques, à l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour la retranscription d'enregistrements de débats et de réunions publiques jointe en annexe.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

38 - Location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations et spectacles de la ville de Chartres, à l'unanimité

APPROUVE le titulaire du marché concernant la location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations et spectacles de la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission

d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

39 - Acquisition de carburants et services associés pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole, à l'unanimité

APPROUVE le titulaire du marché concernant l'acquisition de carburants et services associés pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole – Lot n°1 – selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché pour le lot 1 à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

40 - Acquisition d'équipements techniques pour les services de la ville de Chartres, à l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés concernant l'acquisition d'équipements techniques pour les services de la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

41 - Approvisionnement en mobiliers de bureau, de classement et accessoires, à l'unanimité

APPROUVE le titulaire du marché concernant l'approvisionnement en mobiliers de bureau, de classement et accessoires selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

42 - Téléphonie Mobile : abonnements, services et équipements, à l'unanimité

APPROUVE le titulaire du marché concernant la téléphonie mobile : abonnements, services et équipements selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

43 - Fourniture de véhicules - Renouvellement du parc, à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants du marché concernant la fourniture de véhicules dans le cadre du renouvellement du parc selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini

ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

44 - Entretien des espaces extérieurs et mobilier urbain de Chartres Habitat – Syndic de copropriété - Avenant n°2 au contrat, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au contrat relatif à l'entretien des espaces extérieurs et mobilier urbain de Chartres Habitat – Syndic de copropriété tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire à signer ledit avenant.

45 - Réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux - Avenant n°1 au marché n°2012-019, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-019 relatif aux travaux de réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux susvisés ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

46 - Travaux d'impression du bulletin municipal, brochage et livraison (Ville de Chartres) - Première reconduction du marché n°2011-145, à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2011-145 concernant les travaux d'impression du bulletin municipal, brochage et livraison (Ville de Chartres).

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2011-145 concernant les travaux d'impression du bulletin municipal, brochage et livraison (Ville de Chartres).

47 - Travaux pour mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres – Lots n°3, n°4, n°5, n°6, n°7, n°8 et n°9 - Première reconduction des marchés n°2011-119 - n°2011-120 - n°2011-121 - n°2011-122 - n°2011-123, n°2011-124 et n°2011-141, à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2011-119, n°2011-120, n°2011-121, n°2011-122, n°2011-123, n°2011-124 et n°2011-141 relatifs aux travaux pour mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n°2011-119, n°2011-120, n°2011-121, n°2011-122, n°2011-123, n°2011-124 et n°2011-141 relatifs aux travaux pour mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres.

48 - Elimination et traitement des déchets de balayage - Deuxième reconduction du

marché n°2010-165, à l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2010-165 concernant l'élimination et traitement des déchets de balayage.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2010-165 concernant l'élimination et traitement des déchets de balayage.

49 - Fourniture de livres et prestations associées pour les bibliothèques de Chartres - Troisième reconduction des marchés n°2009-172 - n°2009-173 - n°2009-174 - n°2009-175 - n°2009-176, à l'unanimité

APPROUVE la troisième reconduction des marchés n°2009-172, n°2009-173, n°2009-174, n°2009-175, n°2009-176, relatifs à la fourniture de livres et prestations associées pour les bibliothèques de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction des marchés n°2009-172, n°2009-173, n°2009-174, n°2009-175, n°2009-176, relatifs à la fourniture de livres et prestations associées pour les bibliothèques de Chartres.

50 - Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Chartres - Troisième reconduction des marchés n°2009-177 - n°2009-180 - n°2009-181 - n°2009-182 - n°2009-183 - n°2009-184 - n°2009-185 - n°2009-186 - n°2009-187 - n°2009-188 - n°2009-189, à l'unanimité

APPROUVE la troisième reconduction des marchés n°2009-177, n°2009-180, n°2009-181, n°2009-182, n°2009-183, n°2009-184, n°2009-185, n°2009-186, n°2009-187, n°2009-188 et n°2009-189 relatifs aux travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Chartres

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction des marchés n°2009-177, n°2009-180, n°2009-181, n°2009-182, n°2009-183, n°2009-184, n°2009-185, n°2009-186, n°2009-187, n°2009-188 et n°2009-189 relatifs aux travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Chartres Chartres, le 28 septembre 2012

Chartres, le 25 octobre 2012

**Le Député-Maire,
Jean-Pierre GORGES**

Tribunes de l'opposition

Pôle administratif : les règles de l'opacité !

Parmi les différents projets annoncés par le Maire, celui du pôle administratif est de loin le plus marqué par le secret. Cette méthode ne cachera-t-elle pas une volonté de passer en force, quitte à masquer les nombreuses erreurs qui marquent déjà son étude.

La première erreur a été de faire cette proposition en pleine crise économique, sans l'avoir soumis aux habitants de la Ville.

Une étude approfondie doit, devra prouver la nécessité d'engager une telle restructuration. Le fait que le Maire se transforme en commercial immobilier pour « louer » les m² de bureaux neufs et non utilisés par ses services, montre que le besoin est sur dimensionné. De simples images de synthèses, quelques unes d'ailleurs très éloignées des réalités du quartier, ne suffisent pas à justifier une dépense de 45 millions d'euros.

Le projet présenté en septembre par le cabinet Wilmotte est-il conforme au règlement du secteur sauvegardé ? Nous avons déjà remarqué que le lauréat du concours d'architecture n'avait pas respecté scrupuleusement le cahier des charges. Un exemple frappant est l'enfouissement au deuxième sous-sol de la grande salle de réception.

Il y a d'autres erreurs, plus graves. Une partie de l'emprise des bâtiments ne peut être touchée du fait de son emplacement en secteur sauvegardé et donc toutes les règles afférentes sont-elles respectées ?

Le jury a-t-il eu tous les éléments pour prendre sa décision le 27 mars dernier ?

A la remise des dossiers du concours d'architecture, la mairie a-t-elle réuni une commission technique pour faire ces vérifications ?

Face aux risques environnementaux, le cabinet d'architecture lauréat, utilise des termes qui cachent mal la réalité, notamment dans la déconstruction.

De plus, le risque de faire appel à des banques chinoises, n'a jamais été démenti par le Maire.

Les autres erreurs seraient à développer (nouveau parking, transports, ...) et trop de questions s'accumulent dans ce dossier.

Depuis le début, nous demandons une vraie étude d'impact sur les services à la population et sur un projet respectueux des bâtiments existants.

Enfin, notre groupe ne s'oppose pas à la mutualisation des services de Chartres Agglomération avec ceux d'une mairie, mais pourquoi toujours en hyper centre de Chartres, avec peu d'espace disponible, difficile d'accès ? Pourquoi pas dans un autre lieu, desservi en ligne régulière de bus ?

Chartraines, Chartrains, vous n'avez pas été consultés pour ce projet. Qu'en pensez-vous ?

Nous attendons vos réactions à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, modestement !

Le groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON.

Contact: elus.sr.chartres@gmail.com

Vive le centre-ville



Le centre ville de Chartres est magnifique.

C'est l'héritage que nous ont laissé nos prédécesseurs, un centre ville préservé, rénové et protégé par le classement de la cathédrale.

Alors c'est vrai, les choix de ces dernières années l'on rendu moins accessible. Le parking y est trop cher et son prix augmente trop vite. La circulation est pénible pour y accéder.

C'est vrai aussi que les projets de travaux (pôle gare, hôtel de ville, parvis) risquent de le mettre à mal dans les mois futur.

C'est vrai encore que la Cotisation Foncière des Entreprises qui vient d'exploser sur décision injuste et dangereuse de Chartres Métropole, fragilisent encore plus les commerces, les services et les professions libérales de l'agglomération.

C'est vrai enfin que la perspective d'un centre commercial de 130.000 m² a de quoi inquiéter les plus optimistes des défenseurs du centre-ville.

Pourtant des commerçants se battent tous les jours pour vous accueillir, vous conseiller et vous proposer les dernières nouveautés, pour animer la ville dans des boutiques rénovées et durant cette période de Noël ils organisent leurs vitrines et leur environnement en spectacle permanent. Et si l'on tient tant à l'animation commerciale, c'est bien parce qu'elle est porteuse de convivialité, de lien social et de contacts humains.

Alors c'est le moment de retrouver tout le charme du lèche-vitrine et de l'achat plaisir. Les décorations de Noël, les vitrines scintillantes, l'odeur du sapin devant chaque boutique, c'est la magie de Noël dans le centre ville.

Ils méritent, particulièrement dans cette fin d'année, que vous participiez.

Et poussez jusqu'à la place Billard et la rue des Changes qui vous attendent, malgré les travaux en cours.

Nous vous souhaitons, à tous, des moments de bonheur durant ces fêtes de fin d'année.

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com

La ligne jaune

Les Français ont voté. Ils ont donné au président qu'ils ont élu le mois dernier une majorité adéquate.

Dans la première circonscription d'Eure-et-Loir, les électeurs ont reconduit M. Gorges dans des conditions de forme qu'il reste à éclaircir.

Sur le fond, M. Gorges a bénéficié du soutien surprise du Front National. Surprise pour qui ne le pratique pas au quotidien : il y a en réalité une proximité dans le discours et la méthode qui n'étonne pas les habitués.

M. Gorges fait l'innocent et le motif invoqué par le Front National en échange de son soutien est faux, de toute évidence. M. Gorges n'est pas le seul, loin s'en faut, à soutenir la représentation proportionnelle aux législatives et la nécessité que le Front national ait des députés compte tenu de son poids politique. Seul M. Gorges, sur toute la France, a bénéficié du soutien du bureau national du FN pour ce motif.

Le vrai motif est ailleurs : M. Gorges, ou l'un de ses proches, a négocié ce soutien. Il n'y a pas d'autre explication possible. Alors la question fondamentale est la suivante : qu'a proposé M. Gorges au Front National en échange de ce soutien ? La candidate FN a déclaré au soir du premier tour tout son intérêt pour les prochaines municipales de Chartres. Aurons-nous des adjoints Front National dans la prochaine équipe municipale ? Cela a bien fonctionné puisque, de l'avis de tous les observateurs, c'est grâce à ce soutien que M. Gorges a été réélu, vu la faiblesse de l'écart.

M. Gorges, une fois encore, a franchi la ligne jaune : il y a une différence entre négocier avec le FN et recueillir sans négociation les voix des électeurs. Aucun centriste ne peut plus aujourd'hui le soutenir.

Nous centristes, nous sommes viscéralement attachés à des principes et des valeurs qui ne sont et ne seront jamais négociables, à une démocratie apaisée qui refuse tous les sectarismes.

Le centrisme, c'est l'engagement pour l'Europe, alors que le Front National va jusqu'à proposer une aberrante sortie de l'euro qui plongerait notre pays dans le chaos économique.

Le centrisme, c'est la tolérance, alors que le Front National, c'est tout le contraire : la stigmatisation des étrangers, des musulmans, des pauvres, de tous ceux qui sont différents.

Le centrisme, c'est la justice sociale, alors que derrière le programme prétendument normalisé du Front National se cachent toutes les vieilles théories de l'extrême-droite la plus délirante.

Aucun centriste ne peut accepter de s'allier à une droite républicaine capable de pactiser avec le Front National. Des alliances d'ailleurs condamnées par les principaux leaders de l'UMP, comme Alain JUPPE, François FILLON et bien d'autres. M. Gorges trahit même son propre parti.

Allons-nous connaître à Chartres ce que Dreux a connu dans les années 80 ? Toujours, nous nous y opposerons.

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com

Tribune de la majorité

En juillet dernier, Eric Chevée a reproché avec sa véhémence habituelle à notre Député-Maire d'avoir été réélu député grâce aux voix et au soutien d'un responsable du Front National.

Il l'avait écrit dans une tribune que nous publions aujourd'hui, parce qu'un jugement du Tribunal Administratif nous le demande. Ce jugement ne nous oblige pas à dire pourquoi, mais nous allons vous l'expliquer.

Jean-Pierre Gorges voulait tout simplement éviter que les querelles de politique nationale, liées aux élections présidentielles et législatives, ne viennent « polluer » un journal proprement municipal.

La Ville va d'ailleurs faire appel de ce jugement, pour que les juridictions administratives établissent clairement leur position dans cette matière sensible. Voilà pour la forme.

Sur le fond, cette toute petite affaire nous donne heureusement l'occasion de renvoyer monsieur Chevée dans ses buts. Car Eric Chevée, passé à gauche depuis, a semble-t-il subi également une amputation de la mémoire.

Il faut donc lui rappeler, à lui et à ceux qui ne sauraient pas, qu'il fut un jour un homme de droite. En 1998, il figura sur la liste RPR-UDF des élections régionales. Cette liste était conduite par madame Chauvigné-Bourlaud, qui fut élue. Elle participa à ce titre à l'aventure restée célèbre qui vit la Droite Républicaine de l'époque joindre ses suffrages à ceux du Front National pour élire le Président du Conseil Régional. Jacques Chirac fit échec à cette tentative, et obligea les élus régionaux du RPR et de l'UDF à faire marche arrière dans toute la France. Depuis, la Droite Républicaine n'a jamais conclu aucune alliance avec le Front National.

En revanche, la gauche n'a pas ces états d'âme et pactise avec l'extrême gauche verte ou rouge, sans le moindre scrupule.

A l'époque, Eric Chevée n'a rien dit sur l'attitude de sa chef de file. Pas le moindre cri de protestation, pas même le plus petit murmure de réserve...

Conséquence de cette affaire, Jean-Pierre Gorges, alors tout jeune secrétaire fédéral de Démocratie Libérale, eut à ce titre la consigne d'organiser en 1999 l'exclusion de madame Chauvigné-Bourlaud. Celle-ci fut exclue de Démocratie Libérale par un vote du Conseil Fédéral d'Eure-et-Loir.

Pourtant en 2001, aux élections municipales de Chartres, Eric Chevée renvoya l'ascenseur à madame Chauvigné-Bourlaud et la plaça en bonne position sur la liste RPR-UDF qu'il conduisait. Là encore, ni réserve ni scrupule. Déjà l'indignation d'Eric Chevée devenait sélective.

Notez que Jean-Pierre Gorges alors, malgré la dureté de la campagne électorale municipale, ne lui adressa pas le moindre procès d'intention...

Et voilà que cette conscience réversible vient nous donner des leçons et parler de « ligne jaune » en 2012, alors que Jean-Pierre Gorges n'a jamais apporté sa voix au Front National, dont il n'a de plus jamais demandé le soutien.

Max Gallo vient d'écrire un livre qu'il a intitulé « L'oubli est la ruse du diable ». Eric Chevée ferait bien de méditer cette formule, lui le démocrate-chrétien désormais marié à toute la gauche chartreuse. Et bientôt peut-être son chef de file...

Le saint Thomas d'hier est devenu Judas. Qu'il nous épargne au moins ses leçons.

La majorité municipale

Attention offre limitée de logements
A partir de 96 000 € le type 2

Le saviez-vous ?

Chartres Habitat propose aussi des logements neufs en accession

- 25 appartements de type II, aux Petits Clos, répartis dans plusieurs bâtiments de 3 étages.
- Bâtiments neufs livrés fin 2012.
- Bâtiments Basse Consommation garants d'un confort thermique et de faibles charges de chauffage.
- Ascenseur, interphonie, balcon, possibilité de places de parking.
- Présence de commerces de proximité, crèche, école primaire, parc, squash, skate parc.
- A 5 minutes du centre-ville de Chartres.

Votre achat est sécurisé : Chartres Habitat garantit le rachat du bien et votre relogement, en cas de difficultés.
Chartres Habitat vous accompagne : l'Office étudie votre projet et propose de vous aider dans vos démarches.

Offres sous conditions de ressources. Apl possible, exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans à compter de la construction.



Conseiller commercial: 06 83 45 16 65

CHARTRES HABITAT - Pôle Accession et Gestion Immobilière
23 rue des Bas-Bourgs - BP 60 137 - 28003 CHARTRES CEDEX
Tél. 02.37.25.65.34



Plan Local d'Urbanisme EN ROUTE VERS CHARTRES 2025 !

La ville a décidé d'engager l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de mener une réflexion sur son développement. Quelques mois plus tard, l'état des lieux du territoire a été dressé et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable « projet de ville » pour les 15 années à venir, a été débattu en Conseil municipal. La prochaine étape, la traduction réglementaire du projet, va permettre de définir précisément « où et comment construire ? » dans les différents secteurs de notre commune.

Retour sur la démarche PLU

Depuis son lancement, le Plan Local d'Urbanisme de Chartres a fait beaucoup de chemin. Deux étapes essentielles ont déjà été franchies :

1. Le « diagnostic territorial » a permis d'analyser les atouts et contraintes de Chartres sous tous les angles : habitat, économie, équipements, déplacements, patrimoine, environnement...
2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), à partir du diagnostic, regroupe les axes de développement choisis par les élus pour le futur de Chartres.

Promenades urbaines, ateliers thématiques et réunion publique avec les Chartrois sont venus alimenter chacune de ces étapes. Cette dynamique de réflexion collective a permis de faire émerger des enjeux sur le fonctionnement de la ville de Chartres et de construire un projet de territoire partagé.

L'inscription réglementaire du projet

La prochaine étape pour le PLU est l'établissement de règles d'occupation des sols pour concrétiser les orientations prises. En résumé, ce règlement précisera quelles sont les zones constructibles et quelles sont celles qui doivent rester naturelles, ainsi que les règles de construction qui conditionneront la délivrance des permis de construire. Il sera complété par des documents graphiques, dont le plan de zonage qui délimitera les différentes zones du règlement. Cette réglementation sur l'ensemble du territoire de la commune va permettre à Chartres de mettre en œuvre un modèle de développement durable assurant la mixité et la diversité des fonctions dans la ville.

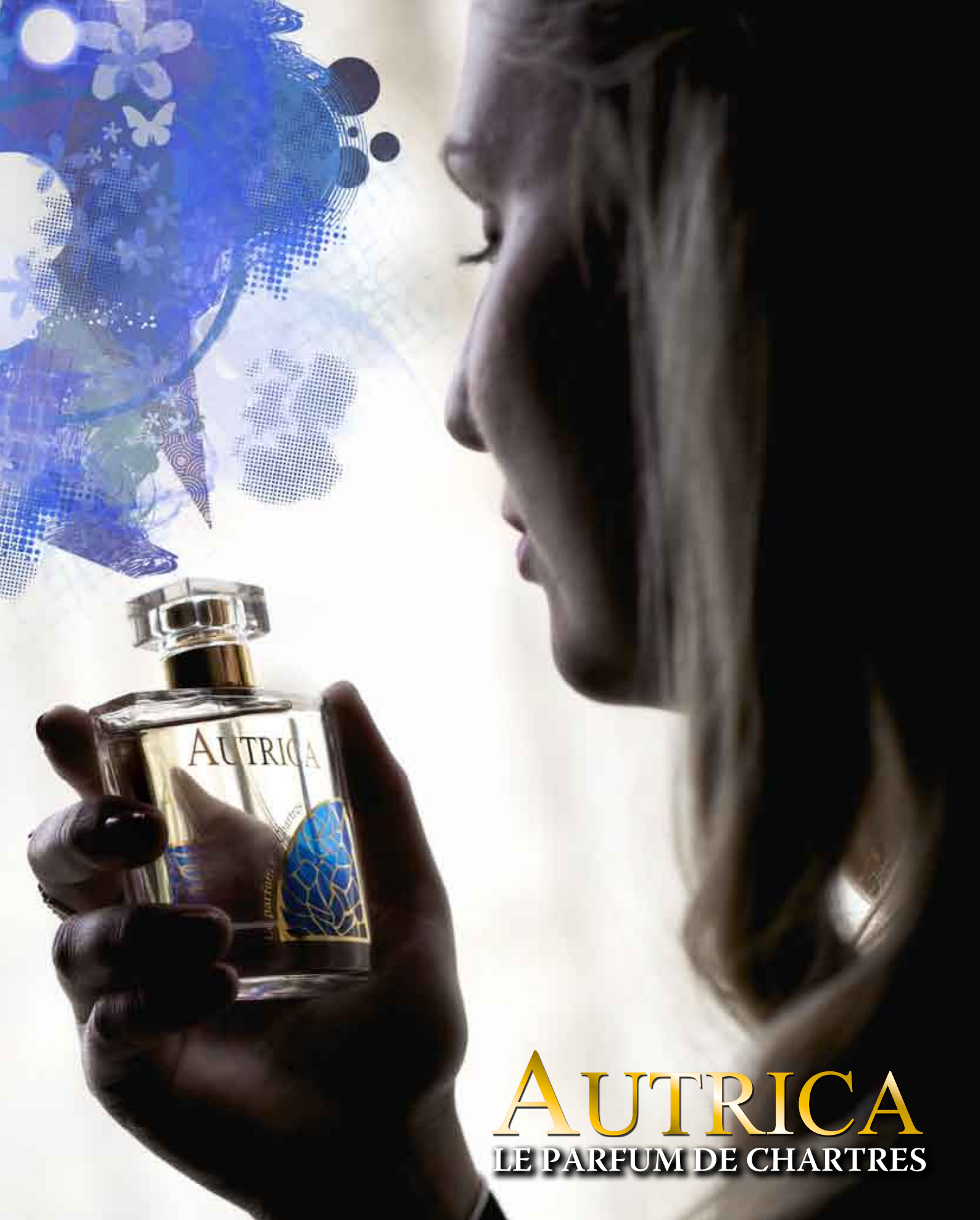
Des zooms sur les secteurs stratégiques

Le règlement comprendra des documents spécifiques : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), véritables zooms sur des secteurs spécifiques de projet. Apparues en France en 2010 avec la loi « Grenelle 2 », les OAP permettent de délimiter et de préciser les conditions d'aménagement des secteurs stratégiques pour Chartres.

C'est en offrant une place au développement durable que la Ville élabore son PLU. Ce projet, enrichi par le travail de concertation avec les Chartrois, arrive aujourd'hui à sa dernière et troisième phase d'études : l'élaboration du règlement et du plan de zonage de la ville.

Donnez votre avis, par l'intermédiaire du registre d'expression à l'accueil de la Mairie ou rencontrez Michel Teilleux, votre élu référent.
Téléphone : 02 37 23 41 78,
Courrier : Mairie de Chartres, Place des Halles, 28000 Chartres.





AUTRICA

LE PARFUM DE CHARTRES



A découvrir à l'Office de Tourisme
Maison du Saumon 8, rue de la Poissonnerie 28000 Chartres
Tél. : 02 37 18 26 26
<http://www.chartres-tourisme.com>»